

La Société des Gens de Baignade
pour l'accès et l'usage public des plans d'eau

LE DÉBAT DES PLAGES

REVUE DE PRESSE

2009

Québec

Le privé a le vent dans les voiles à la baie de Beauport



Les installations de la baie de Beauport devaient être prises en charge par Québec pour une période de 30 ans, mais la Ville avait fait volte-face le printemps dernier et préféré laisser au Port – propriétaire du lieu – le soin d'en confier la gestion au privé. La Ville et le Port négocient actuellement avec l'entreprise Gestev (Red Bull Crashed Ice, Vélirium), qui a géré l'endroit cet été.

Il n'y a pas que les adeptes de planche à voile à avoir le vent dans les voiles à la baie de Beauport : le privé aussi. Le Port de Québec et la Ville négocient présentement pour donner à nouveau à la compagnie Gestev la gestion de ce lieu populaire auprès des adeptes de sports nautiques.

Complètement retapées par le fédéral pour 19,3 millions \$ l'an dernier, les installations de la baie de Beauport devaient être prises en charge par Québec pour une période de 30 ans. Mais voilà, la Ville avait fait volte-face le printemps dernier et préféré laisser au Port - propriétaire du lieu - le soin d'en confier la gestion au privé. Cette solution de rechange avait toutefois forcé l'administration portuaire à couvrir un déficit "substantiel" en 2008. En effet, la subvention de 500 000 \$ accordée par Québec n'a pas suffi à couvrir les frais d'exploitation de Gestev. Ce qui est désormais hors de question, d'où la nouvelle ronde de négociations devant s'achever d'ici la fin janvier pour permettre l'ouverture de l'endroit à la mi-mai. « Ce n'est pas notre vocation que d'opérer un parc au profit de la population, explique Marcel Labrecque, vice-président exécutif du Port. Ce qu'on cherche, c'est de trouver une formule où la contribution de la Ville est suffisante et où les usagers paient un prix adéquat pour les services qu'ils obtiennent », de préciser M. Labrecque. Ce dernier a refusé de révéler au Soleil à combien se chiffrait ce manque à gagner.

Gestev encore une fois

Choisie à la dernière minute au printemps 2008, Gestev est toujours intéressée à gérer la baie de Beauport cette année et a récemment soumis une offre à la Ville et au Port pour 2009. L'entreprise spécialisée dans l'organisation d'événements – Red Bull Crashed Ice, Sownboard Jamboree, Vélirium – se dit confiante d'augmenter les revenus du lieu pour éviter de refiler une facture salée à Québec. « Avec une année d'expérience, on est plus en mesure d'exploiter plus efficacement le site, estime son président, Patrice Drouin. J'imagine qu'on va augmenter les revenus. Après tout, la (saison) va être plus longue et le site a été apprivoisé. On connaît ses capacités et incapacités. On devrait être plus performants. »

Gratuité maintenue

Reste que la gestion d'un espace public impose d'importantes limites, reconnaît Gestev. Ainsi, il n'est toujours pas question d'imposer un droit d'entrée. Reste donc les profits tirés du stationnement, de la restauration ou encore des services comme la location d'équipements et de salles. « Générer des revenus substantiels avec cet endroit en quelques mois, ce n'est pas vraiment envisageable. Il y a des limites à ce qu'on peut faire », souligne Patrice Drouin, qui a employé une trentaine de personnes l'été dernier à la baie de Beauport.

Le Port satisfait

Chose certaine, le Port semble être satisfait de la prestation de Gestev l'été dernier. Seuls « quelques ajustements » devront être apportés à la formule, confie M. Labrecque, sans préciser quelles améliorations s'avèrent nécessaires. « C'est un site nouveau avec des nouvelles installations et un nouveau type de gestion, alors il y a toujours des ajustements à faire », s'est-il contenté de dire.

À moins qu'un conflit majeur ne survienne entre Québec et le Port, une entente est prévue d'ici la fin janvier. L'ouverture de la baie de Beauport devrait donc avoir lieu vers la mi-mai. Rappelons que l'imbroglio entre la Ville et le Port sur sa gestion avait reporté au 21 juin son ouverture l'an dernier, soit deux semaines après la fin des travaux de réfection de l'endroit.

Baie de Beauport: une coopérative dans le décor



Les anciens administrateurs de la baie de Beauport, réunis au sein d'une coopérative, veulent gérer l'endroit.

(Québec) Les anciens administrateurs de la baie de Beauport veulent convaincre la Ville de Québec de leur confier à nouveau la gestion du site récréo-touristique. Mais, écartés pour l'instant des discussions avec le Port pour le renouvellement du contrat, ils mènent depuis hier une campagne de recrutement d'usagers prêts à soutenir leur projet.

Après avoir été gérée jusqu'en 2006 par des bénévoles, la baie de Beauport a fait place au privé l'été dernier pour sa réouverture après une année d'importants travaux. Voilà que la défunte Association nautique qui administrait l'endroit veut refaire surface sous forme de coopérative pour en reprendre les rênes. À la mi-novembre, le groupe a déposé au conseil municipal son plan d'affaires dans l'espoir d'être invité à la table de négociations. Mais depuis, rien. « On attend toujours que la Ville bouge », confie Jean-François Gacougnolle, ancien coordonnateur aux activités de la baie de Beauport.

Le groupe juge inacceptable que Québec verse des centaines de milliers de dollars sans appel d'offres. « Avec tout l'argent que la Ville va donner, on pense qu'elle devrait exiger un appel d'offres dans son entente avec le Port », estime Hélène Mercier, ancienne directrice générale de l'Association nautique de la baie de Beauport. Un tel processus permettrait évidemment à la coopérative de soumettre sa proposition officiellement sans être écartée de facto comme ce qui semble être présentement le cas.

Rappelons que Québec a versé l'an dernier 500 000 \$ au Port de Québec pour la gestion de l'endroit. Sans expérience dans ce domaine, l'administration portuaire avait elle-même mandaté la compagnie Gestev, spécialisée dans l'organisation d'événements comme le Red Bull Crashed Ice et le Snowboard Jamboree.

Les promoteurs de la coopérative s'interrogent toutefois sur le choix du privé pour gérer un tel site. D'autant plus qu'il semble en coûter beaucoup plus cher. Les anciens administrateurs de la baie de Beauport, réunis au sein d'une coopérative, veulent gérer l'endroit. En 2006, la subvention de la Ville étant de 180 000 \$ sur un budget de 600 000 \$. On est bien loin des 500 000 \$ versés en 2008, sans oublier que le Port affirme avoir eu à couvrir un déficit « substantiel ». Le groupe estime qu'une coopérative serait davantage appropriée pour gérer le lieu. Sans être un droit d'accès, un coût de 20 \$ versé à la coopérative permettrait aux usagers d'avoir leur mot à dire sur les activités développées à cet endroit.

Même si la saison débute dans moins de cinq mois, les promoteurs de la coopérative estiment qu'ils pourraient rapidement mettre sur pied leur organisation pour permettre l'ouverture de la baie à temps pour la mi-mai. Le plan d'affaires est prêt. Ne reste qu'à s'entendre avec la Ville. Toujours en vacances pour la période des Fêtes, personne du comité exécutif n'était disponible hier pour préciser la position de la Ville.



<http://www.baiedebeauport.qc.ca>



www.akvq.ca

Prolongement de la promenade Samuel-De-Champlain

La célèbre plage de l'anse au Foulon devrait revivre d'ici les cinq prochaines années.

L'anse au Foulon reverra sa plage

La Commission de la capitale nationale profitera du prolongement de la Promenade Samuel-De Champlain pour recréer la fameuse plage de l'anse au Foulon, qui accueillait jusqu'à 55 000 personnes dans les années 60.

Le réaménagement de la plage de l'anse au Foulon, a appris Le Journal, sera inclus dans la phase deux de l'aménagement de la Promenade Samuel de Champlain. « On est en attente du budget, le projet de recréer la plage est encore en vie et on est confiant, car il y a un alignement des planètes », confirme Denis Angers, porte-parole de la Commission de la capitale nationale (CCN).

Une rencontre a d'ailleurs eu lieu à ce sujet, le 6 janvier, avec Sam Hamad, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale. « Nous sommes à attacher les ficelles, aussi nous avons demandé à la Commission de nous fournir une définition précise du projet, des estimations et, pour nous, il est bien évident qu'il s'agit toujours d'un dossier prioritaire », a signalé, mercredi, Alexandre Boucher, attaché de presse de M. Hamad.

Le premier ministre Charest s'était engagé, pendant la campagne électorale, à investir 65 millions dans le prolongement de la Promenade. M. Angers prévoit la réalisation de tout le projet, incluant la plage de l'anse au Foulon, d'ici cinq ans.



Priorité de la Commission

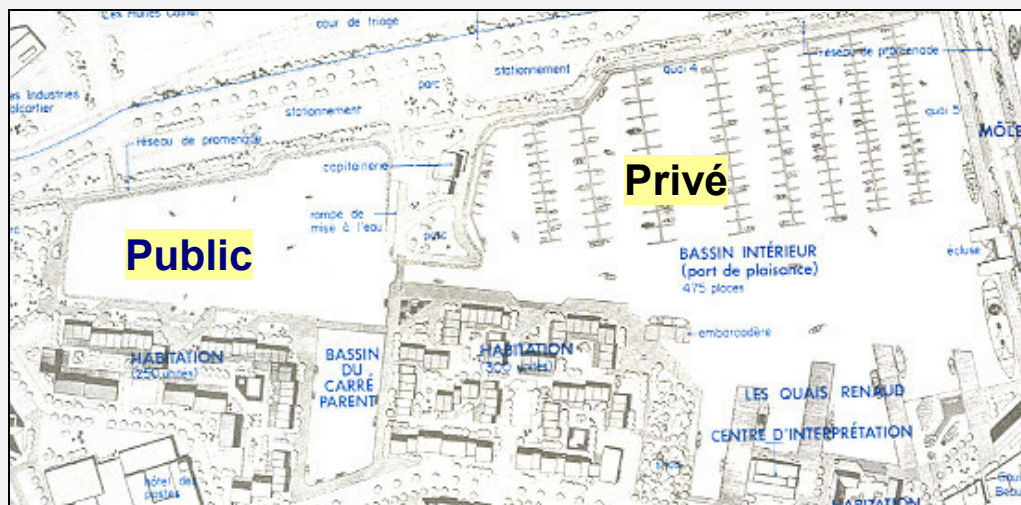
Le président de la Commission, Jacques Langlois, avait, pour sa part, noté, lors d'un entretien avec Le Journal, que le réaménagement de cette célèbre plage représentait une priorité en 2009-2010. Il avait alors mentionné que la CCN s'était assurée, lors du renouvellement du bail du Yatch Club de Québec, de conserver la possibilité de réaménager une plage publique dans le secteur. « Notre meilleure assurance, observe M. Angers, ça a été l'engagement politique unanime qui s'est manifesté lors de la campagne électorale, alors on est content. Maintenant, il reste à préparer le sous-sol pour construire la maison. »

Travaux de la Ville

Le « sous-sol », ce sont les bassins de rétention qui doivent d'abord être construits par la Ville de Québec afin d'assurer la salubrité de l'eau. Ces travaux viennent d'être inscrits, avant les Fêtes, au Plan triennal d'immobilisations (PTI). « Une somme d'au-delà de 25 millions est prévue pour ces travaux et il y aura une subvention », confirme Paul-Christian Nolin, attaché de presse du maire Régis Labeaume.

Les travaux seront effectués grâce à une entente tripartite avec le fédéral et le provincial, selon le même principe que pour les bassins de rétention de la rivière Saint-Charles. M. Nolin croit qu'il faudra toutefois régler la question de la sécurité avant de recréer la plage, puisque le secteur de l'Anse-au-Foulon, qui a été fermé en 1969 parce qu'il était trop pollué, est assez agité. « Il y a beaucoup de vagues et de ressac à cette hauteur », remarque-t-il, ajoutant qu'il est moins urgent d'avoir une plage à l'anse au Foulon depuis que la baie de Beauport a été aménagée. « C'est vrai qu'il y a du courant un peu, mais c'est comme toutes les plages environnantes, nuance M. Angers. L'idée, c'est de redonner l'accès au fleuve, que les gens puissent marcher les pieds dans l'eau et dans le sable, et c'est une belle opportunité. »

Le bassin Louise divisé en deux parties : publique et privée (1979)



Le Plan directeur d'aménagement d'Affaires Urbaines Canada (1979)

Le **Conseil des Ports nationaux** faisait partie du Comité directeur interministériel fédéral

Document ajouté à la Revue de Presse

Gestev gèrera encore la baie de Beauport

(Québec) Le sort en est joué. Le Port de Québec confie à nouveau la gestion de la baie de Beauport à la firme Gestev. À un peu moins de trois mois du début de la saison nautique, l'administration portuaire espère ainsi donner suffisamment de temps à l'entreprise spécialisée dans l'organisation d'événements pour prévoir davantage de services que l'été dernier. « On m'a confirmé qu'il y a une entente entre (la Ville et le Port). Il nous reste à finaliser l'entente avec Gestev. C'est un mariage à trois. Disons que le mariage Ville de Québec - Port de Québec est fait. Maintenant, reste celui avec Gestev », a confié au Soleil le vice-président exécutif du Port, Marcel Labrecque.

Lors du dernier conseil municipal de Québec, les élus ont rejeté dans un vote serré (19 contre 17) la demande de l'opposition de soumettre en appel d'offres la gestion de la baie de Beauport. L'administration portuaire a vu dans ce refus un feu vert à aller de l'avant. « J'en comprends que la Ville se considère satisfaite de la prestation de service de Gestev en 2008. Considérant que la Ville ne veut pas prendre en charge la gestion directe du site, elle n'a d'autre choix que de faire affaire avec le Port et en utilisant Gestev », résume M. Labrecque.

La signature du contrat n'est donc plus qu'une formalité. L'entente devrait ressembler à celle signée en 2008, à la différence près que le Port s'attend à ce que certains services disponibles par le passé reviennent. « Gestev était arrivée en catastrophe. Elle avait dû composer avec beaucoup d'inconnues. L'an dernier, ils ont donné les services de base. Cette année, on espère qu'ils seront en mesure d'en offrir de nouveaux, comme les camps d'été et les services à la petite navigation, la planche à voile », poursuit Marcel Labrecque.

L'an dernier, le site avait ouvert seulement le 21 juin. Plusieurs amateurs de planche à voile avaient ainsi raté la saison printanière, pourtant propice à ce sport en raison des forts vents. L'ouverture de la baie pour 2009 est prévue le 15 mai et la saison devrait s'étendre jusqu'au 15 novembre. S'il en a coûté 500 000 \$ à la Ville en 2008 pour confier à Gestev la gestion du site, certaines sources parlent désormais d'une facture de 750 000 \$ pour 2009. D'ailleurs, le Port avait dû éponger à même son budget le manque à gagner l'an dernier. Encore une fois, le conseil municipal devra se prononcer sur cette subvention.

Affairé à démanteler les installations d'une compétition de planche à neige qu'elle a organisée en plein coeur de Saint-Roch la fin de semaine dernière, le président de Gestev, Patrice Drouin, n'avait pas encore eu vent de la décision finale du Port. Évidemment soulagé, celui-ci a toutefois préféré réserver ses commentaires, le temps que le contrat soit signé officiellement.

Chose certaine, la proposition des anciens administrateurs de la baie de créer une coopérative pour gérer les lieux semble définitivement écartée pour 2009. « Il n'y a jamais eu de discussions sérieuses entre eux et la Ville ou avec nous, indique Marcel Labrecque. Et c'est clair, il y avait une question de reconnaissance du travail accompli par Gestev en 2008. Cette compagnie qui connaît des succès ailleurs en ville a pris à la dernière minute la responsabilité d'un site et ç'a été un succès. Je pense qu'il y a un minimum de reconnaissance à avoir dans la vie. »

LA GESTION DE LA BAIE DE BEAUPORT ACCORDÉE SANS APPEL D'OFFRES

LA VILLE DE QUÉBEC SATISFAITE DU TRAVAIL DE GESTEV

Le souhait de la Coopérative de la Baie de Beauport de voir le conseil de ville de Québec aller en appel d'offres pour la gestion de ce site récréonautique en 2009 ne s'est finalement pas réalisé. À sa grande déception, les élus ont rejeté cette option dans un vote très serré de 19 contre et 17 pour, ce qui aura pour effet de redonner, sans obtenir de compétition, l'administration du site à la firme Gestev pour un montant qui devrait excéder les 500 000 \$.

« La Ville de Québec évoque l'urgence d'accorder un contrat à son partenaire Gestev pour la gestion du site de la Baie de Beauport en 2009 et évite ainsi l'appel d'offres public malgré les protestations et faisant fi des nombreux appuis reçus favorisant l'application de cette règle en provenance de députés, d'organismes environnementaux, d'organismes communautaires et de citoyens avec des intérêts variés », affirme Hélène Mercier de la coopérative, déçue de la tournure des événements.



Le site de la Baie de Beauport a été le théâtre d'investissements de plus de 19 M \$ dans le cadre du legs du gouvernement fédéral pour les fêtes du 400e anniversaire de Québec.

Une attitude désolante des élus

« L'extrait vidéo du conseil municipal du 16 février démontre comment nos élus préfèrent l'aveuglement volontaire, et qu'il ne leur semble pas étrange, ni inquiétant que la Ville de Québec s'apprête, cette année encore, à verser une somme de plus de 500 000 \$ à l'Administration portuaire de Québec, sans exiger un droit de regard sur la manière dont ces fonds publics seront gérés. Cette attitude des élus est franchement désolante, car ils ont été choisis justement pour défendre les intérêts des citoyens et s'assurer que les taxes qu'ils versent chaque année soient gérées de façon rigoureuse et transparente », ajoute Mme Mercier.

« Les informations données par les membres du comité exécutif composé de Denise Trudel, Lisette Lepage, Raymond Dion, Richard Côté et François Picard et le maire Régis Labeaume, afin de convaincre les décideurs d'éviter l'appel d'offres frisent le mensonge. Le conseiller municipal Marc Simoneau a augmenté la confusion en associant la coopérative « à une gang de faiseurs...des gars de bateau... de planche à voile... » et a fait part également de son désir de ne pas demander de soumission comme ce fut le cas en 2008, un argument totalement faux, car cette procédure n'a pas été faite non plus l'an dernier », indique pour sa part, Jean-François Gacougnolle, aussi l'un des instigateurs de la nouvelle coopérative.

Persuadés d'avoir l'expertise pour gérer le site et occuper, par la présence de milliers de jeunes, un bâtiment qui a été baptisé « École de voile », des représentants de la coopérative avaient déposé le 17 novembre 2008, un document faisant part de leur intention au conseil municipal.

« Depuis lors, nous avons reçu aucune nouvelle ni retour d'appel pour des demandes de rencontres avec des représentants de la Ville de Québec, mis à part une écoute en provenance du Cabinet de l'opposition à la mairie. Le Port de Québec nous a également accordé son attention, mais a souligné que ce dossier de gestion de la Baie de Beauport n'était pas dans l'attribution de son mandat.

Baie de Beauport: Loubier dénonce l'attribution d'un contrat de 3 M \$ sans appel d'offres

(Québec) L'opposition à l'hôtel de ville s'indigne de voir l'administration Labeaume s'engager sans appel d'offres à verser plus de 3 millions \$ au Port de Québec pour la gestion de la baie de Beauport ces cinq prochaines années. Lundi, le conseil municipal devra se prononcer sur l'entente récemment intervenue entre la Ville et l'administration portuaire afin de confier à GesteV le site récréotouristique fraîchement retapé. Entérinée mercredi par l'administration Labeaume, celle-ci prévoit que Québec versera annuellement 600 000 \$ au Port pour la gestion de la baie jusqu'en 2013. Estimant ne pas avoir l'expertise pour faire ce travail, son vice-président Marcel Labrecque a confirmé au Soleil vouloir confier cette tâche à l'entreprise GesteV, spécialisée dans l'organisation d'événements.

« J'apprends aujourd'hui qu'on se propose d'adopter un contrat de cinq ans sans appel d'offres. Ça témoigne de la désinvolture avec laquelle l'administration Labeaume aborde la question de la gestion de la baie de Beauport », déplore le chef de l'opposition, Alain Loubier. Seul rival au maire pour l'instant dans la course à la mairie de novembre prochain, ce dernier déplore l'absence de détails sur les activités dans l'entente intervenue avec le Port. « C'est tout de même curieux, c'était l'un des legs que le fédéral destinait à Québec pour son 400e anniversaire et, maintenant, on s'apprête à s'attacher les mains en confiant ça à un tiers qui aura la voie libre de faire ce qu'il veut. On n'a formulé aucune exigence précise. »

« Tout ce qu'on demande, c'est de favoriser le développement d'activités et de programmes au bénéfice de la population. C'est tout! C'est nettement insuffisant », estime M. Loubier. Pire, soutient-il, l'entente n'offre « aucune garantie que les attentes des citoyens seront remplies ». En fait, celle-ci stipule qu'une « évaluation sera faite conjointement par les parties au moment jugé opportun », peut-on lire. « Je constate que les mécanismes de reddition de compte sont minimaux », en vient à dire M. Loubier qui s'indigne également du refus de la Ville de remettre le rapport de GesteV pour la gestion de la baie de Beauport l'été dernier, document pourtant déposé en décembre. L'opposition estime que ces informations permettraient aux conseillers municipaux de savoir comment ont été dépensés les 500 000 \$ versés l'an dernier. Et surtout, comment l'entreprise spécialisée dans la gestion d'événements entend s'y prendre cette année pour améliorer son offre de services.

Le chef de l'opposition mentionne que plusieurs citoyens se sont plaints des services offerts l'été dernier. Or, pour juger des nouveautés proposées, les conseillers doivent se contenter d'une liste d'équipements que la Ville s'engage à prêter au gestionnaire annexé à l'entente. Celle-ci mentionne que des voiliers, des planches à voile, des canots et des kayaks seront offerts en location. Rappelons que GesteV avait été appelé en renfort l'an dernier à la dernière minute par le Port de Québec pour prendre en charge la baie de Beauport. Québec avait versé 500 000 \$ et l'administration portuaire avait dû puiser dans ses coffres pour combler le manque à gagner.

Baie de Beauport: la Ville aura plus d'exigences

La Ville de Québec formulera davantage d'exigences au Port pour s'assurer que la gestion de la baie de Beauport réponde à ses attentes. Devant les craintes de l'opposition, l'administration Labeaume a accepté de réécrire l'entente avec l'administration portuaire afin que la Ville puisse vérifier comment ses 3 millions \$ seront dépensés d'ici 2013.

« On s'est aperçu que c'était très général. Il y a une reddition de comptes à améliorer, surtout avec l'argent qu'on va mettre », a reconnu le vice-président du comité exécutif, François Picard. Le maire Régis Labeaume a d'ailleurs récemment rencontré le président du Port, Ross Gaudreault, pour discuter de ces exigences à ajouter à l'entente. Le temps était jugé pressant, l'entente finale avec le Port devrait finalement être présentée dès le prochain conseil, soit le 16 mars.

L'administration portuaire pourrait ainsi avoir à remettre un rapport annuel pour indiquer comment les fonds publics sont dépensés. Rappelons que la Ville offrira 600 000 \$ par année jusqu'en 2013 au Port pour la gestion du site récréotouristique. Estimant ne pas avoir l'expertise pour cette tâche, ce dernier a lui-même embauché l'entreprise GesteV, firme spécialisée dans l'organisation d'événements comme le Big Air et le Crashed Ice.

Encore hier, le maire Labeaume a répété que Québec ne prendrait pas en charge la baie de Beauport. « La plage est sur le site du Port. La Ville n'a pas à tout gérer. Nous, on croit à la sous-traitance », a-t-il indiqué lors du conseil hier soir.

Promenade Samuel-de-Champlain : vers l'ouest d'abord

C'est vers l'ouest que s'étendra d'abord la Promenade Samuel-de-Champlain, sur le tronçon de 3,6 km qui sépare le quai des Cageux et la Plage Jacques-Cartier. Le ministre Hamad espère que la phase II soit lancée « dans quelques mois ». Une passerelle « accrochée » à la falaise doit permettre de passer sous le pont de Québec. « Vers l'ouest, c'est plus simple et il y a moins d'intervenants », explique M. Hamad. Les coûts sont aussi beaucoup moindres. Quelque 6 ou 7 millions\$, contre au moins 60 millions \$ pour le prolongement vers l'est qui implique la construction de bassins de rétention à l'anse aux Foulons. Cette partie nécessite aussi beaucoup plus de travaux d'ingénierie et d'ententes avec d'autres intervenants. « On prend le plus facile et le plus rapide pour continuer à faire les travaux et profiter de l'élan », indique M. Hamad, qui maintient que la promenade sera complétée d'ici la fin du mandat.

L'expansion du Port de Québec améliorera la Baie de Beauport

M. Ross Gaudreault promet que l'agrandissement du Port de Québec du côté de Beauport n'affectera pas les activités actuelles.

Le président de l'Administration portuaire de Québec, M. Ross Gaudreault, assure que le projet d'expansion du port de 387 millions\$ va « améliorer » la Baie de Beauport malgré l'ajout de deux quais à vocation industrielle dans le secteur.

Le Port de Québec fonctionne présentement à sa pleine capacité, ses espaces sont tous utilisés et sa croissance est compromise sans l'ajout de nouveaux quais pour accueillir davantage de navires.



C'est pourquoi la direction discute sérieusement avec le gouvernement fédéral pour le financement de son projet de 387 millions\$ qui doit permettre d'ajouter deux quais du côté de la Baie de Beauport. « On ne peut pas faire l'expansion ailleurs. On ne mets pas en péril la Baie de Beauport, au contraire on l'améliore », a déclaré M. Gaudreault, qui venait de prononcer une allocution à Québec, mercredi.

Le projet de construire deux nouveaux quais ne devrait pas nuire aux activités récréotouristiques actuelles puisque le terrain couvre déjà la moitié de la superficie nécessaire, selon lui. Outre les quais, d'autres travaux sont prévus dans ce projet qui comporte trois volets, dont un dédié à l'aménagement d'espaces verts.

Arguments

Dès que le financement gouvernemental sera accordé, la direction du Port promet de présenter publiquement ce projet qui va « calmer l'opposition », dit Ross Gaudreault, conscient que l'aménagement de ces nouvelles infrastructures soulèvera certainement de la contestation. Les arguments invoqués pour convaincre Ottawa de verser ces 387 millions\$ sont l'importance du Port de Québec dans la région avec ses retombées économiques annuelles de 600 millions\$ et ses 5500 emplois, directs et indirects.

La construction des deux quais entraînerait la création de 1000 emplois pendant quatre ans et permettra d'augmenter les retombées économiques du port à près de 800 millions\$ puisque le tonnage manutentionné pourrait passer de 22 millions à 32 millions de tonnes.

Récession

D'ici la concrétisation de ce projet, le Port est tout de même confronté à la situation économique actuelle. M.Gaudreault sait que l'année 2009 sera difficile. « Je ne sais pas si ce sera un tsunami ou une grosse vague mais ça va nous faire mal », a lancé le PDG. L'industrie des métaux est frappée de plein fouet, ce qui affecte le transport maritime, illustre M. Gaudreault en précisant que le port transige avec une soixantaine de pays étrangers. Par contre, l'industrie des croisières devrait maintenir son rythme à 100 000 passagers cette année parce que les lignes de croisières ont considérablement diminué les prix.

Il défend la gestion de la Baie de Beauport à Gestev

« Ce n'est pas la Ville de Québec qui va me dire qui je vais prendre pour opérer la Baie de Beauport et ça M. Labeaume le sait », a lancé le président du Port de Québec, M. Ross Gaudreault, en défendant, mercredi, le contrat de gestion octroyé, sans appel d'offres, au Groupe Gestev. Ce contrat, qui a été conclu avec la ville de Québec, est d'un montant annuel de 600 000\$ d'ici 2013 et il accorde à Gestev le mandat d'opérer la Baie de Beauport, qui appartient au Port de Québec.

Récemment, le conseiller Alain Loubier a dénoncé l'octroi de ce contrat sans appel d'offres. « C'est une compagnie extraordinaire et ce sont de bons organisateurs », a déclaré M. Gaudreault en rappelant que ceux qui géraient la Baie de Beauport avant l'aménagement de la baie avaient eu des d'importantes difficultés financières. « On ne mettra pas 25 millions de dollars d'infrastructures dans les mains de n'importe qui. Gestev m'ont prouvé l'été passé que c'étaient des professionnels et je veux continuer avec eux autres », a-t-il fait valoir.

Port de Québec: projet d'expansion de 387 M \$

(Québec) Le président du port de Québec, Ross Gaudreault, évalue maintenant le projet d'expansion des installations portuaires du côté de la baie de Beauport à 387 millions \$, ce qui en ferait le plus important chantier de construction dans la région au cours des prochaines années. « Il y aura 1000 travailleurs sur ce chantier pendant quatre ans. »



Le président du port a catégoriquement rejeté la possibilité que l'expansion mette en péril les activités nautiques à la baie de Beauport.

« Ce projet générera des retombées économiques de 150 millions \$ par année dans la région de Québec », a-t-il soutenu, hier, à un dîner du Club Richelieu de Québec. M. Gaudreault a indiqué qu'il attend seulement que le gouvernement fédéral confirme cet investissement majeur par l'entremise du programme d'infrastructures pour lancer le projet et en dévoiler les détails. Le président du port a également dit avoir présenté le projet au premier ministre Stephen Harper. « Si on a l'argent pour le projet, on y va. Si on ne l'a pas, on ne le fera pas. Le port n'a pas les ressources financières pour faire cet investissement. Je ne suis pas gêné d'aller quêter de l'argent à Ottawa », a-t-il lancé. M. Gaudreault avance que le port n'a plus de place pour se développer et qu'il doit s'agrandir. « Tout est plein. On a besoin d'avoir plus de place », a-t-il soutenu.

Il est question de construire deux nouveaux quais, de creuser près d'anciens quais et d'aménager les terrains pour accueillir fort probablement davantage de vrac solide dont du minerai et du vrac liquide (produits pétroliers). Le président du port a catégoriquement rejeté la possibilité que l'expansion du port mette en péril les activités nautiques à la baie de Beauport. Il est convaincu que les craintes que l'expansion du port peut susciter quant à l'avenir de la baie de Beauport s'estomperont une fois que les détails du projet seront rendus publics.

Année difficile

M. Gaudreault s'attend à ce que le port connaisse une année difficile en raison de la récession qui frappe particulièrement aux États-Unis. « Ça va diminuer beaucoup cette année. On ne sait pas si ce sera une grosse vague ou un tsunami. Ailleurs, dans d'autres pays, on a vu des baisses de 25 à 30 % du volume de matières transbordées », a-t-il avancé. Beaucoup de vrac qui est amené à

Québec dans de gros navires est transbordé dans de plus petits navires qui sont dirigés par la suite vers les Grands Lacs. Or, la production industrielle y est en forte baisse depuis le début de la récession, réduisant ainsi la demande de matières premières dont une bonne partie passe par Québec. Une fois la récession terminée, M. Gaudreault est convaincu que l'activité au port reprendra de plus belle. Il estime que la période est propice pour réaliser les travaux d'expansion.

Du côté des croisières internationales, il prévoit que le nombre de croisiéristes à Québec en 2009 ne devrait pas diminuer malgré le contexte économique difficile. « Les lignes de croisières ne veulent pas que les bateaux partent vides », a-t-il dit. Pour les prochaines années, il mise sur le développement d'une croisière sur le Saint-Laurent qui ferait escale à Québec, à Baie-Comeau, à Havre-Saint-Pierre et qui visiterait le fjord du Saguenay et les îles Mingan.

Ce mois-ci, le port recevra de la Chine de nouveaux équipements qui permettront de décharger un navire en un jour et demi au lieu de cinq. Cet investissement de 30 millions \$ permettra aux armateurs de réaliser d'importantes économies. Il peut en coûter jusqu'à 200 000 \$ par jour au propriétaire d'un navire qui doit attendre au port.



Régys Caron
Le 17 mars 2009

Gestev hérite de la baie de Beauport

La Ville de Québec vient d'accepter de verser plus de 3 millions de dollars sur cinq ans au Port de Québec pour la gestion et l'animation de la baie de Beauport.

Le Port a déjà fait part de son intention d'accorder le contrat de gestion en sous-traitance à la firme Gestev qui avait obtenu la même mission à l'été 2008 pour un montant de 500 000 dollars. Plusieurs conseillers municipaux ont déploré lundi que le contrat soit accordé sans appel d'offres. La Ville accepte donc de verser 600 000 dollars par année plus les taxes pendant cinq ans. La subvention sera indexée à chaque année selon l'indice des prix à la consommation.

La Ville de Québec vient de soumettre une nouvelle liste d'épicerie de 265,8 millions de dollars au gouvernement fédéral.

Des projets devant coûter près de 200 millions ne figurent toutefois pas sur cette liste « prioritaire ». La nouvelle liste qui contient une dizaine de projets d'immobilisations a été remise le mois dernier à la demande du gouvernement fédéral sous prétexte que l'argent devant provenir d'Ottawa devait être engagé dans les 90 jours. Le maire Régis Labeaume avait soumis des listes de priorités différentes aux deux paliers de gouvernements supérieurs à l'occasion des élections tenues à l'automne 2008.(...) L'agrandissement du centre de foires, la réfection de quatre arénas, la construction de deux réservoirs de rétention à l'Anse-au Foulon et à Beauport, le réaménagement de l'axe d'Estimeauville ainsi que la réfection du musée des Augustines composent cette liste de projets. (...)



Promenade et Anneau de glace

Le PQ nourrit beaucoup d'attentes

Avec le budget de jeudi, il est temps que le gouvernement Charest livre la marchandise pour le prolongement de la Promenade Samuel-de-Champlain vers l'est et le nouvel Anneau de glace Gaétan Boucher, considère Agnès Maltais, porte-parole de l'Opposition officielle pour la Capitale nationale.

« Je fais la demande instamment à la ministre des Finances de ne pas réannoncer le PEPS, qu'on nous a annoncé cinq fois depuis 2006 », lance avec une pointe d'ironie Mme Maltais, qui espère plutôt entendre parler de l'Anneau de glace Gaétan Boucher. « Pourquoi ne pas y aller avec le Fonds d'infrastructures sportives qui découle de la taxe sur le tabac pour aller de l'avant avec l'Anneau de glace, projet auquel le maire de Québec tient beaucoup et qui est l'une des clés pour les jeux olympiques d'hiver », suggère-t-elle.

Une vraie promenade

Au sujet du prolongement de la Promenade Samuel-de-Champlain, qui a été annoncé en campagne électorale, Mme Maltais s'attend à une vraie Promenade qui va vers l'est. « Qu'on ne vienne pas nous annoncer une petite piste de piétons et cyclistes vers Cap-Rouge. Je m'attends à la vraie Promenade avec le projet qui va vers l'est, jusqu'à la marina (...) On est en crise économique et on dit qu'il faut faire travailler notre monde, alors voici un projet pour faire travailler notre monde. » Si M. Hamad annonce qu'il va vers l'ouest, selon Mme Maltais, c'est « qu'encore une fois, comme d'habitude, il n'a pas réussi à livrer la marchandise. »



Pierre-André Normandin
Le 18 mars 2009

Conseil municipal de Québec: une nouvelle liste de priorités

(Québec) Après sa liste d'épicerie aux élections fédérales et provinciales, l'administration Labeaume a présenté à Ottawa une nouvelle liste de priorités se chiffrant à 265,8 millions \$. (...) Devant le conseil municipal, le maire a justifié cette nouvelle liste par l'avancement de ces dossiers, contrairement à ceux mis de côté qui ne pourraient démarrer immédiatement. « Pour ces projets, les pépines peuvent entrer sur le terrain, on peut commencer à creuser. Ce sont des projets qui peuvent commencer dans la semaine qui suit l'autorisation des gouvernements », a expliqué Régis Labeaume. Le fédéral voulait connaître les projets prêts à démarrer dans les 90 jours.

2- Bassin de rétention pour l'anse au Foulon (56 M \$) et la baie de Beauport (25 M \$)

Projets prioritaires selon la Ville

Baie de Beauport

Gestev veut en faire plus

La firme Gestev souhaite augmenter l'offre de services à la baie de Beauport, l'été prochain. En outre, la période d'activités sera prolongée de 85 jours. Gestev prévoit ouvrir le site le 15 mai plutôt que le 21 juin (en 2008) et terminer la saison le 15 novembre plutôt que le 28 septembre, a fait savoir le grand patron de l'entreprise, M. Patrice Drouin. Le site de la baie de Beauport a été ouvert au public à des fins récréatives pendant 100 jours en 2008 après que le gouvernement fédéral y eut investi 19,5 millions pour en faire un legs à la Ville de Québec pour son 400^e anniversaire.

L'administration du Port de Québec souhaite confier à Gestev la gestion de la baie de Beauport pour les cinq prochaines années. La Ville de Québec, de son côté, vient de s'engager à verser plus de 3,5 millions à l'APQ pour financer le contrat consenti sans appel d'offres à Gestev au cours de la même période.

Cette décision de la Ville devra au préalable être approuvée par le gouvernement du Québec, qui revendique un droit de propriété sur les battures du fleuve.



Si tout se passe tel que prévu par la firme Gestev, les usagers de la baie de Beauport pourront s'y divertir du 15 mai au 15 novembre.

Gestev souhaite augmenter la gamme des activités offertes à la baie de Beauport l'été prochain, a précisé Patrice Drouin. Des cours de voile seront offerts; de plus, les plaisanciers pourront louer des embarcations sur le site et les jeunes et moins jeunes pourront participer à des camps d'été. L'an dernier, seuls les propriétaires d'embarcations pouvaient pratiquer les activités nautiques autorisées à la baie de Beauport. Le volley-ball de plage et le soccer étaient aussi offerts en 2008.

La gestion du site de la baie de Beauport a coûté 753 598 \$ (taxes incluses) l'an dernier, révèle le rapport de gestion remis par Gestev à l'APQ, soit 33 % de plus que la subvention de 564 375 \$ (taxes incluses) versée par la Ville de Québec. Il n'y a pas eu de déficit, précise Patrice Drouin, puisque Gestev a encaissé des revenus autonomes avec les activités organisées sur le site et la fréquentation du site qui en a résulté.

Recettes indéterminées

En outre, Gestev a pu encaisser la totalité des revenus générés par le stationnement. Patrice Drouin refuse de divulguer le montant de ces recettes et le rapport remis à l'APQ n'en fait pas mention.

« Les recettes nous appartiennent et on n'a pas à les divulguer », a-t-il mentionné, lundi. L'administration portuaire, pour sa part, a investi 250 000 \$ pour couvrir certaines dépenses d'exploitation et d'immobilisation l'an dernier, ce qui a permis d'éponger en partie l'écart entre les coûts d'opération et la subvention de la Ville de Québec. Le chef de l'opposition au conseil municipal, M. Alain Loubier, juge inacceptable, de son côté, le modèle de gestion choisi pour la baie de Beauport. « La Ville a géré le site pendant plus de 25 ans, le gouvernement fédéral vient de nous en faire un legs et, curieusement, on laisse ça à l'administration du Port », signale M. Loubier.

le Bulletin

2,95 \$

D'INFORMATION

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT – RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

VOLUME 13, N° 1, MARS 2009

Les plaisirs de l'eau en ville

le 24 juin prochain



En ce début de 2009, les six conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité ainsi que leurs élus viennent d'appuyer fermement le grand projet de redonner à la population l'accès aux plaisirs de l'eau au centre-ville, là où le fleuve baigne quasiment les maisons. On utilisera, pour ce faire, une bonne partie du plan d'eau du bassin Louise, un club privé formellement interdit d'accès au grand public. L'accès à l'eau devra rester gratuit, tout comme est gratuit l'accès au gazon des plaines d'Abraham ou l'accès à la mer ailleurs dans le monde. Il y a deux siècles, Québec était une ville balnéaire. Il n'en tient qu'à notre courage et à notre vision pour qu'elle le redevienne un jour.

Aucun autre projet concernant actuellement le centre-ville de Québec n'améliorera autant la qualité de vie de la population – surtout celle des jeunes et des résidents des quartiers centraux – que celui-là. Aucun ne produira autant de retombées sociales, économiques et en santé publique. Pour de plus amples informations, visitez le site www.gensdebaignade.org. Il faut y lire l'article «Le parc-plage Jacques-Amyot, aspects techniques du projet» ainsi que celui qui s'intitule «Québec, ville balnéaire il y a deux cents ans». Enfin, Noémie Beaudet, jeune auteure, nous raconte son histoire personnelle dans l'article «Vivre en ville au bord de l'eau sans y avoir accès».

La manifestation aquatique annuelle «Québec se mouille!» aura lieu cette année le samedi 20 juin à 9h00 au bassin Louise. On y assistera aussi à la deuxième édition de la Coupe Ross, une course à relais à la nage. Pour retrouver un jour un accès au fleuve pour tous au centre-ville, soyons nombreux à y participer. Il faut s'inscrire à l'avance et suivre les consignes de participation et de sécurité.

Pour information : www.gensdebaignade.org
ou nau@videotron.ca

Pour s'inscrire : Léonce Naud 418 640-0406
ou nau@videotron.ca

Le bulletin d'information du CRE – Capitale nationale — vol.13, n°1, Mars 2009 **7**

Les sports de voile menacés à la baie de Beauport

Issue de Québec 1984, l'Association nautique de la Baie de Beauport (ANBB) aura été ironiquement liquidée par Québec 2008!

À la fin des années 70, les gens de Québec découvrent les planches à voile, dériveurs et catamarans. Les amateurs peuvent alors accéder au lac Saint-Joseph via le Club de voile de l'Université Laval, et au fleuve par la baie de Cap-Rouge (ex. club de voile Martel). En 1984, les millions pleuvent: on dote Cap-Rouge d'immeubles rutilants plutôt que de draguer le lit de la rivière et d'aménager les espaces nécessaires au remisage des embarcations. C'est pratiquement la mort du nautisme à Cap-Rouge.



Parallèlement l'Université Laval abandonne son école de voile et le site du Lac Saint-Joseph est privatisé. Le site de la baie de Beauport constitue dès lors le dernier accès possible à un plan d'eau. Un illuminé (feu Réal Éthier) contraint pratiquement le Port de Québec à louer le site à la Ville de Beauport aux fins d'établissement d'un club/école de voile. C'est la naissance de l'ANBB. Une vingtaine d'années plus tard, elle est devenue le plus important club/école de voile au Québec. Durant ces années, son école de voile a initié des milliers de jeunes et moins jeunes à la voile, des dizaines de régates d'envergure nationale et internationale y ont été tenues, et plusieurs champions s'y sont développés.

Québec 2008 et la recette d'un désastre assuré

Québec prépare ses fêtes et les millions pleuvent. Le Port de Québec y voit l'opportunité de redéfinir l'usage des lieux à coût politique et monétaire nul. Le site, est-il décidé en quelque lieu, deviendra un complexe à vocation portuaire et récréo-nautique. Le réveil est brutal au printemps 2008: quatre super-bâtiments sont construits au coût d'environ 20 millions \$? et toujours pas un arbre. Un éléphant blanc est né. Ces infrastructures sont non-fonctionnelles et disproportionnées par rapport aux besoins et à la réalité de la pratique des sports nautiques. On peut déjà anticiper des déficits considérables. Dans ces conditions, l'Association qui a géré le site depuis 1985, est déclarée inapte à administrer une pareille galère. La Ville de Québec déclare forfait à la vue du bébé difforme.

Faute de courtisan, le Port de Québec conserve la propriété de son cadeau 2008 et du déficit afférent. Il en confie la gestion à GesteV. Une telle situation ne peut perdurer. La Ville de Québec est la seule habilitée et apte à définir la vocation récréo-nautique du site de la baie de Beauport. Pour ce faire, elle doit d'abord accepter son « cadeau 2008 » et en prendre le contrôle. Devraient suivre une réflexion en profondeur sur l'usage prioritaire que l'on doit faire du site, et sur l'à propos des infrastructures déjà installées.

Seul plan d'eau accessible et navigable

Or l'expérience des 25 dernières années doit mener à l'élaboration d'un projet réaliste qui tienne compte des attributs et limites de la baie de Beauport et de son littoral, et de son caractère unique. Il faut rappeler que la baie de Beauport est le seul plan d'eau accessible et navigable tant à marée haute qu'à marée basse, en retrait de la circulation maritime, à l'abri des courants intenses, et soumis à des vents particulièrement propices liés à la topographie des lieux. D'autre part le littoral de la baie de Beauport est malheureusement situé en aval de tout ce qui pollue à Québec, rendant l'eau toujours impropre à la baignade et l'air souvent irrespirable et impropre à des activités sédentaires sur le littoral. À l'analyse, il ressort que l'usage premier du site a été et devrait être dédié prioritairement à la pratique et au développement des sports de voile légère, etc, au bénéfice de tous les citoyens de Québec adeptes actuels et futurs de ces sports.

Quant aux nouvelles infrastructures (essentiellement des bâtiments), leur réaménagement devrait prévoir de regrouper et recentrer physiquement les activités de voile sur le site, de favoriser une proximité avec le plan d'eau et un accès facile depuis les stationnements, et de prévoir des lieux de regroupement et de fraternisation des adeptes. À cette fin, on devrait reconsidérer l'à propos du bâtiment central (la super-cabane à patates frites) et éventuellement sa démolition.

Enfin, la vocation du site arrêtée et les infrastructures remises à niveau, la Ville devrait déterminer les ressources annuelles qu'elle entend consacrer à ce créneau sportif, et confier la gestion du site à un organisme sans but lucratif composé de l'ensemble des usagers. Ici encore, l'expérience a démontré que les usagers savent gérer ce site plus efficacement et à moindre coût.

Depuis 25 ans, quelques dizaines de milliers de citoyens de Québec de tous âges sont passés par la Baie de Beauport pour faire l'apprentissage des sports de voile. À l'instar des autres grandes villes maritimes, Québec doit pouvoir compter sur un club/école de voile dynamique et doté d'infrastructures adéquates. On ne saurait abandonner en si bonne route.

Richard Carrier, Membre fondateur de l'Association nautique de la Baie de Beauport et ex-président.



Baie de Beauport: la position du Port de Québec contestée

(Québec) La position du Port de Québec concernant le projet d'expansion de près de 400 millions \$ du côté de la baie de Beauport est contestée. Au lieu d'une consultation publique non contraignante comme le propose l'administration portuaire, le Conseil régional de l'environnement (CRE) de la région de la Capitale-Nationale demande la tenue d'audiences publiques indépendantes sur le projet d'allonger les quais de 600 mètres à la baie de Beauport.

« C'est inconcevable qu'un projet d'une telle ampleur ne soit pas soumis à une commission d'examen environnemental et que des contre-expertises ne puissent pas être faites pour avoir tout l'éclairage sur les impacts de ce projet », a affirmé, hier, le directeur général du CRE de la région de la Capitale-Nationale, Alexandre Turgeon, au cours d'une entrevue au Soleil. Il craint que le Port utilise une « astuce » de la Loi fédérale sur l'environnement pour éviter la tenue d'audiences publiques indépendantes et présente le projet d'expansion comme un fait accompli.

« Il faut que l'esprit de la loi soit respecté. La population est en droit d'avoir des audiences publiques indépendantes et pas une simple consultation qui ne serait pas contraignante pour le Port. On fait aujourd'hui un bout de route d'un kilomètre et ça nécessite une étude d'impact et des audiences publiques. Ce serait deux poids deux mesures que le port ne soit pas soumis à cette approche », a-t-il soutenu.



Image de l'Association des kitesurfeurs et véliplanchistes de Québec

Le Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale demande la tenue d'audiences publiques indépendantes sur le projet d'allongement de 600 mètres des quais à la baie de Beauport.

M. Turgeon suggère même au président du port, Ross Gaudreault, de demander au gouvernement fédéral la tenue d'audiences publiques indépendantes quant au projet d'expansion des installations portuaires à la baie de Beauport. « Le Port doit agir comme un très bon citoyen corporatif et demander la mise en place d'une telle commission d'examen. Si M. Gaudreault a confiance dans la qualité, la pertinence du projet, je ne vois pas pourquoi il aurait peur de soumettre ce projet à une commission d'étude », a-t-il affirmé.

Gaudreault persiste

Ross Gaudreault a confirmé qu'il ne souhaitait pas la tenue d'audiences publiques indépendantes. « Nous ne voulons pas pour autant faire le projet en cachette. Il y aura une consultation publique. Il est toutefois trop tôt pour dire ce qui arrivera », a-t-il indiqué, hier, au Soleil.

L'expansion du port a soulevé des craintes quant au risque d'ensablement de la baie de Beauport et au sort de la plage qui pourrait être réduite par l'allongement du quai. Pour l'heure, le CRE de la Capitale-Nationale ne se prononce pas sur le bien-fondé du projet d'expansion. Il préfère avoir toutes les informations pertinentes sur le projet dans le cadre d'une commission d'examen public avant de tirer une conclusion. Pour allonger les quais du côté de la baie de Beauport, l'administration portuaire compte sur une aide financière appréciable du gouvernement fédéral dans le cadre des programmes d'infrastructures. La ministre fédérale Josée Verner a bien accueilli le projet, sans toutefois confirmer qu'Ottawa débloquera des fonds pour cet investissement majeur. Les détails du projet d'expansion du port n'ont pas été rendus publics.



Jean Lacoursière, Victoria, C.-B.
Le 16 avril 2009

Remblayer le fleuve à Beauport pour contrer la crise

Flairant l'occasion, le pdg du Port de Québec Ross Gaudreault, fonctionnaire fédéral et homme puissant dominant le littoral, souhaitait dernièrement que le fédéral consacre 387 millions de son programme d'infrastructures pour construire de nouveaux quais de transbordement de vrac à même la baie de Beauport. Ces quais (610 mètres x 375 mètres) ruinerait les attraits du site récréotouristique aménagé au coût de 19 millions pour le 400^e de Québec. Le pdg du Port est clair : « Il y aura 1 000 travailleurs sur ce chantier pendant quatre ans. [...] Si on a l'argent pour le projet, on y va. Si on ne l'a pas, on ne le fera pas. »

Plus récemment, l'ingénue députée Josée Verner se demandait: « Un projet aussi important que le projet d'expansion du Port de Québec, est-ce que ça nécessite des audiences publiques? » Pour justifier une augmentation du vrac aux pieds de Québec, l'argument est économique, mais louche.

Selon Ross Gaudreault, le Port génère dans la région des retombées annuelles de 600 millions et 5 500 emplois. Voilà de nouveaux chiffres, de source inconnue à ce jour. Ces dernières années, le Port citait plutôt une étude de 1995 estimant des retombées de 350 millions et 6 000 emplois. Ces chiffres représentent l'impact de TOUTE l'industrie maritime de Québec–Chaudière–Appalaches.

Or, dans cette étude, les entreprises de transbordement de vrac sont regroupées dans la catégorie «Industries portuaires», qui généraient en 1994 des impacts de 107 millions et 2 260 emplois (dont 1 500 chez MIL-Davie).

Curieusement, cela ressemble aux résultats d'une étude de la Conférence régionale des élus sur le transport des marchandises et utilisant des données de 2001. Seule étude connue n'émanant pas de l'industrie maritime elle-même, on y apprend que le secteur « Transport maritime des marchandises dans Québec–Chaudière–Appalaches » produisait en 2001 des retombées de 115 millions et 1478 emplois. (En 2007, le PIB de Québec–Chaudière–Appalaches était 39 milliards).

On ajoute: « Le Port de Québec est reconnu comme étant une installation compétitive pour le transport des vracs solides et liquides en raison [...] de la faible intensité en main-d'œuvre exigée par ces activités. » Cela est connu: le transbordement de vrac requiert peu de main-d'œuvre, mais beaucoup d'espace. En 1981, la firme Pluram, alors sous contrat avec le Port, avait étudié les impacts d'un agrandissement à Beauport de même nature que celui envisagé aujourd'hui, mais approximativement 10 fois plus important. Pluram évaluait l'impact économique de l'exploitation de cet agrandissement comme étant mineur. On peut conclure que l'impact d'un projet dix fois plus petit serait encore plus faible, surtout qu'un terminal de vrac est davantage automatisé aujourd'hui qu'en 1981.

Aux citoyens stupéfaits que la magnifique baie de Beauport puisse être partiellement remblayée pour une activité à faible valeur ajoutée comme le transbordement de vrac, Ross Gaudreault réplique: « Il n'y a pas rien que des parcs qu'il faut faire, je trouve ça beau, des parcs, mais aussi, il faut créer des jobs ». Toutefois, lorsqu'on lui demande à l'assemblée générale annuelle 2008 de l'Administration portuaire combien d'emplois seraient créés à long terme par ce vrac additionnel à Beauport, il n'en a aucune idée.

Il y a longtemps que le pdg du Port milite chez ses patrons – nos élus fédéraux – pour la construction de quais. Entretemps, il se moque des opposants au projet, leur disant d'attendre le dévoilement des plans avant de contester. Est-ce à dire que le pdg quêterait à Ottawa sans plans? Pourtant, le tracé des quais est connu depuis la réunion du Conseil municipal du 4 juillet 2007, alors que les élus ont avalé un Protocole d'entente (ultérieurement avorté par le gouvernement du Québec) montrant ce tracé et obligeant la Ville à appuyer l'expansion portuaire à Beauport. On y a entendu la mairesse Boucher menacer le Conseil afin qu'il adopte ce Protocole, sous peine de voir s'arrêter net les travaux préparatoires au 400e à Beauport.

Pour tenter de calmer les citoyens inquiets, le pdg du Port a promis à plusieurs reprises des « audiences publiques ». Cela n'est que poudre aux yeux. Le Port de Québec n'est lié qu'au processus le moins contraignant du Règlement sur l'évaluation environnementale concernant les administrations portuaires canadiennes (REEAPC), connu sous le nom d'« Examen préalable », et par lequel le Port est à la fois juge et partie (!). Il n'a aucune obligation de tenir compte des opinions des citoyens émises lors de consultations publiques et le recours à ces dernières reste d'ailleurs discrétionnaire.

Devant l'ampleur des impacts environnementaux, économiques et sociaux d'un tel projet dans une ville du Patrimoine mondial comme Québec, ce projet devrait pourtant, comme cela est possible, faire l'objet d'un « Examen par une commission » (audiences publiques avec la participation d'experts) qui devrait analyser les justifications et les autres moyens de réaliser le projet. Si cette expansion portuaire est aussi nécessaire que le Port le prétend et si Beauport est le seul endroit où elle peut avoir lieu, un tel examen le révélera au grand jour.

Projet d'expansion à la Baie de Beauport: la position du Port de Québec surprend

(Québec) Un autre groupe de concertation dans le domaine de l'environnement – ZIP Québec – appuie la demande pour la mise en place d'une commission d'examen indépendante du projet d'expansion du Port de Québec à la baie de Beauport. « Je suis surprise de la position du Port de Québec de ne pas accepter une commission d'examen. C'est pourtant à l'avantage du Port que les citoyens aient toute l'information d'autant plus que des études d'impact seront financées par les deniers publics », a commenté au Soleil, la directrice générale de ZIP Québec, Hamida Hassein-Bey.



Le projet implique d'allonger de 600 mètres les quais du Port de Québec à la baie de Beauport.
Photothèque Le Soleil, Erick Labbé

L'organisme a réagi à la suite de la prise de position du Conseil régional de l'environnement de la région de la Capitale-Nationale, qui a demandé la tenue d'audiences publiques indépendantes sur le projet d'expansion du port au coût de près de 400 millions \$. « Je ne comprends pas le refus du Port pour une commission d'examen. Pourtant, il y a eu des consultations publiques concernant l'aménagement du terminal de croisières, de l'Agora et de la plage à la baie de Beauport », a-t-elle ajouté. Le président du conseil d'administration de l'organisme de concertation, André Lafrance, a écrit, en novembre dernier, au ministre fédéral des Transports, John Baird, afin qu'il mette sur pied une commission d'examen public sur le projet d'allonger de 600 mètres les quais à la baie de Beauport. « Nous sommes d'avis qu'il faut rassurer certains intervenants le plus tôt possible à l'effet que le processus de consultation choisi pour un tel projet majeur permettra aux citoyens et intervenants d'y participer pleinement et d'obtenir des réponses à leurs interrogations", peut-on lire dans la lettre.

Intérêt public

Par ailleurs, Mme Hassein-Bey craint que le débat entourant l'expansion des installations portuaires fasse l'objet de prises de position politique partisane au détriment de l'intérêt public. « Le dossier de la baie de Beauport a toujours été un enjeu très politique. Le débat a été houleux et peu serein », a-t-elle dit. Elle déplore également que certains groupes – sans les nommer – se soient prononcés contre le projet d'expansion à la baie de Beauport avant même que des études d'impact détaillées aient été complétées et qu'on ne connaisse pas non plus les mesures d'atténuation qui seront proposées.

À son avis, il n'y a que deux choix à faire : « Ou on accepte un mariage entre les deux usages, récréatif et industriel, avec des mesures d'atténuation des effets négatifs sur la plage et l'environnement, ou on refuse tout simplement l'expansion du Port de Québec à la baie de Beauport. »



Régys Caron
Le 24 avril 2009



PHOTO RÉGYS CARON

■ Le maire Régis Labeaume a obtenu l'appui de son homologue Richard Daley pour relier Québec à Chicago par un train à grande vitesse via Montréal, Toronto et Windsor.

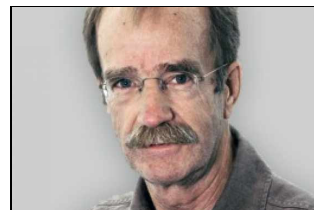
Se baigner à Chicago

(RC) Chicago a préservé la qualité de l'eau de ses 33 plages publiques qui donnent sur le lac Michigan en inversant la coulée de la rivière Chicago à la fin du 19e siècle. La rivière était fortement polluée par les égoûts et des travaux de

dragage ont permis de faire couler l'eau vers le sud jusqu'au fleuve Mississippi. Aujourd'hui, on peut se baigner au pied des gratte-ciel de la ville de vents. Une promenade longue de 26 kilomètres avec piste cyclable donne sur le lac.

ÉDITORIAL

Les moyens de juger



Difficile d'imaginer qu'un projet d'expansion majeur du Port de Québec – près de 400 millions \$ – puisse voir le jour sans la tenue de véritables audiences publiques sur ses impacts. À plus forte raison s'il vient empiéter sur le littoral du Saint-Laurent.

C'est pourtant ce que voudrait réaliser l'administration portuaire à la baie de Beauport. Et le président de l'Administration portuaire de Québec (APQ), Ross Gaudreault, juge qu'une simple « consultation publique » serait suffisante pour répondre aux questions et apaiser les craintes de ceux qui s'inquiètent des effets d'un tel projet sur l'environnement.

L'allongement de 600 mètres des quais du Port à la baie de Beauport n'est pas une mince affaire et les raisons de s'inquiéter ne manquent pas. Ne serait-ce qu'en raison des possibles impacts sur les aménagements de la baie de Beauport. Peu de municipalités peuvent se targuer de disposer d'une plage de sable blond au coeur de la ville.

Rénovées l'an dernier au coût de 19,3 millions \$, les installations que le Port a lui-même léguées à la Ville pour son 400e ont donné le goût aux Québécois de se réapproprier ce lieu qui – faut-il le dire – avait été laissé à l'abandon pendant de trop nombreuses années. Au moment où les améliorations au réseau de traitement des eaux usées laissent entrevoir enfin la possibilité de s'y baigner, il serait pour le moins malheureux d'en menacer la pérennité.

Or il s'en trouve pour s'inquiéter d'un possible empiètement du Port sur ces lieux ou encore sur les risques d'ensablement de la baie. Le pdg du Port, Ross Gaudreault, est, lui, convaincu que ces inquiétudes s'estomperont quand les détails du projet seront connus.

Il ne s'agit pas ici de leur donner raison ou tort sur le fond, mais plutôt de se donner les moyens d'en juger. Ce n'est pas la première fois que l'Administration portuaire rechigne à soumettre ses projets à un oeil critique. Il avait ainsi fallu multiplier les pressions pour l'amener à discuter de ses projets à la Pointe-à-Carcy. Pourtant ces pressions ont permis de bonifier le projet et d'en atténuer les impacts dans le cas du terminal de croisières. Et de sauver tout bonnement l'Agora du pic des démolisseurs, l'an dernier.

Le Conseil régional de l'environnement de la région de la Capitale Nationale a raison d'exiger la tenue d'audiences publiques sur le projet d'allonger les quais dans la baie de Beauport. Les citoyens ont le droit d'exprimer et d'entendre les points de vue divers sur le projet et, surtout, d'en connaître les réels tenants et aboutissants avant d'être placés devant le fait accompli.

Ottawa et le fleuve à Québec

Au-delà des souvenirs sélectifs de feu Jean Pelletier au sujet de l'édifice « Les Terrasses du Vieux-Port » qui défigure la façade maritime du Vieux-Québec, le blocage de l'accès visuel et physique au fleuve devant la Vieille Capitale résulte d'une contre-offensive fédérale déclenchée à la suite de la décision du gouvernement de René Lévesque de donner à l'État du Québec un accès tout symbolique mais néanmoins prestigieux au Saint-Laurent et au monde extérieur au cœur de sa capitale nationale.

Le 11 novembre 1980, quand le gouvernement du Québec annonça sa décision d'implanter rue Dalhousie un musée national « ouvert plus particulièrement sur les civilisations du monde atlantique », le fleuve était encore visuellement et physiquement accessible à l'endroit choisi. Sitôt après, Ottawa mit sur pied une Corporation immobilière très politisée, la Société du Vieux-Port de Québec (23 mars 1981). Pourvue d'un budget initial de 62 millions de dollars, cette Société fédérale s'empressa de construire une vaste esplanade entre le Vieux-Québec et le fleuve.

Elle érigea ensuite un mur continu d'édifices administratifs fédéraux le long de la rue Dalhousie. Un énorme stationnement étagé apparut comme par hasard devant le futur Musée québécois de la Civilisation. Un marché festivalier à l'américaine fut également implanté au coût de dizaines de millions de dollars... et fit faillite. Personne ne fut inquiété. De son côté, le gouvernement du Québec resta inerte: « Le fleuve, c'est fédéral. »

Aujourd'hui, des ministères fédéraux occupent physiquement la quasi-totalité de la façade maritime de la capitale provinciale. Contrairement à Montréal et à son Vieux-Port, à Québec presque tous les espaces publics riverains ont été dilapidés et perdus pour la population. Le vieux rêve d'un « quartier urbain modèle » fédéral (1974) est devenu réalité. Cette politique de possession par l'immobilier est analogue à celle utilisée à Hull (aujourd'hui Gatineau) au cours des années Trudeau. Elle revivra à Québec avec un futur « édifice-phare » lequel, comme son nom l'indique, aura pour fonction d'inonder de lumière canadienne cette caverne de l'obscurantisme provincial que représente la Vieille Capitale aux yeux des mandarins d'Ottawa.

Avec le stationnement étagé en rive du fleuve, il s'agissait d'en finir avec les prétentions du Québec de construire un jour les phases deux et trois d'un musée « national » québécois. En outre, on priva l'institution d'un panorama grandiose vers le fleuve et l'île d'Orléans qui eût procuré prestige et force d'attraction à l'État commanditaire. Une fois assuré que ce musée ne pourrait accéder à une envergure autre que modestement provinciale, le fédéral répliqua en construisant à Gatineau son propre Musée canadien des Civilisations, une machinerie identitaire canadienne dont la construction seule s'éleva à 400 millions de dollars. Tel fut l'épilogue d'une algarade fédérale-provinciale qualifiée à l'époque de « guerre des musées ».

À Québec, à l'ombre de la citadelle britannique, c'est le Canada -- et non le Québec -- qui désormais domine physiquement et symboliquement l'accès au fleuve. Nul pays digne de ce nom ne peut se permettre de laisser une province irrédentiste prendre le contrôle d'une telle porte maritime donnant sur l'international, même symboliquement. Au Canada, une interface urbano-fluviale, porte ouverte sur le monde extérieur, restera toujours fédérale, à l'instar d'un aéroport international.

En arrivant au pays par le fleuve, croisiéristes et équipages doivent comprendre qu'ils arrivent au Canada et non au Québec. Ils doivent également voir que le pays possède une armée en mesure d'imposer l'ordre (Citadelle et École navale). Apanage des États centraux, un tel dispositif sécuritaire autour des ports maritimes remonte à l'Antiquité.

Aujourd'hui, Ottawa prépare en secret un édifice massif à la tête du bassin Louise, de quoi assurer un avenir paisible au club privé fédéral qui jouit du monopole de l'usage de ce vaste plan d'eau public. Cela se passe à quelques centaines de mètres de l'Assemblée nationale du Québec. Comme d'habitude, personne ne s'y intéresse.



Document ajouté à la Revue de Presse

Le condominium « Les Terrasses du Vieux-Port », construit à l'intérieur du « périmètre UNESCO », après que la ville de Québec eut accédé au titre de Ville du Patrimoine mondial.

Monsieur le Maire, pensez à la Baie de Beauport

Dans l'édition de samedi 25 avril, le journaliste François Bourque, rapporteur officiel pour Le Soleil du voyage de monsieur le Maire Labeaume à Chicago, s'extasiait devant le front de lac de cette ville, soit le *Millenium Park*. En titre, on pouvait lire :«Wow! À perte de vue» et plus loin dans son texte, «...le résultat est spectaculaire et irrésistible...».

En a-t-il toujours été ainsi à Chicago ?

Il y a quarante-deux ans, je passais par Chicago et, à cette époque, le front de lac face à la ville était un cloaque industrialo-portuaire que les gens fuyaient. Qu'a-t-on fait ? Des administrations municipales visionnaires décidèrent de déplacer les activités reliées au port soit au sud ou au nord de la ville afin de redonner à la population l'accès à l'eau. Tant et si bien qu'aujourd'hui Monsieur Bourque disait dans son article de samedi :«Sauf que Chicago est en train de faire la démonstration que le *Millenium Park* est tellement attractif qu'il génère à lui seul des retombées économiques.».

Il est à espérer que monsieur le Maire a lu ces lignes et qu'il révisera sa position face à l'agrandissement du port de Québec qui veut combler la magnifique Baie de Beauport pour y construire deux quais de huit cents mètres et une surface attenante pour y ranger du vrac en transbordement.

Probablement que monsieur le Maire avait été ébloui par la cascade de millions que le PDG du Port, Monsieur Ross Gaudrault, faisait retomber sur la ville. Il faut dire que Monsieur Gaudrault, excellent administrateur portuaire, manie l'hyperbole ou la litote avec beaucoup d'aisance.

Soyons sérieux, deux quais de 800 mètres dans la Baie de Beauport créeraient-ils tant d'emplois ? Non, car avec les techniques modernes de transbordement tout au plus vingt personnes y travailleraient. De plus, le vrac que l'on y entreposerait n'est pas destiné à l'industrie régionale mais bien aux zones industrielles de l'axe Saint-Laurent Grands Lacs.

Devant tant d'aléas, de questions sans réponses, le Maire de Québec devrait réclamer qu'une étude d'impact indépendante (et non faite par l'Administration portuaire de Québec) soit réalisée avant d'hypothéquer l'avenir de cette Baie exceptionnelle sise entre une ville patrimoniale, Québec, une île qui l'est tout autant, l'Île d'Orléans et le secteur Beauport qui mérite autant d'attention que le secteur Sainte-Foy Sillery.

Ouverture du site de la Baie de Beauport le vendredi 15 mai

Les amateurs de sports nautiques pourront profiter à nouveau des magnifiques infrastructures de la Baie de Beauport dès le vendredi 15 mai. Parmi les activités que l'on pourra pratiquer, on comptera la voile, le kitesurf, la planche à voile, le wakeboard, le kayak, le volley-ball et le soccer de plage. Le site sera ouvert tous les jours de 10h à 21h. Le tarif du stationnement a été fixé à 2 \$/heure pour un maximum de 8 \$. Le restaurant sera en fonction dès l'ouverture.

La programmation estivale sera dévoilée le mardi 19 mai. Certains services seront offerts graduellement au cours du mois de juin selon la température. Ils seront tous accessibles lors de la fête d'ouverture qui aura lieu le samedi 20 juin.



La voile, le kitesurf et la planche à voile figurent, entre autres, parmi les activités que l'on pourra pratiquer.

Le projet de piscine au bassin Louise rencontre de l'opposition

La proposition de la Ville de Québec d'aménager une piscine flottante dans le bassin Louise rencontre de l'opposition.

À l'instar des villes de Paris et de Berlin, la Ville de Québec souhaiterait installer une piscine dans un plan d'eau. Ces piscines, situées en pleine ville, sont construites sur de vieilles barges immergées flottant au-dessus d'une rivière ou d'un fleuve pollués.

Or, la Société des gens de baignade qui milite depuis des années pour une véritable plage publique dans le bassin Louise qualifie ce projet de farfelu et a l'intention de s'y opposer fermement. « Ce n'est pas un compromis acceptable une piscine flottante dans le bassin Louise, ça n'a aucun sens et nous allons répliquer à ça assez rapidement », affirme le président Léonce Naud.

Il souligne que l'organisme se bat pour un accès public à l'eau alors qu'il faudrait payer pour avoir accès à la piscine flottante. Par ailleurs, la Société des gens de baignade fait valoir qu'une plage peut satisfaire un plus grand nombre de personnes qu'une piscine.

Léonce Naud craint de plus que l'administration portuaire, qui est propriétaire des lieux, n'opte pour une piscine flottante parce qu'elle pourrait l'enlever facilement pour faire place aux gros bateaux de plaisance.



By MARK CARDWELL
May 18, 2009

Quebec port project hitting rough seas

A half-billion-dollar expansion project that is being billed as essential for the future of the Port of Quebec will not go ahead without the financial support of the federal government, says the port's president and CEO.

But a growing number of people and politicians in the provincial capital say they won't help to secure that support without a full and independent public and environmental review of the project - a process the port has so far refused to endorse.

In a recent interview with journalists in Sept-Îles, where he addressed a lunchtime audience of local businesspeople to tell them about the potential economic benefits from international cruise ships - the first-ever of which will arrive in the North Shore mining city on May 19 - Quebec port boss Ross Gaudreault restated the need for Ottawa to approve and finance a massive development plan for the Beauport Bay sector at the east-end of his port.

"No expansion will see the light of day without federal support," Mr. Gaudreault said about the project, which involves dredging, landfill and the construction, beginning in 2011, of two fully equipped 1,000-foot berths. The total cost of the project has been pegged at \$350-\$450 million.

According to Mr. Gaudreault, who has pushed back retirement plans to promote the project, the berths are essential for the future of the port. "We handled three million tonnes of cargo in Beauport a decade ago; now it's double that with the same infrastructure," he told Canadian Sailings last fall. "We can't do that endlessly. We need more room."

Beauport, he added, "is the only area where we can get the 15 metres of depth that we need." In addition to bolstering the Port of Quebec's position as a key facilitator for international and national trade on the St. Lawrence-Great Lakes corridor, Mr. Gaudreault said the nature of the expansion project - to enhance transshipment capacity in an already industrial area of the port that is far from people's homes - is "a quiet activity" that will not have any negative impacts on the city. "We are now for bulk what Montreal is for containers," he said. "We absolutely need this project to remain competitive - for our port, for the marine industry, for the region, for the province, for Canada."

In recent weeks, however, several groups have spoken out against the non-binding, port-run format of public hearings that the port authority's administration has proposed. Notably, the Conseil regional de l'Environnement - or CRE - a non-profit group that represents several dozen local and regional municipal bodies, organizations and companies, has publicly slammed the port for not wanting independent hearings on the project.

"The port must act like a good corporate citizen and ask for the setting up of an (environmental) commission," said Alexandre Turgeon, the group's general manager. "If Mr. Gaudreault is confident about the quality and the pertinence of the project, I don't see why he'd be afraid to submit it before (such a commission)."

Mr. Gaudreault did not return calls to Canadian Sailings on the subject. However, he told Le Soleil newspaper that "we don't want to do the project in hiding. There will be public consultations, but it's too early to say what will happen."

Canadian Sailings: www.canadiansailings.ca

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL 2008

LA MARINA DU PORT : ANCRÉE AU CŒUR DE LA VILLE

«La réparation de la porte sud-est de l'écluse suite au bris survenu à la toute fin de la saison 2007, fût le premier défi relevé avec succès. Cette réparation s'avérait d'autant plus nécessaire avec le spectaculaire achalandage qui s'annonçait imminent. En effet, des dizaines de milliers de personnes se sont massées sur les abords des quais et des installations de la Marina, que ce soient pour assister à une représentation du Moulin à images, à un spectacle à la Place 400e, ou simplement pour venir profiter de l'ambiance qui émanait du secteur en cette période de réjouissance.

Par ailleurs, afin de satisfaire à une demande de plus en plus grandissante, la Marina fit l'acquisition et l'installation d'une nouvelle section de pontons flottants permettant d'accueillir de nombreux bateaux de plaisance de type méga-yacht. Notons que suite à l'ajout de ces quais, des dizaines de super-yachts ont bénéficié des services et du charme de la Marina en 2008, en plus de permettre d'accueillir la goélette Marie-Clarisse de même que les monocoques participant à la Transat Québec Saint-Malo.

La Grande traversée de l'Atlantique Québec La Rochelle, la Transat Québec Saint-Malo et la tenue du Défi international des jeunes marins, ont nécessité l'expertise des employés de l'APQ et l'utilisation du matériel de la Marina afin d'assurer la manutention des bateaux participant à ces courses. De plus, grâce à la précieuse participation de la Marina, plusieurs compétiteurs ont pu sortir leur bateau de l'eau afin d'effectuer des réparations ou des opérations d'entretien avant le départ.

Malgré toute cette effervescence, la Marina du Port de Québec se devait d'être aussi efficace et près de ses membres qu'à l'ordinaire. De plus, l'ampleur et la fréquence des mouvements de foule obligèrent le personnel de la Marina à user d'une plus grande vigilance afin d'assurer une gestion efficace de la circulation piétonnière et des bateaux de plaisance. De nombreux événements se sont succédés et ont créé des phénomènes de foule sur une base quasi-quotidienne entre les mois de juin et septembre.

La gestion des places à quai a représenté un défi de taille quotidien étant donné le nombre excessivement élevé de demandes reçues. L'attrait accru du secteur en cette période de festivités a engendré une augmentation de 80 % du nombre de nuitées pour les plaisanciers visiteurs par rapport à la saison 2007. L'accueil de cette nouvelle clientèle ne s'est pas effectué au détriment des membres et de la clientèle habituelle. Le personnel en place s'est affairé à veiller à la quiétude et au confort de l'ensemble de ses clients et ce, malgré la hausse impressionnante de l'achalandage. Ces efforts ont été visiblement appréciés car, pour la prochaine saison, les demandes d'adhésion à la Marina sont, comme à l'habitude, très élevées et bonifient une liste d'attente déjà bien remplie.

La Marina constitue l'un des beaux actifs touristiques dont profite Québec pour attirer le tourisme à caractère nautique. La Marina est toutefois beaucoup plus qu'un actif à caractère nautique. Elle maintient la vocation maritime du Bassin Louise, autrefois fréquentée par des cargos. Entourée de pistes cyclables et de promenades, elle offre aux citoyens de Québec un lieu de rassemblement faisant partie de la vie urbaine de Québec. Ce qu'offre la Marina du Port de Québec ne se retrouve nulle part ailleurs dans la région. Il est à souligner que les fêtes programmées pour 2008 ont permis la mise à niveau de certaines installations (promenades, éclairage urbain et aménagements paysagers).

Entourée de pistes cyclables et de promenades, la Marina offre aux citoyens de Québec un lieu de rassemblement faisant partie de la vie urbaine de Québec. Afin de pouvoir faire face à la panoplie d'événements qui s'annonçaient à l'horizon, la Marina se devait d'être prête à affronter les défis entourant la célébration des festivités du 400^e anniversaire de la Ville de Québec.

Radio-Canada (RADIO)

Nouvelles locales
Le 19 mai 2009

Baie de Beauport

Animation estivale

Le nouveau gestionnaire de la baie de Beauport, Gestev, a présenté, mardi, la programmation des événements qui auront lieu sur le site cet été. Gestev veut faire de la baie de Beauport un lieu incontournable pour les amateurs de sports nautiques. Le site accueillera notamment une école de voile avec des camps de jour pour les jeunes.

Le gestionnaire compte aussi y tenir des compétitions de différents sports : frisbee, voile. Des activités seront aussi organisées pour les familles. La baie de Beauport sera animée. Des spectacles seront présentés tous les samedis à compter du 20 juin.

Le contrat de gestion de la baie de Beauport a été octroyé pour cinq ans sans appel d'offre au groupe Gestev. Ross Gaudreault, président-directeur général du port de Québec, a de nouveau expliqué cette décision, mardi. « On cherchait une compagnie qui était capable de gérer la baie de Beauport de façon adéquate et on avait vu le résultat de Gestev avec ce qu'ils font au mont Sainte-Anne, avec le Red Bull, les fêtes de la Nouvelle-France, alors on ne voulait pas se tromper. On a un équipement qui vaut 25 millions et on les a essayés, ça a été formidable, la baie de Beauport a été bien gérée et Régis Labeaume [maire de Québec] et moi, ça ne nous tentait pas de recommencer ça chaque année », dit-il.

La gestion de la baie de Beauport coûte 600 000 \$ à la Ville de Québec. Les organisateurs espèrent accueillir 150 000 visiteurs cet été. Le site est ouvert tous les jours de 10 h à 21 h.

La baie de Beauport veut devenir un lieu de rendez-vous

(Québec) Gestev voit grand. Son président, Patrice Drouin, à qui la Ville de Québec et le Port de Québec ont accordé, sans aller en appel d'offres, le mandat d'animer la baie de Beauport pendant les cinq prochaines années, voudrait bien en faire le lieu de rendez-vous de la population québécoise en fin d'après-midi. « On a plus grand que sur la Grande-Allée », prévient l'homme d'affaires qui annonce de la musique d'ambiance en fin d'après-midi, pour un 5 à 7 à la plage et un apéro bien mérité.



« On a plus grand que sur la Grande-Allée », prévient Patrice Drouin, président de Gestev, qui annonce de la musique d'ambiance en fin d'après-midi, pour un 5 à 7 à la plage et un apéro bien mérité. »

« Avec Patrice Drouin aux commandes de l'organisation de l'animation, je peux dormir en paix et m'occuper du port de Québec » a insisté, deux fois plutôt qu'une, Ross Gaudreault, le flamboyant président du Port. « Le maire Régis Labeaume et moi, ça ne nous tentait pas d'aller chaque année en soumission. On verra dans cinq ans » les résultats de cette décision.

Très à l'aise, Ross Gaudreault défend toujours sa décision, comme il ne change pas d'avis sur la programmation à l'agora du Vieux-Port. « Ne vous inquiétez pas, dit-il aux journalistes, quand on commence un projet, on le finit. Pour l'instant, on a trois ou quatre concerts. C'est un début et c'est mieux que rien. »



« Avec Patrice Drouin aux commandes de l'organisation de l'animation, je peux dormir en paix et m'occuper du port de Québec » a insisté, deux fois plutôt qu'une, Ross Gaudreault, le flamboyant président du Port.

Mais la baie de Beauport n'a pas été aménagée à grands frais pour devenir le lieu de rencontres après les heures de bureaux. Non, c'est, d'abord et avant tout, un endroit pour la pratique des sports de plage et de mer. Du workout en plein air, un Festivague où l'on pourra s'initier au canoë-kayak (le 4 juillet), des camps de jour de voile, un tournoi de frisbee (le 17 juillet), deux championnats de voile (classe 29 et classe 49), du wakeboard (le 15 août) et même un salon des carrières maritimes (du 1er au 3 octobre).

« Les familles apprécieront les jeux d'eau et le parc pour enfants et la piste cyclable, à proximité, offre la possibilité de profiter du site en y venant à vélo ou en patins à roues alignées » fait aussi savoir Daniel Robitaille, le directeur général de l'organisation. L'ouverture officielle aura lieu le samedi 20 juin, même si le site est déjà accessible.

Les détails de la programmation seront mis en ligne à www.baiedebeauport.com



Diane Tremblay
Le 20 mai 2009

150 000 personnes attendues

Gestev voit grand pour la baie de Beauport

Le nouveau gestionnaire de la baie de Beauport compte attirer quelque 150 000 visiteurs au cours de la saison 2009 qui s'est amorcée le 15 mai dernier.

Pour Gestev, il s'agit là d'un objectif supérieur aux résultats enregistrés, l'an dernier, alors que 100 000 personnes s'étaient rendues sur le site, incluant les 40 000 spectateurs du Chemin qui marche, présenté dans le cadre du 400e anniversaire de Québec.

L'été, qui a débuté tardivement l'an dernier, laisse croire au président de Gestev, Patrice Drouin, que tous les espoirs sont permis pour 2009, d'autant plus que l'entreprise a eu plusieurs mois pour se préparer, ce qui n'était pas le cas en 2008. « L'an passé, on était à la dernière minute. On cherchait une compagnie capable de gérer la baie de Beauport de façon adéquate. On a vu ce que Gestev était capable de faire. Avec un équipement de 25 millions de dollars, on ne voulait pas se tromper. On les a essayés et cela a été formidable. La baie de Beauport a été bien gérée », a déclaré M. Ross Gaudreault, président-directeur général du port de Québec.

Sans appel d'offres

M. Gaudreault a défendu la décision de l'administration portuaire d'accorder le mandat de gestion à cette entreprise pour les cinq prochaines années sans avoir recours au processus habituel d'appel d'offres. La défunte association nautique de la baie de Beauport, qui a modifié ses chartes après 25 ans d'existence pour devenir une coopérative, aurait aussi été intéressée.

« Régis Labeaume et moi, ça ne nous tentaient pas de recommencer à chaque année. On a décidé que Gestev, c'étaient des gens sérieux et on verra dans cinq ans », a-t-il ajouté.

La Ville de Québec s'est engagée à verser une contribution de 600 000\$ par année pour assurer le bon fonctionnement du site. La saison 2009 se poursuivra jusqu'au 15 novembre prochain pour un total de 67 jours d'activités supplémentaires. Près de trentaine de personnes travailleront à la baie de Beauport qui verra naître une nouvelle école de voile dont le nom reste à déterminer. Une programmation complète a été concoctée pour plaire au plus grand nombre.

Baie de Beauport

Patience! rétorque le p-dg du port de Québec

Piscine flottante, agora, sortie d'autoroute, alouette, le président-directeur général du port de Québec, M. Ross Gaudreault, a été bombardé de questions, mardi, lors du point de presse qui a suivi le lancement officiel de la programmation de la baie de Beauport.

« Le projet de piscine flottante, c'est déjà un peu mieux qu'une plage au centre-ville. Personne ne m'a présenté de projet encore, mais je serai à l'écoute », a-t-il déclaré.

Au sujet de l'agora du Vieux-Port, M. Gaudreault ne désespère pas. À l'heure actuelle, trois ou quatre spectacles sont prévus au programme. Avec les spectacles gratuits présentés « partout » l'année dernière, les producteurs ne se sont pas bousculés aux portes. « L'agora est là pour 100 ans, alors il y a quelqu'un qui va arriver dans le décor à un moment donné. L'agora va fonctionner. Il faut lui donner du temps. Trois ou quatre shows, c'est mieux que rien. La baie de Beauport, ça n'a pas réussi en un an. Même affaire avec l'agora. Donnez-nous du temps », a dit M. Gaudreault.

Bien que l'aménagement d'une sortie sur la rue d'Estimauville pour la baie de Beauport ne soit pas de son ressort, le p-dg du port est confiant que ce projet verra le jour tôt ou tard. L'amélioration de l'accessibilité au site fait l'unanimité auprès des principaux acteurs.



Malgré le petit vent frisquet, quelques irréductibles s'en sont donnés à cœur joie, mardi, sur les berges de la baie de Beauport.



Annie Saint-Pierre
Le 22 mai 2009

Expansion du Port de Québec

Josée Verner en fait une priorité

La ministre fédérale Josée Verner, responsable de la région de Québec, dit croire sincèrement au projet d'expansion du Port de Québec, souhaité au coût de 380 millions\$. Interrogée par Le Journal de Québec sur l'évolution du projet, la ministre Verner a répondu qu'elle « accompagne » la direction du Port de Québec pour ce projet d'agrandissement devenu l'une de ses priorités.

L'Administration portuaire souhaite effectivement obtenir 380 millions\$ du gouvernement fédéral pour ajouter deux quais du côté des battures de Beauport. Le projet recevrait 150 millions\$ supplémentaires de la part du Port de Québec et de partenaires privés pour l'aménagement d'autres infrastructures.

« La demande est de 380 millions pour l'instant, c'est un très beau projet que je pousse au maximum », a dit la ministre, en précisant toutefois qu'elle doute qu'il sera financé en totalité. Actuellement, la direction du Port réalise les études environnementales de ce projet d'expansion qui a déjà été proposé en 1985. Selon M. Ross Gaudreault, le président et directeur général, la mise à jour des anciennes études et des consultations publiques pourraient suffire à obtenir les autorisations environnementales.

Un processus d'audiences publiques est exclu, selon lui.

leSoleil

Pierre Pelchat
Le 10 juin 2009

Piscine flottante

« (...) Par ailleurs, le président du Port ne ferme pas la porte à la possibilité d'installer une piscine flottante dans le bassin Louise, comme l'a suggéré un document de consultation de la Ville de Québec. « J'ai pas regardé les plans comme il faut. Ça vaut la peine de regarder d'une certaine façon. C'est mieux qu'une plage parce qu'une plage, la réponse, c'est non », a-t-il répondu. M. Gaudreault faisait référence au projet de plage publique que la Société des Gens de Baignade de Québec souhaite voir aménager à la tête du bassin Louise.

Quant au projet d'agrandissement de 400 millions \$ du port du côté de la baie de Beauport, M. Gaudreault a indiqué qu'il n'était pas encore prêt à en dévoiler tous les détails. « On travaille sur nos études, le projet. On avance tranquillement », a-t-il affirmé. Il a donné l'assurance que ce développement ne se fera pas au détriment de l'environnement. « Ça fait 22 ans que je suis là. Vous n'avez pas affaire à un fly by night. J'ai jamais rien fait au port qui a nui à l'environnement. Regardez ce qu'on a réalisé depuis 22 ans », a-t-il soutenu. »

Prioriser le bassin Louise pour la baignade

La société des Gens de baignade demande à la Ville de Québec de prioriser le réaménagement du bassin Louise dans le plan vert bleu blanc qu'elle entend développer. Les Gens de baignade, qui réclament depuis plus de dix ans un accès au bassin Louise, sont convaincus qu'il s'agit du meilleur endroit pour construire un parc-plage. Ils en sont venus à cette conclusion après avoir étudié le potentiel offert par différents sites comme la baie de Beauport, la plage Jacques-Cartier et l'Anse-au-Foulon.



De gauche à droite : Léonce Naud et Jimmy Royer, de la société des Gens de baignade, sont accompagnés de Christian Simard, directeur général de Nature Québec.

Le bassin Louise, de par sa situation géographique, est le plan d'eau qui dessert la plus grande densité de population. De plus, l'endroit est bien desservi par les réseaux de piste cyclable et de transport en commun.

« Il est crucial que les sites soient accessibles autrement que par automobile », a fait part Léonce Naud, porte-parole du groupe. La dernière proposition des Gens de baignade consiste à scinder le bassin de la marina en deux. Une partie, d'une superficie de 25?000 mètres carrés, serait dédiée à la baignade. Le parc-plage pourrait être aménagé du côté de la rue Quai Saint-André, où les membres de cette société font trempette chaque année. L'eau serait renouvelée à partir du fleuve et filtrée pour assurer sa qualité

La réalisation de ce projet coûterait au bas mot 25 millions de dollars. Les Gens de baignade comparent leur proposition à l'aménagement du parc Jean-Drapeau, à Montréal, dont la réalisation s'élevait cependant à quelque 8 millions en 1990.

« On a été parmi les quelques fous qui se faisaient dire que c'était totalement impossible de renaturaliser les rives de la rivière Saint-Charles. Et maintenant, c'est fait. Donc, quand on a des convictions, on peut être patient. Quand on milite en fonction du bien commun, on finit par avoir des résultats », a signalé Christian Simard, directeur général de Nature Québec.

L'aménagement proposé reçoit des appuis, dont celui de la conseillère Anne Guérette.

Plage au bassin Louise: « nous ne sommes pas contre la marina »

« Nous ne sommes pas contre la marina au bassin Louise. Avec une plage à la tête du bassin, on ne ferait que tasser les bateaux. La marina conserverait toutes ses places. Il n'y aura aucune perte pour les bateaux. » Jimmy Royer, un des membres de la Société des gens de baignade de Québec qui pousse depuis plusieurs années pour l'aménagement d'une plage publique et gratuite au bassin Louise, voulait, hier, répondre aux plaisanciers qui craignent de voir disparaître la marina avec l'aménagement d'une plage. Il est convaincu que les voiliers et les yachts peuvent cohabiter avec les baigneurs dans le plan d'eau du Vieux-Port.

Si la marina conserve toutes ses places, elle ne pourra pas toutefois en ajouter s'il y a une plage. Or, le dernier rapport annuel du Port de Québec fait état d'une liste d'attente « bien remplie ». La marina est de plus en plus populaire. L'an dernier avec les Fêtes du 400e, les nuitées des plaisanciers visiteurs ont augmenté de 80 %. Le Port a fait ajouter des nouveaux pontons flottants pour accueillir des dizaines de superyachts qui ont permis au Port d'augmenter ses revenus.

Au cours d'une conférence de presse, M. Royer, qui était accompagné du président de la Société, Léonce Naud, et du directeur général de Nature Québec, Christian Simard, a repris sa quête pour une plage publique, sécuritaire, sans marée et sans courant en plein centre-ville.

Le meilleur endroit

Après analyse, ils estiment que le meilleur endroit pour avoir une plage demeure sans contredit le bassin Louise. La baie de Beauport se prête davantage aux sports de la voile. À la plage Jacques-Cartier, les gens ne veulent pas qu'on y pratique des activités nautiques. La résurrection de la plage de l'anse au Foulon est une option, ont-ils reconnu, mais une plage à cet endroit présenterait plus de risques qu'au bassin Louise en raison des courants et des marées. On soutient également que le bassin Louise générerait davantage de retombées économiques. « Ce serait une attraction touristique majeure », a soutenu M. Naud.

Une plage en forme de U d'une longueur de 500 mètres pourrait accueillir entre 5000 et 6000 personnes. L'eau serait filtrée par ozone. Le plan d'eau qui serait fermé par un isthme serait l'équivalent de 15 piscines olympiques. On estime qu'il en coûterait de façon sommaire 25 millions \$ pour aménager la plage, l'isthme, et installer les équipements de filtration. La facture reviendrait fort probablement au gouvernement fédéral comme ce fut le cas avec les legs du 400e. Pour Nature Québec, il s'agit d'un projet d'envergure nationale et non strictement municipale. Quant à l'opposition du président du Port, Ross Gaudreault, au projet de plage, M. Simard ne s'en formalise pas trop. « Il a été longtemps contre la plage à la baie de Beauport. Aujourd'hui, il en est fier. Il peut changer d'avis. Ce n'est pas un élu. C'est un administrateur public », a-t-il dit. Comme chaque année depuis plus de 10 ans, les promoteurs de la plage invitent les gens à venir se baigner dans le bassin Louise le samedi 20 juin. La qualité de l'eau y serait très bonne.

Plage au bassin Louise: zoné vert depuis peu

Le projet de plage au bassin Louise vient d'obtenir des appuis de taille. Sans tambour ni trompette, le conseil d'arrondissement de La Cité a modifié le zonage des terrains à la tête du bassin Louise pour en faire un espace vert où aucun immeuble ne peut être construit.

« Si le Port veut faire modifier le zonage, il devra nous en faire la demande. Il est possible qu'il y ait un référendum. Cela permettra de faire un débat public de ce qu'on veut faire au bassin Louise », a indiqué au Soleil la conseillère municipale et présidente du conseil d'arrondissement, Louise Lapointe.

Elle a déploré le manque de communication de la direction du Port sur le bassin Louise. « Avec le Port, c'est toujours unilatéral. On ne peut pas discuter », a-t-elle dit.

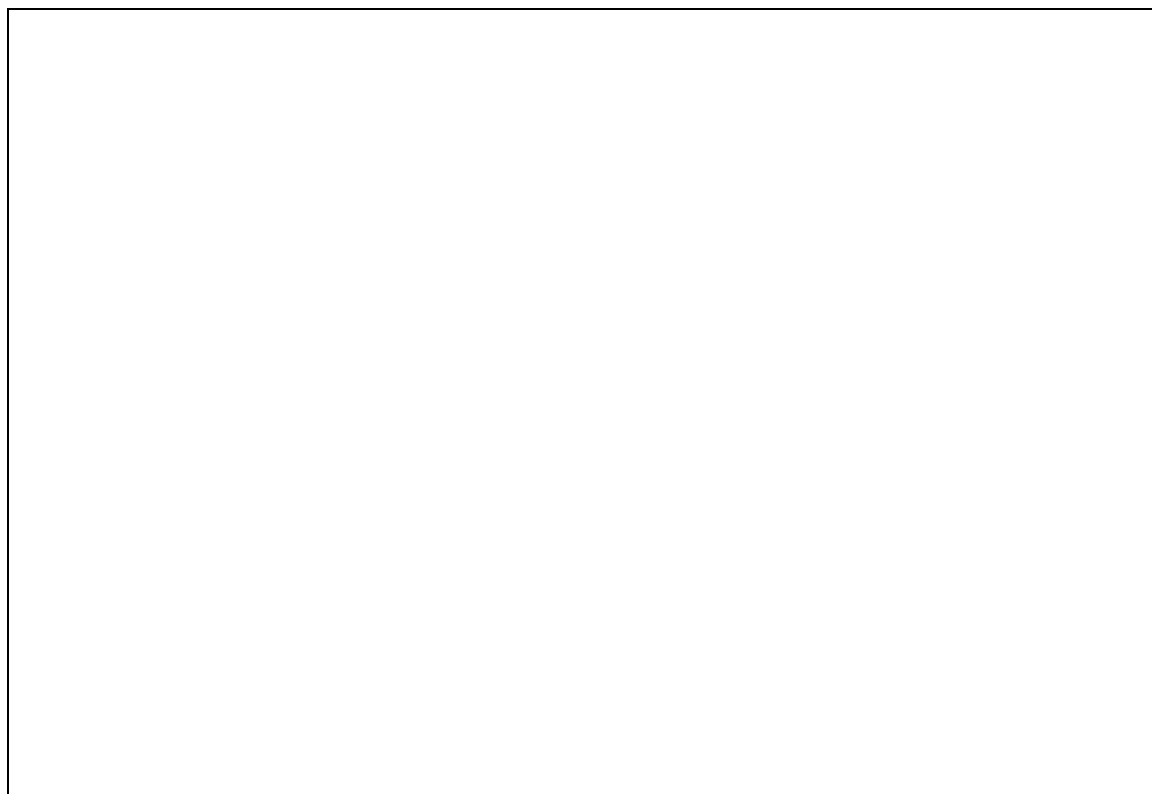
Les élus municipaux de l'arrondissement ont l'appui de plusieurs conseils de quartier qui se sont prononcés pour que le secteur soit zoné vert. Cet appui ne va pas aussi loin que d'accepter le projet de plage publique avancé par la Société des gens de baignade. On demande à ce que la population soit consultée avant qu'une décision d'aménagement ne soit prise.

Les rumeurs voulaient qu'un immeuble de bureaux ou un hôtel soit construit à la tête du bassin Louise.

Résultat d'une étude comparative des plages fluviales à Québec

Le bassin Louise demeure la priorité des Gens de baignade

Selon une analyse comparative des plages fluviales dans la région de Québec, réalisée par la Société des gens de baignade, l'endroit le plus approprié pour aménager un parc-plage demeure et de loin le bassin Louise.



Militants de la première heure pour un projet de plage dans le bassin Louise, les porte-paroles de la Société des gens de baignade, Léonce Naud et Jimmy Royer (aux extrémités), entourent Sylvain Simard, de Nature Québec, qui accorde son appui au projet.

Fort de cette confirmation quant au site privilégié pour implanter la plage Jacques-Amyot, en mémoire du grand nageur de Québec, l'organisme qui milite depuis plus d'une décennie en faveur de ce projet évalué à 25 M\$ n'entend pas abdiquer. On prévoit même profiter des audiences sur le Plan vert bleu et blanc visant à doter Québec d'un réseau d'espaces naturels, pour déposer cette étude et relancer la réflexion.

« Les fêtes du 400e de Québec ont généré des investissements de plus de 100 M\$ en bordure du fleuve, mais pourtant l'eau demeure toujours inaccessible. Nous pensons que pour 2010, il y a place dans l'économie moderne et la trame urbaine de Québec pour une plage moderne au centre-ville, qui saura attirer autant les résidents que les touristes », indique Léonce Naud, l'un des fondateurs de la Société des gens de baignade.



Jimmy Royer, responsable de l'analyse comparative des plages fluviales à Québec, explique que le projet de parc-plage Jacques-Amyot nécessiterait un investissement de 25 M\$ pour aménager la plage et la doter d'un système de filtration sable et ozone.

Loin de baisser les bras, ce passionné de natation estime que la nouvelle dynamique positive qui anime la ville Québec s'avère une occasion en or d'ajouter un nouveau joyau à sa couronne. « Il s'agit d'un beau projet, qui milite en faveur du bien commun, ajoute à la qualité de vie et fait oeuvre sociale », ajoute M. Naud, pour qui il demeure difficile à comprendre qu'un tel attrait ne soit pas accepté unanimement par tous les élus de la région.

Site exceptionnel

L'analyse comparative des plages fluviales de Québec a été dirigée par Jimmy Royer, également du noyau fondateur de la Société des gens de baignade. L'étude s'est attardée aux forces et faiblesses des principaux sites potentiels, dont la baie de Beauport, l'anse au Foulon et la plage Jacques-Cartier. Il ressort clairement que le bassin Louise se démarque par sa situation centrale, la qualité de son eau, la facilité d'accès et la beauté de son environnement immédiat.

Pour ce qui est du projet secondaire d'installer une piscine flottante dans la marina de Québec, Sylvain Simard, de Nature Québec, n'est pas contre, mais privilégie en priorité une plage. « C'est beaucoup plus attrayant pour la région. La direction du Port de Québec en conviendra peut-être un

jour, soumet-il. Quoi qu'il en soit, il faut obtenir l'appui des élus de la région pour favoriser l'évolution des opinions sur ce projet. »

Baignade en appui

Question de raviver la solidarité derrière leur projet d'aménager une plage dans le bassin Louise, la Société des gens de baignade revient à la charge avec son activité de baignade sur le site privilégié, le samedi 20 juin, de 9h à 11h.

leSoleil

Denis Valcourt, plaisancier de la marina
Opinion - Le 17 juin

Contraintes du bassin Louise

À Pierre Pelchat - Concernant votre article pour une plage au bassin Louise, je voudrais vous faire part de mes commentaires. Jimmy Royer affirme qu'il n'est pas contre la marina et que celle-ci ne ferait que déplacer les bateaux. Malheureusement, il ne semble rien connaître de la navigation dans le bassin Louise et des contraintes reliées à l'utilisation d'un bassin avec écluse.

En effet, je peux vous dire que le retrait d'une partie du bassin serait très nuisible pour les plaisanciers, car l'eau de ce bassin est utilisée pour permettre les éclusages des bateaux vers le fleuve. Le retrait de cette eau réduirait la période d'utilisation des écluses à cause du niveau trop bas du bassin, ceux-ci seraient immobilisés dans le bassin et ils devraient donc attendre la prochaine marée. Cette situation serait très nuisible pour tous les utilisateurs de la marina, incluant les visiteurs des autres marinas qui ne pourraient y avoir accès à cause de la réduction des périodes d'utilisation des écluses.

Également, les plaisanciers ont besoin d'un espace de navigation entre l'écluse et les quais pour utiliser celle-ci. Donc, on ne peut réduire cet espace sans mettre en danger de collision les embarcations qui attendent en naviguant devant les écluses pour pouvoir y avoir accès. Les autorités du port de Québec ont fait de la marina de Québec une des plus belles dans l'est du Canada. Il serait déplorable que des gens viennent nuire à son accès par leur action.

Je voudrais souligner que les utilisateurs de la marina dépensent chacun des milliers de dollars pour leurs places et qu'ils font vivre des entreprises de services pour la réparation et l'entretien des bateaux ainsi que des restaurants autour du bassin. Aussi, en ce qui concerne l'appui des conseils de quartier, je vous invite à prendre connaissance du nombre de citoyens qui ont appuyé ce projet. Ils ne devaient pas être très nombreux, si je me fie à ce que j'ai déjà vu à certaines assemblées.

Enfin, une question importante existe dans ce dossier. Combien cela va coûter ? Des dizaines de millions !

LETTRE D'OPINION - LE 19 JUIN 2009

Favoriser l'accès au fleuve : une priorité pour le Port de Québec

Par Ross Gaudreault
Président-directeur général

L'Administration portuaire de Québec (APQ) a maintes fois fait la démonstration qu'elle a à cœur de contribuer au développement, à l'enrichissement et au dynamisme de la région. Depuis de nombreuses années, nous avons traduit notre volonté de poursuivre notre croissance, et ce, toujours en symbiose avec la Ville, ainsi que dans le respect de l'environnement et d'une intégration harmonieuse et durable.

En 2008, de concert avec le gouvernement fédéral, le Port de Québec a doté la Ville de Québec de trois espaces exceptionnels favorisant l'accessibilité au fleuve pour l'ensemble de la population, tant les résidents que les touristes. Fort d'une collaboration soutenue avec la Ville et divers partenaires, l'APQ a aussi accueilli sur ses terrains portuaires des événements de grande envergure, tels que *Le Moulin à images*, le *Rendez-vous naval*, le lieu festif *Espace 400e*, la *Transat Québec Saint-Malo* et le *Chemin qui marche*. Autant de succès qui nous ont permis d'exposer à la face du monde les beautés d'une ville portuaire, mais surtout de démontrer qu'il est possible, souhaitable et profitable de promouvoir la cohabitation des vocations maritimes, urbaines et récréatives.

Le Port de Québec dépasse d'ailleurs toutes les normes généralement reconnues en matière d'aménagement urbain, alors que 20 % des propriétés sont consacrées à des fins publiques et récréatives. Nous en sommes très fiers.

Cette volonté de participer à la vie urbaine et de renforcer l'offre récréotouristique se manifeste constamment dans divers projets dont la réalisation a chaque fois soulevé l'enthousiasme des citoyens. Les sites du Parc nautique de Cap-Rouge, de la Plage Jacques-Cartier, l'aménagement du bassin Louise, le Parc Notre-Dame de la Garde, la halte routière Champlain, le passage de la piste cyclable du Littoral, les promenades en bordure des quais dans le secteur du Vieux-Port et les aménagements de la plage et de la Baie de Beauport démontrent clairement la détermination du Port de Québec de collaborer avec d'autres institutions, d'en faire davantage pour sa région et surtout de favoriser l'accessibilité au fleuve.

Sur la rive-nord de Québec, entre la Chute Montmorency et la Rivière Cap Rouge, les propriétés administrées par le Port de Québec couvrent d'ailleurs moins de 20 % de l'accès au littoral. Les aménagements que le Port de Québec offre à la région démontrent le sérieux avec lequel l'accès au fleuve est considéré.

Le projet de plage au bassin Louise

Redonner l'accès au fleuve exige de la vision, de l'audace, mais surtout la volonté de bâtir plutôt que de détruire, en travaillant en complémentarité pour permettre à la population, aux passionnés de navigation et aux milliers de touristes et visiteurs de profiter des attraits d'une ville maritime et portuaire.

Alors que la Société des Gens de baignade propose de détruire la plus belle marina du Québec, et qu'elle milite pour une plage et un aménagement qui compromettrait la navigation, l'opération des écluses, voire la sécurité des usagers, en plus de restreindre l'accès à une formidable porte d'entrée pour des milliers de visiteurs et de plaisanciers chaque année, le Port de Québec ne peut que déplorer qu'on ne veuille pas plutôt travailler à son essor.

Confiner les pontons dans un espace trop restreint est irréaliste. Cet aménagement signifierait la disparition des quais dédiés aux méga yachts, des aires d'entreposage et des stationnements requis non seulement pour les plaisanciers et les touristes qui viennent au centre-ville, mais également pour des centaines de travailleurs de la Basse-Ville.

Favoriser l'accès au fleuve, c'est se rappeler notre histoire et l'arrivée par bateaux des grands explorateurs. Redonner l'accès au fleuve, c'est se doter d'un plan de développement qui consolide nos forces et nos attraits, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse des industries touristiques et maritimes. C'est soutenir des activités nautiques en pleine croissance et offrir à ceux qui nous visitent une marina accueillante, fonctionnelle et sécuritaire. C'est contribuer à la vitalité économique et à l'effervescence de toute une région. Enfin, c'est avant tout mettre en vitrine notre fierté et notre patrimoine.

Au Port de Québec, favoriser l'accès au fleuve demeure une priorité quotidienne. Cela impose de travailler en synergie avec tous nos partenaires pour consolider nos acquis et participer concrètement à bâtir l'avenir d'une ville patrimoniale et portuaire dont l'excellence de l'accueil et les beautés exceptionnelles font la renommée, partout à travers le monde.

Port de Québec: <http://www.portquebec.ca>

Marina du Port: <http://www.cnvp-quebec.com>



Raymond Poirier
Le 19 juin 2009

Une plage au bassin Louise?

Ce samedi 20 juin, dès 9h00, la société des Gens de Baignade fera son désormais traditionnel plongeon dans les eaux du bassin Louise, à Québec. Le projet? Si vous êtes de la Capitale, difficile de ne pas avoir entendu parler de l'idée. Petit rappel... On parle ici d'une plage. Rien de moins. Une plage dans le bassin Louise, en plein coeur du centre-ville, dans le Port de Québec. Le bassin serait scindé en deux, séparant le secteur « marina » de l'éventuelle plage. Sa structure? Un « U » inversé, sur une longueur de 500 mètres, pouvant accueillir 5000 à 6000 personnes. D'ailleurs, vous pouvez en voir quelques croquis en vous rendant directement sur le site de l'organisme, au www.gensdebaignade.org

Pour l'organisme, il s'agit carrément de renouer le contact entre population et fleuve. « Le contact direct avec le fleuve, au coeur de la cité, reste à retrouver. Renouer ce contact, aménager une grande place publique au bassin Louise, c'est doter Québec d'un nouvel attrait touristique majeur, favoriser l'implantation de familles au centre-ville, stimuler l'économie locale, contribuer à la santé de la population, revitaliser Saint-Roch et contribuer à une réalisation urbaine de calibre international qui fera connaître la capitale du Québec comme une ville démocratique, audacieuse et innovatrice », nous lancent les Gens de Baignade dans leur appel en vue de la saucette de ce samedi.

Est-ce que le centre-ville est l'endroit idéal pour un tel projet? Ne serait-il pas plus simple de s'attaquer à la plage Jacques-Cartier, à Sainte-Foy? Ou encore la Baie de Beauport? Ou pourquoi pas l'Anse-aux-Foulons? Non, estime l'organisme, qui, récemment avait également mis de l'avant une étude comparative sur le sujet. L'endroit idéal reste le bassin Louise, nous disait-on. Cela, tout particulièrement si l'on s'inspire des critères de la consultation « Bleu, blanc, vert » lancée récemment par l'administration municipale. Un passage que nous ont souligné les Gens de Baignade : « Dans une optique de développement durable, il est du reste crucial que les sites soient accessibles par d'autres voies que l'automobile. À cet effet, leur accessibilité en vélo et en transport en commun est au coeur des préoccupations de la Ville ».

Cela dit, le projet fait du surplace depuis quelques années déjà. L'idée avait été lancée en 1991 par le groupe de Léonce Naud. Et depuis, de nombreuses interventions aquatiques, comme celle de demain. Le projet risque-t-il de débloquer? Pas si l'on en croit l'administrateur du Port de Québec, Ross Gaudreault, qui préférerait plutôt l'idée d'une piscine flottante à une plage. « Je n'ai pas regardé les plans comme il faut. Ça vaut la peine de regarder, d'une certaine façon. C'est mieux qu'une plage, parce qu'une plage, la réponse, c'est non », déclarait-il le 10 juin au Soleil.

Est-ce que Québec a besoin d'une plage au centre-ville? Est-ce que Québec a les moyens financiers pour se la donner? Il me semble que les éléments sont pas mal tous en place pour trouver une réponse à la première question... Pour ce qui est de la seconde, ça reste, j'imagine, une question de priorités pour la population et l'administration municipale. Pour se donner une échelle de coûts, selon Gens de Baignade, on parle ici d'un projet de 25M\$.

Québec et Portsmouth

Q uébec et Portsmouth sont deux villes assez semblables aux destins fort différents. Portsmouth présente un contraste saisissant avec Québec en ce qui a trait à la mise en valeur de son potentiel aquatique au centre-ville. Au cours du XIX^e siècle, les rives de Québec ont toutes été soustraites à l'usage public par les intérêts maritimes et portuaires, tandis que Portsmouth a réussi à préserver l'accès à l'eau au cœur de la cité. Des établissements balnéaires y virent le jour dès 1780 et contribuèrent au développement économique de la ville. À grand renfort de publicité, on attira une riche clientèle londonienne désireuse de jouir des plaisirs de l'eau et des bonnes tables du vieux Portsmouth. La première entreprise balnéaire de la ville était située tout près des quais. Le nom du bâtiment laisse songeur : The Quebec House. Pour quelle raison Portsmouth a-t-elle réussi à sauvegarder une polyvalence d'usages publics de ses rives, alors que tel n'a pas été le cas à Québec? Ces deux villes ont pourtant vu leurs destins respectifs se croiser au cours de l'histoire. En 1759, quand le navire de James Wolfe remonta le fleuve jusqu'à Québec, il avait quitté le 17 février précédent une rade bien défendue d'un grand port d'Angleterre. Le nom de ce véritable antre de la Royal Navy ? Portsmouth.

Léonce Naud
Québec

Le Soleil, juin 2009

La peur de perdre un privilège

À Monsieur Denis Valcourt

E st-il possible de nos jours de réaliser un projet qui rejoigne le plus grand nombre de personnes? Combien de bateaux logent à la marina du bassin Louise? Cela représente combien de personnes? À ce que je sache, le projet de plage en ville ne demande pas la fermeture de la marina. Au contraire, il donne la possibilité de partager ce lieu unique avec le plus de monde possible, c'est-à-dire les propriétaires de bateaux et les baigneurs. Il me semble que de donner la possibilité aux citoyens de la ville de Québec et aux touristes de se baigner dans un environnement fabuleux et sécuritaire est digne de connaître un succès apprécié de tous. N'ayons pas peur de partager ce qui est beau et, surtout, je ne veux plus attendre des décennies pour reconnaître la valeur de projets populaires. Des exemples : la rivière Saint-Charles, le boulevard René-Lévesque, les bretelles de l'autoroute Dufferin, le mail Saint-Roch...

Line Cauchon, Québec

Le Soleil, 20 juin 2009



Jean-François Racine
20 juin 2009

Projet de plage au bassin Louise

Ross Gaudreault s'y oppose farouchement

Le pdg du Port de Québec n'est pas tendre à l'égard du groupe qui se mouillera une fois de plus aujourd'hui dans les eaux du fleuve afin de faire avancer le projet de plage au bassin Louise.

Dans une lettre de deux pages intitulée « Favoriser l'accès au fleuve : une priorité pour le Port de Québec », Ross Gaudreault affirme que l'aménagement d'une telle plage « compromettrait la navigation, l'opération des écluses, voire la sécurité des usagers, en plus de restreindre l'accès à une formidable porte d'entrée pour des milliers de visiteurs et de plaisanciers chaque année. » La direction du Port de Québec déplore que ceux-ci ne veuillent pas plutôt travailler à l'essor du site.

Le discours du dirigeant, qui n'était pas disponible hier pour commenter, ne laisse aucun espoir aux militants. Vingt pour cent des propriétés sont déjà consacrées à des fins publiques et récréatives et moins de 20 % de l'accès au littoral est couvert par les propriétés administrées par le Port de Québec. « Les aménagements que le Port de Québec offre à la région montrent le sérieux avec lequel l'accès au fleuve est considéré », ajoute-t-il.

Effets pervers

Selon lui, confiner les pontons dans un espace trop restreint est irréaliste. « Cet aménagement signifierait la disparition des quais dédiés aux méga-yachts, des aires d'entreposage et des stationnements requis non seulement pour les plaisanciers et les touristes qui viennent au centre-ville, mais également pour des centaines de travailleurs de la Basse-Ville. »

Ross Gaudreault évoque notamment les sites du parc nautique de Cap-Rouge, de la plage Jacques-Cartier, du parc Notre-Dame-de-la-Garde, de la halte routière Champlain et de la baie de Beauport comme modèles de réussite. « Redonner l'accès au fleuve, c'est se doter d'un plan de développement qui consolide nos forces et nos attraits, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse des industries touristiques et maritimes. »

Dès 9 h aujourd'hui, la Société des gens de baignade fera son traditionnel plongeon dans le bassin Louise. Le projet global de plage est évalué à 25 millions.

Bassin Louise: une plage détruira la marina, soutient Ross Gaudreault

Le président du Port de Québec, Ross Gaudreault, est formel. L'aménagement d'une plage au bassin Louise comme le propose la Société des gens de baignade sonnera le glas de la marina qui abrite plus de 400 voiliers et yachts.

Dans une lettre transmise au Soleil, M. Gaudreault, qui s'oppose au projet depuis plusieurs années, soutient qu'une plage « compromettrait la navigation, l'opération des écluses, voire la sécurité des usagers, en plus de restreindre l'accès à une formidable porte d'entrée pour des milliers de visiteurs et de plaisanciers chaque année. Le Port de Québec ne peut que déplorer qu'on ne veuille pas plutôt travailler à son essor », a-t-il exprimé.

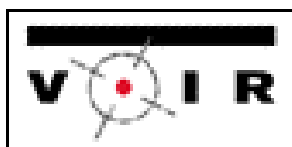
Il ajoute : « Confiner les pontons dans un espace trop restreint est irréaliste. Cet aménagement signifierait la disparition des quais dédiés aux méga yachts, des aires d'entreposage et des stationnements requis non seulement pour les plaisanciers et les touristes qui viennent au centre-ville, mais également pour des centaines de travailleurs de la Basse-Ville. »

Il rappelle que le Port a contribué à la réalisation de plusieurs projets au cours des dernières années pour favoriser l'accès au fleuve dont le Parc nautique de Cap-Rouge, la plage Jacques-Cartier, l'aménagement du bassin Louise, le parc Notre-Dame-de-la-Garde, la halte routière Champlain, le passage de la piste cyclable du Littoral, les promenades en bordure des quais dans le Vieux-Port et les aménagements à la baie de Beauport.

Selon M. Gaudreault, ces réalisations « démontrent clairement la détermination du Port de Québec de collaborer avec d'autres institutions, d'en faire davantage pour sa région et surtout de favoriser l'accessibilité au fleuve ».

Pas d'autres accès

À la différence, la Société de gens de baignade ne revendique pas d'autres accès au fleuve, mais un lieu de baignade au bassin Louise. C'est aujourd'hui, à compter de 9h, qu'a lieu la baignade annuelle au bassin Louise des partisans du projet de plage.



Une plage au bassin Louise?

Ce samedi 20 juin, dès 9h00, la société des Gens de Baignade fera son désormais traditionnel plongeon dans les eaux du bassin Louise, à Québec.

Le projet? Si vous êtes de la Capitale, difficile de ne pas avoir entendu parler de l'idée. Petit rappel... On parle ici d'une plage. Rien de moins. Une plage dans le bassin Louise, en plein coeur du centre-ville, dans le Port de Québec. Le bassin serait scindé en deux, séparant le secteur « marina » de l'éventuelle plage. Sa structure? Un « U » inversé, sur une longueur de 500 mètres, pouvant accueillir 5000 à 6000 personnes.

D'ailleurs, vous pouvez en voir quelques croquis en vous rendant directement sur le site de l'organisme, au www.gensdebaignade.org

Pour l'organisme, il s'agit carrément de renouer le contact entre population et fleuve. « Le contact direct avec le fleuve, au coeur de la cité, reste à retrouver. Renouer ce contact, aménager une grande place publique au bassin Louise, c'est doter Québec d'un nouvel attrait touristique majeur, favoriser l'implantation de familles au centre-ville, stimuler l'économie locale, contribuer à la santé de la population, revitaliser Saint-Roch et contribuer à une réalisation urbaine de calibre international qui fera connaître la capitale du Québec comme une ville démocratique, audacieuse et innovatrice » nous lancent les Gens de Baignade dans leur appel en vue de la saucette de ce samedi.

Est-ce que le centre-ville est l'endroit idéal pour un tel projet? Ne serait-il pas plus simple de s'attaquer à la plage Jacques-Cartier, à Sainte-Foy? Ou encore la Baie de Beauport? Ou pourquoi pas l'Anse-aux-Foulons? Non, estime l'organisme, qui, récemment avait également mis de l'avant une étude comparative sur le sujet. L'endroit idéal reste le bassin Louise, nous disait-on. Cela, tout particulièrement si l'on s'inspire des critères de la consultation « Bleu, blanc, vert » lancée récemment par l'administration municipale. Un passage que nous ont souligné les Gens de Baignade : « Dans une optique de développement durable, il est du reste crucial que les sites soient accessibles par d'autres voies que l'automobile. À cet effet, leur accessibilité en vélo et en transport en commun est au coeur des préoccupations de la Ville ».

Cela dit, le projet fait du sur-place depuis quelques années déjà. L'idée avait été lancée en 1991 par le groupe de Léonce Naud. Et depuis, de nombreuses interventions aquatiques, comme celle de demain. Le projet risque-t-il de débloquer? Pas si l'on en croit l'administrateur du Port de Québec, Ross Gaudreault, qui préférerait plutôt l'idée d'une piscine flottante à une plage. « Je n'ai pas regardé les plans comme il faut. Ça vaut la peine de regarder, d'une certaine façon. C'est mieux qu'une plage, parce qu'une plage, la réponse, c'est non », déclarait-il le 10 juin au Soleil.

Est-ce que Québec a besoin d'une plage au centre-ville? Est-ce que Québec a les moyens financiers pour se la donner? Il me semble que les éléments sont pas mal tous en place pour trouver une réponse à la première question... Pour ce qui est de la seconde, ça reste, j'imagine, une question de priorités pour la population et l'administration municipale.

Pour se donner une échelle de coûts, selon Gens de Baignade, on parle ici d'un projet de 25M\$.

Radio-Canada (RADIO)

Le 20 juin 2009

Québec - Bassin Louise

Une plage publique réclamée

Une cinquantaine de personnes ont manifesté samedi matin au bassin Louise afin de réclamer l'aménagement d'une plage accessible au public. Certains d'entre eux ont d'ailleurs plongé dans les eaux du bassin Louise.

La Société des gens de baignade, qui mène ce combat depuis plusieurs années, insiste pour dire que la qualité de l'eau bonne dans ce secteur. Elle rappelle que des analyses effectuées cette semaine ont démontré l'excellence de la qualité de l'eau.

Pour les baigneurs, cette partie du port, qui sert de marina privée, doit être accessible au public. « Une telle richesse ne peut pas être seulement l'apanage de bateaux. C'est comme si on disait que les plaines d'Abraham doivent être clôturées », explique Léonce Naud de la Société des gens de baignade.



Le refus de Ross Gaudreault

De son côté, le président-directeur général du port de Québec, Ross Gaudreault, maintient le cap et affirme qu'il n'y aura pas de plage au bassin Louise. Selon lui, une plage dans ce secteur compromettrait la survie du port de plaisance.

Devant cette opposition, le conseil d'arrondissement de la Cité a fait zoner verte la tête du bassin Louise. Le Comité exécutif de la Ville de Québec n'ira cependant pas à l'encontre de la décision de la direction du port de Québec.

« Tant que le port ne voudra pas embarquer, je ne pense pas qu'on aille contre le port, parce qu'on a une bonne relation et on veut la garder », explique Richard Côté, vice-président du Comité exécutif de la Ville de Québec.



Le 20 juin 2009

Québec

Des citoyens veulent une plage dans le Bassin Louise

Des dizaines de courageux ont fait une petite saucette ce matin dans l'eau du fleuve Saint-Laurent. Leur but: montrer aux autorités du Port de Québec qu'une plage pourrait être aménagée dans le Bassin Louise.



Les analyses ont démontré que l'eau est de très bonne qualité pour des baigneurs. Mais pas question pour le Port de Québec de participer au projet. Les autorités pensent qu'une plage en milieu urbain nuirait aux plaisanciers.

Selon les baigneurs, le projet évalué à 25 millions de dollars pourrait avoir des retombées très intéressantes pour les commerçants du secteur.



Photo ajoutée à la Revue de Presse

Le pdg du Port exagère, dit la Société des Gens de Baignade — Gaudreault pris à partie par la Société des Gens de Baignade

La Société des gens de baignade, qui demande depuis 13 ans qu'une plage soit aménagée au bassin Louise afin de permettre la baignade dans les quartiers centraux de Québec, estime que le président du Port de Québec, Ross Gaudreault, exagère lorsqu'il prétend que le projet détruirait la marina.

« Ce brave homme exagère! » a lancé le président de la Société des gens de baignade, Léonce Naud, au sujet des commentaires de M. Gaudreault. La Société accueillait plusieurs dizaines de baigneurs pour son activité annuelle de baignade dans les eaux du bassin Louise. « Notre projet ne détruirait pas la marina! Les marinas de Sillery et Lévis fonctionnent très bien même s'il y a moins d'espace. De plus, ça ferait de la marina du Vieux-Port la seule au Canada à disposer d'une plage publique juste à côté », explique M. Naud, qui concède cependant que les méga-yachts devraient probablement être amarrés ailleurs.



Le projet de la Société des Gens de Baignade, que Léonce Naud compare à Paris-Plage en bordure de la Seine, pourrait accueillir 6000 personnes et s'ajouterait à l'offre touristique de la capitale. Hier, la Société des gens de baignade a accueilli plusieurs participants, dont les députées Christiane Gagnon et Agnès Maltais, pour son activité annuelle dans les eaux du bassin Louise.

« Depuis le Moulin à images, la population est en train de redécouvrir le bassin Louise et a envie de se le réapproprier. On ne peut tolérer qu'un si bel endroit soit réservé à un parking de bateaux! » poursuit-il. M. Naud estime d'ailleurs que la marina du Vieux-Port est « à moitié vide », donc que sa gestion ne serait pas incompatible avec l'utilisation de 40 % de la surface du bassin Louise pour faire une plage. « On ne veut pas d'une piscine flottante qui représenterait seulement 2 % de la superficie du bassin », ajoute-t-il au sujet d'une des solutions qui avaient déjà été proposées.

La députée bloquiste de Québec, Christiane Gagnon, et son homologue péquiste de Taschereau, Agnès Maltais, ont profité de l'activité d'hier pour faire trempette. Léonce Naud était heureux de cet appui, de même que de celui de plusieurs conseillers municipaux comme Jacques Joli-Coeur et Pierre Maheux, qui étaient également sur place.

« Il ne faut pas oublier que les premières fois que nous avons tenu cette baignade annuelle, la police était sur place. Nous recevons une mise en demeure du Port de Québec à chaque année et on risque une amende de 500 \$ et deux mois de prison pour avoir contrevenu à la Loi maritime du Canada, qui interdit de pénétrer sans permission dans les eaux portuaires », explique M. Naud.



Celui-ci déplore les difficultés de son groupe à négocier avec l'administration portuaire, les dernières déclarations de Ross Gaudreault n'étant selon lui qu'un nouveau chapitre de ce dialogue de sourds. « Cependant, je suis convaincu qu'une idée demeure plus forte qu'une personne! » ajoute-t-il.

Tout juste sortie de l'eau, Christiane Gagnon restait elle aussi optimiste. « Je crois qu'il y a moyen d'obtenir un consensus pour une plage au centre-ville de Québec. N'oublions pas que M. Gaudreault avait aussi beaucoup de craintes quant au développement de la baie de Beauport. Aujourd'hui cependant, je suis sûr qu'il est bien content que ce soit fait », conclut la députée de Québec.

Des arguments exagérés

À M. Denis Valcourt. Re: « Contraintes du bassin Louise ».

Bien que je ne sois effectivement pas un utilisateur de la marina, certains points que vous avancez me semblent un brin exagérés. Ainsi, il m'est difficile de croire que de réduire le volume d'eau du tiers dans le bassin Louise ferait en sorte que la période d'utilisation de l'écluse serait réduite parce que l'eau serait du coup trop basse dans le bassin. Combien d'eau a-t-on besoin par éclusage? Je suis convaincu que ça ne représente qu'une très petite partie du volume d'eau de la marina et, qu'aujourd'hui comme demain, le volume du bassin permettrait le nombre d'éclusages requis en étant bien gérés.

En ce qui a trait à l'espace pour la manoeuvre pour se rendre à l'écluse, la voie devant l'écluse serait toujours libre et suffisamment large pour les bateaux s'y rendant. Au lieu de faire attendre les bateaux voulant utiliser l'écluse en les laissant naviguer, il serait peut-être plus prudent de les faire attendre, amarrés à un ponton qui ne servirait qu'à cette fin. Ainsi, les bateaux seraient prêts dès que l'écluse serait disponible.

Bien que chaque espace de stationnement de bateau puisse générer quelques milliers de dollars annuellement au Port, l'opération de l'écluse coûte par ailleurs quelques centaines de milliers de dollars par année. Cela dit, nous ne voulons rien changer aux opérations de la marina et croyons au contraire qu'une plage à proximité rendrait l'endroit encore plus intéressant pour les plaisanciers.

Je suis d'accord que le site du bassin Louise est l'un des plus beaux de la région. C'est d'ailleurs pour ceci que notre action a comme but d'en faire profiter le plus grand nombre, autant pour les plaisanciers que les plagistes. On vous invite donc à la baignade ce samedi 20 juin. Vous verrez que la population aimerait bien, elle aussi, profiter des mêmes avantages que vous semblez vouloir jalousement garder.

Au plaisir de vous y voir.

Jimmy Royer, futur plagiste
Québec

«Souhaitez-vous la réalisation d'un projet de plage au Bassin Louise?»

La question du net 23 juin 2009

Oui 65 % 

Non 35 % 

Bientôt la baignade à la baie de Beauport

S'appuyant sur la construction prochaine d'un bassin de rétention dans le secteur de Maizerets, le directeur général de la baie de Beauport, Daniel Robitaille, croit que la baignade sera permise à cet endroit d'ici deux ans.

Si tel est le cas, il prévoit que 2 500 personnes pourraient se rendre sur ce site par une belle journée d'été. « Notre problème, c'est la station d'épuration à côté (de la plage). Quand il pleut, ça déborde et ça rend la qualité de l'eau pas bonne. Mais tout pourrait changer avec le bassin de rétention qui sera construit cet automne au coût de 14 millions », dit-il.

Le grand manitou de la plage beauportoise affirme que la qualité de l'eau oscille autour du B dès qu'il y a quatre ou cinq marées sans pluie. « Des tests sont pris tous les jours et huit fois sur dix, ils sont positifs (pour la baignade). Les deux fois sur dix ont toujours lieu quand il pleut », déplore-t-il.



(c) Karl Tremblay

La pluie et surtout les forts vents ont gâché la fête de l'été, hier, à la baie de Beauport. Tous les jeux d'eau ont dû être annulés. Apparaît à droite un catamaran ayant chaviré à la suite de rafales de plus de 30 nœuds.

La solution : des fanions?

En attendant la mise en service du bassin de rétention des Maizerets, Daniel Robitaille croit en l'adoption d'un « système de fanions ». « L'an dernier, le maire de La Rochelle (en France), en visite ici, m'a raconté qu'il y a aussi une usine d'épuration à proximité d'une plage à La Rochelle. Or, ils ont établi un système de fanions. Quand le fanion est rouge au lendemain d'une pluie, la baignade est interdite et quand il est vert, la baignade est permise », explique M. Robitaille.

Malgré cette interdiction toujours en vigueur, la baie de Beauport, gérée par GesteV, connaît un départ fulgurant en ce début de la période estivale 2009. L'objectif d'attirer 150 000 personnes à l'issue de l'été devrait être largement atteint, selon Daniel Robitaille.

La fête tombe à l'eau

La fête de l'été était célébrée, hier, à la baie de Beauport, alors que petits et grands étaient invités à découvrir les activités et les infrastructures du site. Dame Nature n'a toutefois pas coopéré et plusieurs jeux d'eau ont été annulés en raison de la pluie accompagnée de forts vents. « Il y a eu environ 200 personnes cet après-midi, ce qui est loin de notre objectif de 1 500, mais il ne faisait pas beau. Plusieurs activités offertes gratuitement ont quand même eu lieu comme prévu, comme le rock gym, le maquillage, le barbecue et le spectacle musical d'Alanom Blues Band », nous apprend M. Robitaille.

leSoleil

Simon Boivin
Le 22 juin 2009

Prolongement de la promenade Samuel-De Champlain: cap sur la plage Jacques-Cartier

Les appels d'offres pour les travaux de prolongement de la promenade Samuel-De Champlain jusqu'à la plage Jacques-Cartier seront lancés par le gouvernement Charest mercredi, a appris Le Soleil.

Forte de son succès d'achalandage, la promenade se verra ajouter un tronçon de 3,6 kilomètres vers l'ouest. L'annonce se fera un an jour pour jour après l'inauguration officielle du cadeau du gouvernement du Québec à sa capitale pour son 400e anniversaire, le 24 juin 2008. Outre le premier ministre Jean Charest, qui soufflera ses 51 bougies ce jour-là, il est acquis que le président de la Commission de la capitale nationale (CCNQ), Jacques Langlois, et le maire de Québec, Régis Labeaume, seront présents lors de l'annonce. En mars, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et aussi responsable de la capitale nationale, Sam Hamad, a évalué à « entre 6 et 7 millions \$ » le coût de cette phase II de la promenade. À pareille date l'année dernière, le maire Labeaume n'excluait pas une participation financière de la Ville de Québec aux travaux.

Le projet consiste à prolonger l'infrastructure du quai des Cageux jusqu'à la plage Jacques-Cartier, dans les limites de Sainte-Foy et de Cap-Rouge, notamment en passant sous le pont de Québec grâce à une passerelle « accrochée » à la falaise. Ce nouveau tronçon s'ajoutera aux 2,5 km déjà existants en bordure du fleuve Saint-Laurent sur lesquels se pratiquent notamment le vélo, le patin à roues alignées et la marche. Un chantier de 68 millions \$ qui a mis deux ans à se réaliser. Les observateurs ne cessent de souligner la rapidité avec laquelle la population de Québec s'est approprié l'endroit.



Une passerelle « accrochée » sous le pont permettra aux gens de passer à l'ouest et d'atteindre la plage située aux limites de Sainte-Foy et de Cap-Rouge.

Phase III

Le gouvernement Charest s'est engagé à compléter la phase III du projet, beaucoup plus onéreuse, lors de la dernière campagne électorale. Cet agrandissement d'au moins 60 millions \$ implique notamment la construction de bassins de rétention à l'anse aux Foulons. Un travail qui nécessite beaucoup plus de travaux d'ingénierie et d'ententes avec différents intervenants. « Vers l'ouest, c'est plus simple », a indiqué le ministre Hamad en mars.

L'annonce concordera avec une journée d'activités familiales organisées par la CCNQ sur la promenade Samuel-De Champlain. Initialement prévue samedi dernier, la journée a été déplacée à mercredi, date de la Saint-Jean-Baptiste.

À l'origine, au début des années 2000, le projet de promenade devait coûter 350 millions \$ et impliquait un réaménagement complet des berges entre Cap-Rouge et la chute Montmorency. L'infrastructure représente actuellement 200 000 mètres carrés – l'équivalent de 37 terrains de football – qui s'étendent du quai des Cageux jusqu'à la côte de Sillery. Des oeuvres d'art ont été installées le long de la promenade. Elle offre quelques accès au fleuve et la CCNQ a aménagé des quais thématiques : le Quai-des-Brumes, le Quai-des-Hommes, le Quai-des-Flots et le Quai-des-Vents.

Une saucette dans le bassin Louise

La Société des Gens de Baignade a accueilli près de 200 personnes à son rendez-vous annuel au bassin Louise la fin de semaine dernière, dont une dizaine de députés qui ont fait trempette dans le fleuve.



Des dizaines de personnes ont bravé la température pour plonger quelques minutes dans le fleuve Saint-Laurent pour célébrer les 401 ans de Québec. (Photo Patrick Dubé)

Depuis plusieurs années, Gens de baignade souhaite aménager une grande plage publique sur une partie des rives du bassin Louise. Cette plage doterait Québec d'un nouvel attrait touristique majeur, favorisant ainsi l'implantation de familles au centre-ville. De plus, ce projet stimulerait l'économie locale, contribuerait à la santé de la population et ouvrirait Saint-Roch sur le fleuve.

Plusieurs personnalités étaient de la fête, telles que Christiane Gagnon, députée de Québec au Parlement fédéral, Jacques Amyot, nageur de longue distance reconnu internationalement, Yvon Bussières, Jacques Joli-Coeur, Pierre Maheux, Louise Lapointe, ainsi que Christiane Gagnon, députée du comté de Québec à Ottawa.

Pour en savoir davantage sur la Société, visitez le www.gensdebaignade.org

Promenade Samuel De-Champlain: un prolongement exclusif aux piétons

Le prolongement de la promenade Samuel-De Champlain jusqu'à la plage Jacques-Cartier sera terminé en 2011, et ce tronçon sera réservé exclusivement aux piétons. Le premier ministre Jean Charest a confirmé l'appel d'offres pour l'agrandissement vers l'ouest de la promenade, mercredi, au quai des Cégeux. Un an jour pour jour après son inauguration officielle.

Ce lien de 3,1 km sera construit au coût de 6 millions \$. D'une largeur de 1,5 mètre, le sentier des Grèves longera le littoral du fleuve et surplombera parfois la falaise. À certains endroits, des escaliers ou des passerelles seront érigés pour traverser des pointes rocheuses. « Il n'y aura pas de vélos compte tenu de la géographie », a indiqué le ministre responsable de la Capitale-Nationale, Sam Hamad. « Ce sera vraiment piétonnier. »



Le premier ministre Charest en a profité pour annoncer 1,8 million \$ pour des études préliminaires en vue d'un prolongement vers l'est de la promenade pour 2013 ou 2014. Beaucoup plus considérables, les travaux sont estimés à plus de 65 millions \$. La Ville de Québec en assumera près du tiers avec la construction de bassins de rétention à l'anse aux Foulons en vue de l'aménagement de la plage.

« On s'y met dans les prochaines semaines », a promis le maire de Québec, Régis Labeaume. « La population a décidé du succès de la promenade en se l'appropriant au cours de la dernière année, a commenté le premier ministre Charest. C'est un des ouvrages qui a connu le plus grand succès dans le cadre du 400e. Nous voulons garder vivant l'esprit des fêtes, qui a été pour tous les Québécois un grand moment de fierté. »

Pour atteindre la plage Jacques-Cartier, dans les limites de Cap-Rouge et de Sainte-Foy, l'agrandissement forcera des changements au boulevard Champlain. Son tracé sera modifié par le ministère des Transports entre le quai des Cageux et la bretelle d'accès aux ponts de manière à dégager l'espace suffisant. Outre le sentier lui-même, une « placette » – petit espace public avec des bancs – doit être aménagée sous le pilier nord du pont Pierre-Laporte.

Le long de la rive

Des escaliers qui donnent directement sur la berge permettront à marée basse au promeneur de choisir entre le sentier balisé ou une balade directement le long de la rive. L'idée d'une passerelle accrochée à la falaise sous les ponts a été abandonnée. Les coûts d'entretien et les risques liés aux chutes de neige et de glace ont fini par écarter cette avenue envisagée à l'origine. À l'heure actuelle, la promenade Samuel-De Champlain s'étend sur 2,5 km, où se côtoient les marcheurs, les cyclistes et les patineurs. Les travaux se sont étendus sur deux ans, au coût de quelque 70 millions \$, payés par le gouvernement du Québec.

leSoleil

Denis Bouchard
Opinions - Le 25 juin 2009

Culture de « je, me, moi »...

Pour mieux comprendre pourquoi il n'y aura jamais de plage publique à l'ouest de la marina du Vieux-Port de Québec, il faut aller voir ce qui s'y passe à l'est. De plus en plus de gros « Speed Boats » bruyants et polluants y ont trouvé leur port d'attache. Allez jeter un coup d'oeil, vous verrez.

Alors c'est peine perdue. À la détermination de quelques milliers de citoyens tentant d'améliorer leur qualité de vie en ville, on préférera toujours l'argent de quelques dizaines de banlieusards bien nantis qui se foutent de tout polluer et cela autant par l'essence que par le bruit. C'est le même principe qui s'applique aux pistes cyclables utilitaires, aux rues piétonnes et au tramway à Québec, des choses simples qu'on ne parvient pas à réaliser parce que la culture du char, du « je, me, moi », du « je viens me montrer » est trop bien ancrée dans les moeurs.

Même dans un parc comme le Parc de Champs de Batailles, on permet de plus en plus de circulation automobile alors qu'on devrait de plus en plus tenter de l'éliminer. Pas de chance pour les gens qui ont à coeur d'améliorer la qualité de la vie en ville, ils sont encore et toujours considérés comme des nuisances publiques.

La baignade à l'anse aux Foulons ?

Ross Gaudreault, pdg du port de Québec, a une vision de l'avenir du port que je partage. En effet, permettre la baignade dans le bassin Louise sonnerait le glas de la navigation de plaisance dans la marina de Québec. Il n'est point nécessaire d'être devin pour constater qu'une plage, quelle qu'elle soit, entraînerait à la longue une diminution du tirant d'eau disponible. Compte tenu des tirants d'eau plus gros des grands yachts, ces derniers seraient exclus de la marina et devraient accoster aux quais commerciaux du port. Comme le port de Québec a besoin de ces quais en tout temps, les richissimes proprios de ces yachts passeraient en face de Québec sans y faire escale.

Il est à souhaiter que ce projet reste sur papier. La Société des baigneurs devrait plutôt regarder du côté de l'anse aux Foulons, qui possède toutes les qualités que recherche un baigneur : une plage et de l'eau.



Patrickdube.ca

Photo ajoutée à la Revue de Presse

Baie de Beauport: Il faut forcer la tenue d'audiences publiques

(Au maire Régis Labeaume)

Récemment, vous vous êtes manifesté en faveur du projet d'expansion du Port de Québec à la Baie de Beauport. Contrairement aux attentes d'une majorité de citoyens, il appert des intentions de l'administration portuaire, que ce projet ne fasse l'objet d'aucun véritable processus de consultation ou d'audiences publiques autre que celui dans lequel l'Administration portuaire de Québec (APQ) serait à la fois juge et partie.

En 2000, lors de la consultation obligatoire qu'elle se devait de réaliser en vertu de la réglementation fédérale, l'APQ n'a aucunement tenu compte des objections concernant son projet d'expansion dans la Baie de Beauport dans l'adoption de son Plan d'utilisation des sols et ce, même si tous les intervenants recensés, dont les anciennes villes de Québec et de Beauport, s'étaient clairement prononcés contre toute expansion qui affecterait la plage de la Baie de Beauport.



Nous sommes très préoccupés par le fait qu'un agrandissement portuaire par remblaiement d'une telle importance dans la Baie de Beauport (près d'un million de m³) pourrait se réaliser sans une véritable réflexion ni planification globale basées sur des données objectives, sur l'opinion du public et des usagers, ainsi que sur la recherche active de solutions alternatives.

C'est le pdg du Port lui-même qui, lors d'un entretien à la radio de Radio-Canada le 28 avril 2008, mentionnait que le projet d'expansion à la Baie de Beauport ne répondrait aux besoins que pour les 10 à 15 prochaines années et qu'il faudrait par la suite regarder ailleurs, notamment du côté de la Rive-sud.

Les solutions alternatives

Nous sommes conscients du fait que la ville de Québec soit une ville portuaire et que le port doive se développer afin de demeurer compétitif, mais ce développement ne peut s'effectuer à n'importe quel prix et en aucun cas au détriment du bien-être des citoyen(ne)s, surtout lorsque des solutions alternatives peuvent être envisagées. Nous jugeons par ailleurs que les propos de M. Ross Gaudreault, pdg de l'APQ, à l'effet que le projet d'expansion du port allait « améliorer » la Baie de Beauport n'est ni plus ni moins qu'une insulte à l'intelligence des gens de Québec.

Doit-on vous rappeler, M. le Maire, qu'il s'agit là du seul site d'importance permettant l'accès physique à une plage et au fleuve dans la grande région de Québec et ce, à proximité du centre-ville de surcroît ? Des fonds publics d'environ 18 millions de dollars viennent d'y être investis pour former ce que la revue l'Escale nautique (no 59, automne 2008) qualifie de «...base nautique la mieux équipée de toute la province, si ce n'est l'une des mieux dotées à la grandeur du Canada. »

La réalisation du projet tel que projeté, soit l'ajout d'un quai de 0,610 km de long et d'un arrière-quai de 0,375 km dans la Baie de Beauport aurait un impact majeur sur le plan d'eau, la plage et la vision panoramique sur le fleuve. C'est ainsi que le seul plan d'eau d'importance dans le fleuve en retrait du fort courant du chenal ne deviendrait plus que l'ombre de lui-même, ce qui mettrait en péril la pratique des activités nautiques, particulièrement celles de voile légère qui en constituent le principal attrait. Il en serait de même pour la baignade qui devait devenir réalité dès que seront complétés les bassins de rétention prévus

Expansion du port de Qu ebec: les v eliplanchistes r eclament des audiences publiques

Craignant de perdre le lieu o u elle pratique 75 % de ses activit es, l'Association des kitesurfers et v eliplanchistes de Qu ebec (AKVQ) demande au maire R egis Labeaume de faire pression pour qu'un processus de consultations ou d'audiences publiques soit tenu concernant le projet d'expansion de pr es de 400 millions \$ du port de Qu ebec sur les battures de Beauport.

« Nous avons appris que l'octroi de financement du gouvernement f ed eral pour ce projet serait imminent et que l'expansion pourrait  tre compl et ee en 2011 », explique Yvon Lefebvre, pr esident de l'AKVQ, qui a fait parvenir une lettre au maire de Qu ebec.

M. Lefebvre est inquiet du fait que l'Autorit e portuaire de Qu ebec (APQ) puisse aller de l'avant avec son projet sans qu'il ne soit soumis   une  valuation ou   des audiences publiques par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement ou une commission f ed erale d'examen.



Laetitia Deconinck

La baie de Beauport est le lieu privil egi e des amateurs de planche   voile et de kitesurf   Qu ebec. Mais leurs activit es pourraient  tre compromises par un projet d'expansion de 400 millions \$ du port de Qu ebec.

Il indique que la réglementation fédérale sur les administrations portuaires ferait que le projet d'agrandissement ne serait soumis qu'à un examen préalable, soit une autoévaluation ne comportant aucune contrainte véritable, puisque l'exercice est à la discrétion de l'APQ.

Remblaiement

« Ce projet comporte un million de mètres cubes de remblaiement pour l'ajout d'un quai de 0,610 km de long et 0,375 km de large à l'intérieur de la baie. L'espace d'un kilomètre dont on disposait pour les planches à voile et les dériveurs, en parallèle avec les activités de plage, passerait à 300 m. On se retrouverait alors dans un trou d'eau, et tout le monde se pilerait sur les pieds! » illustre M. Lefebvre. Le président de l'AKVQ souligne que la baie de Beauport est le lieu privilégié des amateurs de planche à voile et de kitesurf à Québec. « On y pratique 75 % de nos activités, alors le projet du Port de Québec nous mettrait des bâtons dans les roues », poursuit-il.

Outre les désagréments pour les membres de son association, M. Lefebvre souligne l'obstruction au panorama fluvial qui serait alors créée, la perte irréversible d'espace, la pollution par la poussière et le bruit des activités industrielles lourdes et l'accélération de l'ensablement et le risque d'envasement de la baie. « Il est impératif que ce projet fasse l'objet d'un véritable processus d'évaluation dans lequel l'APQ ne serait pas à la fois juge et partie, particulièrement dans ce dossier où les impacts environnementaux considérables commandent une apparence transparence extraordinaire », conclut-il.



Nature Québec
Express

v. 4 no 1 - juin 2009

ISSN 1911-8287

LE RÉSEAU NATURE QUÉBEC

■ Une plage à Québec : Et pourquoi pas ?



© Gens de baignade

Le 20 juin dernier avait lieu la baignade annuelle de l'organisme *Gens de baignade* au bassin Louise à Québec. Faisant la promotion de l'accès au fleuve, cet organisme a profité de l'occasion pour dévoiler les résultats d'une étude comparative des plages fluviales de Québec. Selon eux, le projet de plage au bassin Louise répond aux critères définis par la Ville de Québec.

Actuellement, les plages de Québec ne sont encore que des plages « sèches », où l'eau reste en tout temps interdite d'accès. À l'occasion du 400e anniversaire de la ville de Québec, plus de 100 millions de dollars ont été investis sur le front de mer de Québec... et l'eau, elle-même, est toujours aussi inaccessible qu'avant. Souhaitons que ça change!

Pour plus d'informations : www.gensdebaignade.org

p ...

La plage plutôt que la piscine du coin

Enfin un samedi ensoleillé... Vite, le maillot, les serviettes, la crème solaire, la piscine nous attend! Mais plutôt que d'aller à la piscine du quartier, les familles prennent la voiture et se dirigent vers les endroits plus spectaculaires... et plus coûteux.

Le contraste saute aux yeux. Alors qu'on parle de record d'affluence au Village Vacances Valcartier et à la plage du lac Saint-Joseph, les sauveteurs de la Ville de Québec ont connu un samedi somme toute tranquille. Il faut dire qu'en comparaison avec les jours de semaine, où les camps de jour envahissent les lieux, les fins de semaines sont peu achalandées, même si l'accès est tout à fait gratuit.

« Il y a du monde, mais ce n'est pas notre plus gros samedi », nous a dit Alice, qui surveillait une vingtaine de baigneurs devant le Musée national des beaux-arts, vers 17h, hier. Même impression à la piscine Marchand, dans Limoilou, et à Saint-Roch, tout près de la rivière Saint-Charles.

Beach party

La journée avait une saveur plus spéciale au parc Saint-Sacrement, où les sauveteurs ont eu la bonne idée d'organiser un beach party pour les familles. « Il y a eu de l'aquaforme pour les tout-petits, on a servi des cocktails de fruits et on a animé un quiz sur la sécurité aquatique », raconte Sophie, en charge de l'équipe. Comme quoi il faut redoubler d'imagination pour attirer les familles en vacances, même – ou surtout – lorsque le soleil est de la partie.

Vu du ponton...

Le vendredi 31 juillet, Le Soleil faisait état du passage du méga-yatch Blue Moon à la marina du Port de Québec. Le navire, 60,35 m de long, d'une valeur de 50 millions \$US, appartiendrait à un riche homme d'affaires de Chicago et à sa femme et aurait été construit pour les besoins de leur seule famille.

Suivait une description détaillée du palace flottant: trois ponts en terrasse, un gym, une salle à dîner vitrée avec vue panoramique, un bain à remous extérieur, un système de domotique complet, sans compter l'ascenseur qui dessert les quatre étages du navire. Le lendemain après-midi, par un étouffant 26 degré, je suis allé marcher le long du quai où se trouvait le navire. Trois personnes étaient étendues sur des chaises longues au pont supérieur, seul signe de vie à bord. Les quais eux-mêmes étaient quasi-déserts.



Pourtant, à deux kilomètres de là il y avait foule, Des centaines de personnes, massées autour du seul point d'eau accessible du secteur, la piscine publique du parc Notre-Dame-de-la-Garde.

Une foule qui débordait largement sur le parc linéaire situé en bordure du fleuve.

Deux mondes à part?

Pas réellement. L'organisme Gens de baignade a démontré qu'il est possible d'aménager une immense plage publique en plein centre-ville pouvant accueillir jusqu'à 6 000 baigneurs en utilisant 40% de la surface actuelle du bassin Louise, le 60% restant pouvant recevoir tous les voiliers qui y sont actuellement amarrés.

Bien au fait du concept, l'administrateur du Port de Québec, Ross Gaudreault, écrivait le 20 juin dans une lettre au Soleil que « ...cet aménagement signifierait la disparition des quais dédiés aux méga-yachts... » et le glas de la marina. Entre une plage desservant la population et l'espace liquide permettant de manoeuvrer et d'amarrer quelques méga-yachts, le Port de Québec semble avoir, pour le plus grand bien des québécois et des dizaines de milliers de touristes qui les visitent, fait un choix.

Vu du ponton du Blue Moon, tout cela doit paraître absolument sensé.

Michel Beaulieu, Québec

Expansion du Port de Québec, une erreur qui ne pourra être corrigée dans le futur

(Au ministre fédéral de l'Environnement, Jim Prentice)

L'Association des kitesurfers et des véliplanchistes de Québec (AKVQ) est très préoccupée par le fait qu'un agrandissement portuaire dans la baie de Beauport par un remblaiement d'une très grande importance, soit plus de 2 millions de m³ selon notre estimé le plus récent, puisse se réaliser sans une véritable réflexion ni planification globale basée sur des données objectives, sur l'opinion du public, ainsi que sur la recherche de solutions alternatives, et ce, avec l'argent des contribuables.

La réalisation du projet tel que projeté, soit l'ajout d'un quai de 0,610 km de long et d'un arrière quai de 0,375 km dans la baie de Beauport aurait un impact majeur sur le plan d'eau, la plage et la vision panoramique sur le fleuve. C'est ainsi que le seul plan d'eau d'importance dans le fleuve en retrait du fort courant du chenal ne deviendrait plus que l'ombre de lui-même, ce qui mettrait en péril la pratique des activités nautiques, particulièrement celles de voile légère qui en constituent le principal attrait. Il en serait de même pour la baignade qui devait devenir réalité dès que seront complétés les bassins de rétention prévus prochainement.



Selon l'auteur, si le projet se réalise, le seul plan d'eau d'importance dans le fleuve en retrait du fort courant du chenal ne deviendrait plus que l'ombre de lui-même, ce qui mettrait en péril la pratique des activités nautiques, particulièrement celles de voile légère qui en constituent le principal attrait.

Il s'agit là du seul site d'importance permettant l'accès physique à une plage et au fleuve dans la grande région de Québec et ce à proximité du centre ville de surcroît. Des fonds publics d'environ 18 millions de dollars viennent d'y être investis pour former ce que la revue l'Escale nautique (no 59, automne 2008) qualifie de «...base nautique la mieux équipée de toute la province, si ce n'est l'une des mieux dotées à la grandeur du Canada.»

Il apparaît tout à fait inacceptable et contraire à l'esprit de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale que ce projet d'expansion puisse se réaliser via un «examen préalable», simple processus d'auto-évaluation, alors que tous les intervenants recensés ainsi que les villes de Québec et de Beauport se sont prononcées contre tout projet d'expansion qui affecterait la plage de la baie de Beauport, lors de la consultation de l'Administration portuaire de Québec (APQ) sur son Plan d'utilisation des sols en 2000.

Contrairement à beaucoup d'exemples de projets d'envergure dans la région qui se sont avérés être des erreurs de vision au fil du temps et qui ont dû être corrigés à grands frais (par exemple, la rivière Saint-Charles, le boulevard Champlain, la Colline parlementaire, le boulevard René-Lévesque, les bretelles de l'autoroute Dufferin, etc.), le projet dont il est ici question ne pourra en aucun cas être corrigé dans le futur. L'intégrité du plan d'eau et de son fond, de la plage et du panorama visuel ne pourra en aucun cas être restaurée. Ce projet a un caractère tout à fait irréversible dont il est important de tenir compte pour les générations futures.

D'autant plus que c'est le pdg du Port lui-même qui, lors d'un entretien à la radio de Radio-Canada le 28 avril 2008, mentionnait que le projet d'expansion à la baie de Beauport ne répondrait aux besoins que pour les 10 à 15 prochaines années et qu'il faudrait par la suite regarder ailleurs, notamment du côté de la Rive-sud. Des solutions alternatives existent et méritent un examen.

Il apparaît impératif que ce projet dont les impacts environnementaux et sociaux seront considérables fasse l'objet d'un véritable processus d'évaluation et d'une grande transparence dans lequel l'APQ ne serait pas à la fois juge et partie. Ce qui commande la tenue d'audiences publiques avec la participation d'experts indépendants afin d'analyser notamment les éléments de justification et les autres moyens de réaliser le projet, solutions ou sites alternatifs qui permettraient de sauver la Baie de Beauport si possible, ou à tout le moins d'en minimiser les impacts préjudiciables sur le plan d'eau, la plage et le panorama fluvial.

En conséquence, la nature et le degré des préoccupations du public le justifiant, et comme la réglementation vous le permet, nous vous demandons de faire en sorte que ce projet d'expansion du Port de Québec fasse l'objet d'un véritable processus d'évaluation dans lequel l'APQ ne serait pas à la fois juge et partie. Cette demande est tout à fait conforme à l'esprit de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale dont vous êtes le mandataire. En effet, celle-ci vise à «garantir que les effets environnementaux des projets soient soigneusement examinés avant que les autorités fédérales agissent, de sorte que les projets ne causent aucun effet environnemental négatif important».

Selon l'auteur, si le projet se réalise, le seul plan d'eau d'importance dans le fleuve en retrait du fort courant du chenal ne deviendrait plus que l'ombre de lui-même, ce qui mettrait en péril la pratique des activités nautiques, particulièrement celles de voile légère qui en constituent le principal attrait.

Nous souhaitons grandement connaître votre point de vue à cet effet, de préférence avant une annonce d'aide financière au projet qui pourrait s'avérer imminente par le gouvernement que vous représentez en matière d'environnement et de développement durable.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, nos salutations distinguées.

Yvon Lefebvre, président fondateur 2006-2007

Conseiller spécial de l'Association des Kitesurfers et Véliplanchistes de Québec (AKVQ)
Association légalement enregistrée regroupant ±250 membres (www.AKVQ.ca)



Jean-Luc Lavallée
10 juillet 2009

BAIE DE BEAUPORT

Plutôt favorable au projet d'expansion

Le maire de Québec n'est pas très réceptif aux arguments des véliplanchistes de la baie de Beauport qui craignent les répercussions du projet d'expansion de 400 millions du Port de Québec. Ceux-ci lui ont écrit peu avant ses vacances afin de réclamer son aide pour faire pression sur Ottawa, histoire de tenir des audiences publiques. « Il y a des gens qui veulent faire du spectacle avec ça. Moi, je veux que les études soient mises à jour et que ça soit rendu public. Il n'y a rien qui doit être caché là-dedans, mais qu'on fasse un show avec ça, vous savez ce que j'en pense... Il faut juste se demander ce que ça peut apporter de plus », a fait remarquer Régis Labeaume en entrevue.

« S'il faut le faire parce qu'il y a quelque chose de vraiment neuf, on verra, mais ils n'ont pas vu le projet encore. Moi, je l'ai vu et je trouve que ça a du bon sens. Moi, je l'ai dit publiquement. Il faut que le Port mette le projet sur la table pour qu'on comprenne. Maintenant, il faut considérer le bien commun et le bien de quelques individus et il faut toujours séparer le discours de la réalité. Il y a des gens qui vont crier à l'apocalypse là-dedans », a tranché le maire.

Baie de Beauport

Les véliplanchistes répliquent à Labeaume

Les amateurs de planche à voile ont tenu à réagir aux propos du maire Labeaume publiés dans notre livraison de mardi sur le projet d'expansion à la baie de Beauport. Le maire de Québec se dit favorable au projet de 400 M\$ et ne croit pas qu'il soit nécessaire de tenir des audiences publiques malgré leur insistance, craignant que l'exercice ne se transforme en spectacle.

« Nos interventions n'ont pas pour but de provoquer un « spectacle », un « show » ou de « crier à l'apocalypse », comme semble le penser M. Labeaume, mais de faire en sorte de se donner les moyens de juger de ce projet au mérite, en comparaison avec d'autres possibilités pouvant permettre de répondre au besoin d'expansion du port tout en sauvegardant le site exceptionnel de la Baie de Beauport si possible, ou à tout le moins d'en minimiser les impacts préjudiciables », a répliqué Yvon Lefebvre, conseiller spécial de l'Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec, par voie de communiqué.



Les kitesurfers et véliplanchistes ne sont pas très heureux des récents propos du maire Labeaume.

« Lorsque M. Labeaume invoque le « bien commun » qui doit primer sur le bien de « quelques individus », il faudra s'assurer que les intérêts corporatifs du Port ne se fassent au détriment du bien commun que représente le seul véritable accès physique au fleuve de toute une population.

Par ailleurs, rappelons que ce projet, s'il se réalisait, aura un caractère tout à fait irréversible, l'intégrité du plan d'eau, du panorama fluvial et de la plage ne pourra en aucun cas être restaurée dans le futur », soutient l'AKVQ.

Le Port de Québec, un voisin exemplaire

Au fil des ans, l'Administration portuaire de Québec a su démontrer que le développement économique et portuaire peut cohabiter harmonieusement avec la réalisation d'activités récréatives attrayantes. On constate également que le fleuve Saint-Laurent n'a jamais été aussi accessible et présent dans nos vies, et nous ne devons pas craindre d'affirmer qu'à cet égard, la baie de Beauport figure parmi les exemples de cet accès privilégié.

L'aménagement de ce site constitue en effet une éloquente démonstration de notre volonté de voir les citoyens s'approprier les berges du fleuve et y pratiquer des activités de plein air dans un environnement urbain exceptionnel. C'est pourquoi, dès le départ, le Port de Québec a souhaité rendre ce site très accessible puisqu'il figure parmi les attraits récréotouristiques les plus appréciés de notre région. L'amélioration constante de ce site représente une priorité pour notre administration, et c'est pourquoi elle s'inscrit dans la courte liste de nos priorités.

Pour ce faire, nous travaillons en partenariat avec la Ville de Québec et le gestionnaire GESTEV à accroître la qualité de l'aménagement de ce lieu. Nous poursuivons l'objectif de faire en sorte que ces installations, situées à quelques minutes du centre-ville, soient facilement accessibles et aménagées pour satisfaire les besoins de la population dans toute la mesure du possible.

De plus, nous sommes fiers que les sites récréatifs du Port représentent 20 % de l'ensemble de nos propriétés. À cet égard, les célébrations du 400e ont été l'occasion de doter Québec de trois legs exceptionnels, soient le bassin Brown, la Pointe-à-Carcy et la baie de Beauport. En outre, le Port de Québec se démarque en collaborant à la réalisation de plusieurs événements, tels le Moulin à images, le Cirque du Soleil et Wakest, qui se tient en fin de semaine. De plus, la saison des croisières suscite année après année un engouement au sein de la population, puisque des paquebots parmi les plus impressionnants au monde viennent accoster chez nous.

Préserver le site

Il ne fait plus de doute pour personne que l'industrie maritime et portuaire est au cœur de l'économie de notre région, mais aussi de la vie quotidienne de sa population qui est heureuse de vivre au rythme du fleuve et de l'activité qu'il génère. Cette symbiose est entre autres le résultat d'une présence tangible et soutenue du Port de Québec dans sa communauté.

Dans cette optique, le Port de Québec cherchera toujours à préserver le caractère exceptionnel de ces sites, qui nous offrent une proximité avec cette richesse inestimable que constitue la combinaison de l'environnement urbain avec une activité économique qui ne cède en rien sur la forte présence des dimensions culturelle et récréative. À l'instar de ce qu'elle a toujours fait lors de la réalisation de ses projets antérieurs, l'Administration portuaire de Québec continuera à faire preuve d'une grande transparence dans sa planification stratégique.

Par ailleurs, nous ne saurions procéder au développement de nos installations sans consulter et écouter attentivement nos partenaires, ainsi que la population et ses représentants. Le Port de Québec a toujours agi ainsi, et c'est ainsi que ses dirigeants envisagent encore de poursuivre l'essor de cette infrastructure déterminante pour le rayonnement de la grande région de Québec.

Le Port de Québec peut se targuer d'être aujourd'hui, sur le plan international, un exemple de cohabitation harmonieuse avec sa communauté. Et tous les citoyens peuvent être assurés que nous ne nous laisserons pas distraire de cet objectif, et que nous chercherons toujours à être un meilleur citoyen corporatif et un voisin exemplaire, et ce, dans l'intérêt optimal de notre communauté.

Texte publié aussi dans Québec-Hebdo le 15 août 2009

leSoleil

Yvon Lefebvre*
Le 15 août 2009
Opinion

(Texte également publié dans Le Devoir du 19 août)

Une vraie consultation pour la baie de Beauport

Je souhaite réagir à une lettre intitulée « Le Port de Québec, un voisin exemplaire », signée par le président-directeur général du Port de Québec, Ross Gaudreault, et publiée dans Le Devoir du 14 août dernier. Cette lettre s'apparente beaucoup à une stratégie de communication pour préparer le terrain à l'annonce prochaine du projet d'expansion du port.

Lorsque M. Gaudreault mentionne qu'il ne saurait « procéder au développement de ses installations sans consulter et écouter attentivement ses partenaires, ainsi que la population et ses représentants », il faut comprendre qu'il pourrait procéder à une apparence de consultation lors de la présentation du projet, puisque cette démarche sera tout à fait à sa discrétion.

C'est ainsi qu'après une consultation obligatoire en vertu de la réglementation, menée d'octobre à décembre 2000, il n'a apporté aucune modification à son projet d'expansion de la baie de Beauport lors de l'adoption de son plan d'utilisation des sols, et ce, malgré le fait que tous les intervenants, dont les Villes de Québec et de Beauport, ont manifesté leur opinion sans équivoque contre toute forme d'expansion qui aurait pour effet d'affecter la plage de la baie de Beauport.

Rien ne garantit donc qu'il n'en sera pas de même pour l'actuel projet d'expansion, dont l'annonce apparaît imminente, puisqu'il sera à la fois juge et partie dans le cadre d'un examen préalable et qu'il semble se refuser à une véritable consultation dans le cadre d'une commission publique d'évaluation – « un processus d'audiences publiques est exclu, selon [M. Gaudreault] » (Journal de Québec, 30 juin 2009). Cette commission représenterait pourtant le seul moyen de pouvoir procéder à une véritable analyse des éléments de justification et des autres moyens de réaliser le projet avec l'apport d'experts indépendants. Elle serait d'autant plus importante que c'est M. Gaudreault lui-même qui mentionnait, lors d'un entretien à la radio de Radio-Canada le 8 avril 2008, que le projet d'expansion à la baie de Beauport ne répondrait aux besoins que pour les 10 à 15 prochaines années et qu'il faudrait par la suite regarder ailleurs, notamment du côté de la Rive-Sud.

Le prolongement des quais de 0,61 km par 0,375 km dans la baie comme prévu impliquerait plus de deux millions de mètres cubes de remblaiement, selon nos dernières estimations. L'impact serait majeur et irréversible. Si ce projet se réalisait, l'intégrité du plan d'eau, de la plage et du panorama fluvial ne pourrait en aucun cas être restaurée dans le futur. En conséquence, il apparaît impératif que ce projet fasse l'objet d'une véritable évaluation indépendante, et nous demandons à M. Gaudreault, s'il est sérieux lorsqu'il parle de consultation avec la population et ses représentants, de faire en sorte que son projet d'expansion soit examiné dans le cadre d'une commission fédérale publique d'examen.

* Conseiller spécial pour l'Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec

leSoleil

Gérard Garnier (Neuville)
Opinion - Le 15 août 2009

Québec est une belle ville - Son port peut en devenir le centre

(À l'attention du pdg du port de Québec, Ross Gaudreault)

Vous soulignez que quelques 20% de « vos » propriétés, qui, entre parenthèses sont aussi les nôtres, sont des sites récréatifs. Vous avez raison d'en être fier et permettez moi de vous en féliciter, d'autant que je crois comprendre que vous le seriez encore plus si cette proportion était portée à 40 ou 50%. Pour vous aider à aller dans ce sens, je me permettrai d'apporter de l'eau à votre moulin, ce qui, au bord du Saint-Laurent, sera facile.

Pour un nouvel arrivant à Québec, comme je l'étais il y a quatre ans, une immense surprise est de constater que ses habitants ne se rendent plus compte qu'ils habitent le long d'un fleuve, tellement ils sont habitués à en être séparés par des bâtiments administratifs de belle allure ou des stationnements pour les voitures. On comprend aussi que l'entretien des bateaux de plaisance apporte des contraintes, compte tenu du fait que la plupart sortent rarement du port et que cela entraîne qu'ils doivent pouvoir rester sous les yeux de leurs propriétaires à longueur d'année. Il est donc raisonnable qu'ils soient amarrés, au coeur d'une ville, à un quai dont l'utilisation comme ponton de plage apparaîtrait bien futile. Il est vrai que cela est un phénomène habituel dans les « marinas »: savez-vous que dans certaines d'entre elles, à une époque où je pratiquais quelque peu la croisière en mer, la durée moyenne de sortie des voiliers et autres esquifs était de... 10 heures par an. Il serait donc éventuellement intéressant d'instituer une taxe annuelle de stationnement extrêmement élevée (le 1/4 de la valeur du bateau, par exemple), mais dont pourrait être déduite un remboursement très motivant à chaque sortie. Mais cela n'est pas l'essentiel.

Vous soulignez que le « 400° » aura été l'occasion de doter Québec de trois legs exceptionnels et vous avez raison. Vous avez donc été sensible aux demandes de nombreux citoyens et tous, aussi bien vous qu'eux, vous pouvez être félicités de cette collaboration entre des apporteurs d'idées et un réalisateur. Pour asseoir de façon encore plus durable votre réputation de gestionnaire tourné vers l'avenir, ne pensez-vous pas qu'il serait intéressant de réaliser quelques projets supplémentaires? Face à un fin connaisseur du dossier, je n'aurai pas la vanité d'avancer mes idées mais, persuadé que, comme vos interlocuteurs, vous en avez de nombreuses en réserve, je serais très heureux de voir le fleuve enfin remis largement à la disposition de tous les Québécois pour que, à la fois, cela soit un foyer économique, culturel, de plaisir, de rencontre, de jeux et de repos pour les anciennes et nouvelles générations. Québec est une belle ville. Son port peut en devenir le centre, pas simplement un lieu de passage et amarrage. Vous avez tous les éléments pour le faire.



Régys Caron
Le 17 août 2009

Conseil municipal

Projet d'hôtel de luxe au bassin Louise

Le Port de Québec demande au maire Régis Labeaume de ramener le conseil d'arrondissement de la Cité à l'ordre pour qu'il puisse construire un hôtel de 15 étages à la tête du bassin Louise. Dans une lettre adressée au maire de Québec, le pdg du Port de Québec Ross Gaudreault, lui demande de « tuer dans l'œuf » la décision prise par le conseil d'arrondissement La Cité de modifier le règlement de zonage de la Ville qui ordonne l'aménagement d'un parc au bassin Louise. « Une telle façon de faire peut être qualifiée d'hostile et non-conforme aux pratiques mises de l'avant par nos deux organismes suite à la création du comité consultatif Port/Ville », écrit M. Gaudreault dans sa missive rédigée le 2 février 2009.

« Je n'ai pas l'intention de tuer ni l'oeuf, ni le coq, ni la poule, a ironisé hier le maire Régis Labeaume en réponse à une citoyenne de l'Association des gens de baignade de Québec qui l'interpellait sur le sujet à l'occasion de la séance du conseil municipal. Le Port de Québec planifie quelque chose à la tête du bassin Louise. Le projet n'est pas très avancé, j'ai vu quelques dessins. Ils ne feront rien, c'est zoné vert », a dit M. Labeaume.

« Projet majeur »

L'administration portuaire de Québec (APQ) planifie son « projet immobilier majeur » depuis deux ans, précise M. Gaudreault dans sa lettre. L'édifice envisagé réunirait les fonctions d'hôtel, de bureaux et de commerce « tout en valorisant le volet public (entre guillemets) de ce secteur », précise le pdg du Port. « Les revenus annuels que génèrera ce projet pourront en partie servir à assurer l'entretien des infrastructures publiques (promenades, quais, écluse, pont bascule, réseaux publics etc) sous la responsabilité de l'APQ », ajoute M. Gaudreault.

« Mesure de protection »

« On a zoné ça vert parce qu'on est au courant de rien, c'est un zonage de protection, a expliqué le conseiller municipal Pierre Maheux au cours d'une entrevue. Ça vient confirmer nos appréhensions. » « On avait l'impression qu'il se passait quelque chose dans notre dos. On répond à une demande des citoyens. On est très intéressés à ce qu'il y ait un plan d'ensemble pour le secteur du Port (et) il serait intéressant d'y aménager une plage, ça ne nuirait à personne », a suggéré M. Maheux qui siège au conseil d'arrondissement La Cité.

Le pdg du Port de Québec s'est toujours opposé à l'aménagement d'une place publique à la tête du bassin Louise. « Les populations de Limoilou, Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste n'ont pas accès à l'eau du fleuve, a déploré Mme Line Cauchon de l'Association des gens de baignade qui a rendu publique hier, au conseil municipal, la lettre du pdg du Port. Tous les conseils de quartier ont demandé que le secteur soit zoné vert. M. Gaudreault était très fâché », a dit Mme Cauchon.



PORT DE QUÉBEC

Ross Gaudreault

Président - directeur général
President and Chief Executive Officer

Le 16 février 2009

*Monsieur Régis Labeaume
Maire
Ville de Québec
2, rue des Jardins - Bureau 210
C.P. 700, succ. Haute-Ville
Québec (Québec) G1R 4S9*

Objet : Développement immobilier – Secteur Bassin Louise intérieur

Monsieur le Maire,

L'Administration portuaire de Québec (APQ) planifie depuis pratiquement deux années la réalisation d'un projet immobilier majeur sur un terrain situé à la tête du Bassin Louise intérieur à proximité de l'édifice de la Société de l'Assurance automobile du Québec. La mise à exécution de ce projet vise avant tout à développer un site de grand potentiel pour les fonctions bureaux, commerces et hôtel tout en valorisant le volet « public » de ce secteur.

Les revenus annuels que générera ce projet pourront en partie servir à assurer l'entretien des infrastructures publiques (promenades, quais, écluse, pont bascule, réseaux publics, etc.) sous la responsabilité de l'APQ.

Il y a quelques semaines, nous avons eu l'opportunité de présenter notre vision de développement à la firme d'architecture mandatée par la Ville de Québec pour esquisser une vision d'ensemble du secteur Basse-Ville/Vieux-Port. Des échanges ayant eu lieu, nous pouvons dès lors vous indiquer que notre vision de développement pour ce secteur pourrait cadrer avec les vocations actuelles du quartier et celles que l'on pourrait y trouver dans l'avenir.

.../2

Canada


Administration portuaire de Québec
150, rue Dalhousie - C.P. 90, Succ. Haute-Ville
Québec (Québec) G1R 4M6 Canada
Téléphone : 418 648.3556 - Télécopie : 418 648.4160

Dernièrement, nous avons été informés que l'arrondissement de la Cité préparait une modification au zonage pour ce terrain qui se traduirait, dans les faits, par une impossibilité de donner suite à notre projet du fait de l'imposition d'un zonage parc.

Une telle façon de faire peut-être qualifiée d'hostile et non-conforme aux pratiques mises de l'avant par nos deux organismes suite à la création d'un comité consultatif Port/Ville.

Nous faisons donc appel à vous, Monsieur le Maire, pour que vous puissiez tuer dans l'œuf une telle initiative qui ne saurait profiter ni à la Ville de Québec ni à l'Administration portuaire de Québec.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et veuillez accepter, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.



Ross Gaudreault

c.c. Madame Louise Lapointe, Présidente de l'Arrondissement de La Cité

Développement récréatif

Québec lorgne le bassin Louise

Après avoir convaincu le Port de Québec d'aménager des places publiques à la baie de Beauport, à la Pointe-à-Carcy et à l'anse Brown, la Ville de Québec songe à récupérer le bassin Louise pour en développer le potentiel récréatif.



« La récupération du bassin Louise s'avérera plus difficile que les propriétés précédentes (...) La jetée Louise, qui sépare le bassin et l'estuaire de la rivière Saint-Charles, est toujours utilisée à des fins portuaires importantes », signale la firme d'architectes urbanistes Bélanger, Beauchemin, Morency dans une étude sur « le développement et la mise en valeur du bassin Louise » remise à la Ville en début d'année et dont le Journal de Québec a obtenu copie.

Le rapport signale que l'Administration portuaire, le gouvernement fédéral et la Ville de Québec se partagent la propriété des terrains entourant le bassin Louise et que la planification du développement de ce secteur est d'autant plus difficile que l'APQ et le gouvernement fédéral ne sont pas tenus de respecter la réglementation de la Ville. Dans son plan d'urbanisme, Québec projette tout de même d'inclure le bassin Louise au corridor récréo-touristique qu'elle veut développer en lien avec le fleuve.

Bassin contaminé

L'aménagement d'un lieu de baignade figure dans les plans de la Ville mais la plage à même le bassin Louise réclamée de longue date par l'Association des gens de baignade est peu recommandable, signalent les architectes, puisque le bassin intérieur (du côté ouest de l'écluse) contient 309 000 mètres cubes de sédiments contaminés avec des métaux lourds. Cette contamination demeure « légèrement supérieure au seuil d'effets néfastes », précise le document.

Décontaminer le bassin Louise pourrait se faire de deux façons, soit en recouvrant les sédiments d'une membrane au coût de un million de dollars ou en excavant les matériaux contaminés pour les utiliser comme remblais, au coût estimé à 2,7 millions de dollars. Jugeant ces solutions trop coûteuses, Environnement Canada privilégie le statu quo, écrivent les auteurs du rapport. De plus,

l'importante reconfiguration qui serait nécessaire aux abords du bassin Louise, notamment pour réduire les pentes, rend « peu intéressante » l'option plage au centre-ville, ajoutent-ils. L'aménagement d'un lieu de baignade « sans contact direct avec l'eau du bassin Louise » est tout de même recommandé. « Plusieurs villes ont imaginé des aménagements audacieux qui peuvent servir de modèle », suggèrent les architectes.

Le rapport recommande aussi de relocaliser le marché du Vieux-Port (propriété de la Ville) soit sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency ou sur le stationnement situé à l'arrière de l'édifice de la Fabrique. On suggère aussi d'améliorer les liens entre le bassin Louise et le réseau de transport en commun.

leSoleil

Jean-François Néron

Le 18 août 2009

Port de Québec: un projet d'hôtel inquiète

Le Port de Québec envisage la construction d'un complexe hôtelier majeur au bassin Louise. Un projet qui inquiète l'organisme Gens de baignade, qui préférerait y voir une plage publique.

L'association milite depuis longtemps pour ouvrir le bassin Louise à la baignade. Ses membres ont eu vent du projet du Port de Québec après avoir pris connaissance du contenu d'une lettre datée du 16 février 2009, signée par le président du Port, Ross Gaudreault, et adressée au maire Régis Labeaume. La missive a été obtenue grâce à la Loi sur l'accès à l'information. Dans cette lettre, on peut lire que l'administration portuaire (APQ) « planifie depuis pratiquement deux ans la réalisation d'un projet immobilier majeur sur un terrain situé à la tête du bassin à proximité de la Société de l'assurance automobile du Québec ».

Le Port voudrait y développer « un site de grand potentiel » pour des bureaux, des commerces et un hôtel, tout en valorisant le volet public du secteur. M. Gaudreault y explique que les revenus annuels générés par ce complexe serviraient à l'entretien des infrastructures publiques : promenades, quais, écluse, pont-bascule, etc. sous la responsabilité de l'APQ.

La lettre de M. Gaudreault vise avant tout à demander l'intervention du maire Labeaume pour empêcher un changement de zonage prévu dans ce secteur par l'arrondissement de La Cité. Ce changement empêcherait la réalisation du projet. « Une telle façon de faire peut-être qualifiée d'hostile et non conforme aux pratiques mises de l'avant par nos deux organismes suite à la création d'un comité consultatif Port-Ville », écrit Ross Gaudreault. Ce dernier conclut en réclamant du maire qu'il « tue dans l'oeuf une telle initiative » (le changement de zonage prévu).

Interrogé sur la nature du projet, Régis Labeaume ne semblait pas être davantage au courant. « Le Port veut faire quelque chose éventuellement, mais ça ne semble pas très précis. En premier, on va s'occuper des projets qui sont précis. » En ce qui a trait à la demande adressée, il ne paraissait pas enclin à intervenir en faveur du Port.

Projet d'hôtel**Ross Gaudreault nie fermement**

Le président-directeur général du port de Québec, Ross Gaudreault, dément catégoriquement l'information selon laquelle il entretiendrait le projet de faire construire un hôtel de luxe aux abords du bassin Louise. Il se borne à dire que les responsables du port ont effectivement l'intention de le développer davantage, mais qu'il s'agit, pour l'instant, d'un simple désir et qu'aucun engagement n'a été pris avec quelque promoteur que ce soit.

M. Gaudreault accuse la Société des gens de baignade d'être les principaux instigateurs du changement de zonage effectué par l'arrondissement de La Cité. Ce dernier rappelle que les terrains sont la propriété du port de Québec, qui peut les utiliser comme bon lui semble. Le président de la Société des gens de baignade, Léonce Naud, affirme-t-il, peut faire son deuil du projet de plage au bassin Louise. « Je l'ai dit à Naud, prends ton bicycle et va à la baie de Beauport. On a fait un projet extraordinaire pour la grande région de Québec. Alors, on ne transformera pas le port de Québec en plage. Au centre-ville, c'est une Marina et on fait déjà plein de choses pour la région de Québec (le Moulin à image, le Cirque du Soleil, etc.) », a-t-il lancé, mercredi.

La plage ou l'hôtel

Lundi soir, au conseil municipal, la citoyenne Line Cauchon a mis au grand jour une lettre dans laquelle Ross Gaudreault demanderait au maire Régis Labeaume de rappeler à l'ordre le conseil d'arrondissement de La Cité qui vient de changer le zonage du bassin Louise. La lettre laissait croire que le pdg prévoyait construire un luxueux hôtel à la tête du bassin Louise. Or, si ce secteur est zoné vert, comme le propose le conseil d'arrondissement, ce plan tombe à l'eau.

QUÉBEC MÉTRO.COM

C. Gélinas
Dans Démocratie et politique
Le 18 août 2009

Un hôtel de luxe de 15 étages envisagé à la tête du bassin Louise

Vous avez bien lu — le Port de Québec demande à Régis Labeaume de ramener le conseil d'arrondissement de la Cité « à l'ordre » pour qu'il puisse construire un hôtel de 15 étages (pas un de moins) à la tête du bassin Louise. Quiconque possède des notions mêmes élémentaires d'urbanisme se doute qu'un tel monument, aussi beau soit-il, contrasterait sérieusement dans le

paysage à profil plutôt bas des alentours du bassin Louise mais bon, ce n'est pas tout le monde qui voit les choses ainsi.

Ross Gaudreault, égal à lui-même, a écrit une lettre au maire de Québec, le 2 février 2009, lui demandant de « tuer dans l'œuf » la décision qui a été prise par le conseil d'arrondissement La Cité de modifier le règlement de zonage de la ville de Québec qui ordonne l'aménagement d'un parc au bassin Louise. Il ajoute aussi « [...] une telle façon de faire peut être qualifiée d'hostile et non-conforme aux pratiques mises de l'avant par nos deux organismes suite à la création du comité consultatif Port/Ville. » L'édifice de grande taille, envisagé par le Port de Québec à la tête du bassin Louise, réunirait les fonctions d'hôtel, de bureaux et de commerce. Dans sa lettre, le pdg du Port précise qu'il planifierait ce « projet immobilier majeur » depuis deux (2) ans.

Le maire de Québec a répliqué avec ironie en disant « Je n'ai pas l'intention de tuer ni l'oeuf, ni le coq, ni la poule » lorsqu'il a répondu à une citoyenne de l'Association des Gens de Baignade de Québec qui l'interpellait sur le sujet à l'occasion de la séance du conseil municipal. Régis Labeaume a ensuite précisé sa pensée: « Le Port de Québec planifie quelque chose à la tête du bassin Louise. Le projet n'est pas très avancé, j'ai vu quelques dessins. Ils ne feront rien, c'est zoné vert » – alors on pourrait croire que le dossier est clos... et vert.

Le conseiller municipal Pierre Maheux qui siège au conseil d'arrondissement La Cité a confirmé que la zone, très prisée, avait été zonée verte par « mesure de protection » et là, la charge tête-baissée du pdg du Port de Québec confirme leurs appréhensions. M. Maheux se doutait qu'il se passait quelque chose derrière le dos des citoyens et là, le proverbial chat (ou hôtel, c'est selon) est sorti du sac!

Mais Ross Gaudreault n'aime pas perdre la face et utilisera assurément les vastes ressources à sa disposition, via le Port de Québec, pour imposer sa vision des choses et ce, même si la population veut un parc, à cet endroit. D'ailleurs, il s'est toujours opposé à l'aménagement d'une place publique à la tête du bassin Louise alors il n'y a rien de bien surprenant à le voir obséder pour y ériger un gigantesque structure qui va à 180 degrés de l'idée d'un parc public.

Pour mieux faire passer sa pilule, le bouillonnant pdg dit que « Les revenus annuels que générera ce projet pourront en partie servir à assurer l'entretien des infrastructures publiques (promenades, quais, écluse, pont bascule, réseaux publics etc) sous la responsabilité de l'APQ » – j'aime beaucoup le « en partie » qui laisse entendre que « le reste » ira pour enrichir le Port... et ses « administrateurs ». C'est cousu de fil blanc, cette histoire d'hôtel et ça explose dans les médias comme s'il s'agissait de quelque chose de voulu alors que pour l'heure, c'est un projet unidirectionnellement avantageux que pour le Port et ses riches administrateurs. Au diable le parc public et la plage pour les citoyens!

Pour sa part, Line Cauchon de la Société des gens de baignade rappelle que « les populations de Limoilou, Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste n'ont pas accès à l'eau du fleuve ». C'est Mme Cauchon qui a rendu la lettre de Ross Gaudreault publique, lors du conseil municipal. Elle ajoute aussi que « tous les conseils de quartier ont demandé que le secteur soit zoné vert. M. Gaudreault était très fâché. » Entre les intérêts de centaines de milliers de personnes et ceux de Ross Gaudreault, il vous appartiendra de choisir lesquels devraient prévaloir.

Labeaume tenterait-il de cacher des informations au public?

Il semblerait que le maire de Québec, Régis Labeaume, préfère garder pour lui des informations d'intérêt public. Tellement qu'au lieu de s'excuser à la population d'avoir volontairement caché une lettre qu'il a reçu de Ross Gaudreault, pdg du Port de Québec, le 2 février 2009 (et qui est sortie publiquement à la mi-août 2009), il choisit de lancer une sorte de chasse aux sorcières pour retrouver la personne à l'origine du coulage. À son avis, il s'agirait d'un fonctionnaire qui regrette l'ère L'Allier. C'est une piste comme une autre. Pour en avoir le cœur net, M. Labeaume veut obtenir une enquête administrative sur la chose.

Ainsi, Régis Labeaume veut dilapider l'argent des contribuables pour savoir qui, dans son administration, met l'intérêt des citoyens au-dessus de son petit intérêt personnel, à lui. Il aura beau tempêter dans son verre d'eau, M. Labeaume ne s'est absolument pas excusé d'avoir caché le projet d'hôtel de luxe de Ross Gaudreault au public pendant sept (7) longs mois.

La personne que M. Labeaume traite de « taupe » serait en réalité un « héros du peuple » qui fait éclater les petites combines de l'élite de Québec qui s'échange des lettres – en secret – pour des projets qui ont un impact majeur sur la population de toute la ville – M Labeaume devrait avoir honte d'avoir caché le contenu de la lettre de M. Gaudreault.

Au fait, pourquoi n'a-t-il jamais mentionné cette lettre? Que contient la lettre du pdg du Port de Québec, exactement? J'ai déposé une demande en accès à l'information au Port de Québec pour obtenir une copie de cette lettre. Afin de voir clair dans cette histoire, je publierai intégralement cette lettre lorsqu'elle me parviendra. Peut-être y a-t-il, dans cette lettre, une raison valable pour laquelle le maire n'a pas publié cette lettre en février dernier mais là, sept (7) mois plus tard, c'est difficile de comprendre ce qui empêchait le maire de dire la vérité aux citoyens concernant ce gigantesque projet.

Il va falloir qu'on se demande si le maire Labeaume est vraiment digne de confiance parce que s'il n'en tenait qu'à lui, nous ne saurions toujours rien des plans secrets de Ross Gaudreault. Personne à part les membres d'une élite politico-administrative de Québec ne seraient au courant du projet d'hôtel de 15 étage à la pointe du Bassin Louise qui, répétons-le, interpelle tous les citoyens.

Voici des extraits de l'état d'esprit du maire Labeaume : « Il y a une taupe dans l'organisation, cette personne-là travaille contre son employeur et on va la 'pogner'. » Quand le maire a dit ça, il était à un doigt de s'emporter. Le maire veut attraper celui qui permet à la population de savoir ce que le maire nous cache... hummm, en tant que citoyens, nous sommes en droit de se poser des questions sur l'intégrité de Labeaume. Pourquoi obsède-t-il autant à propos de renseignements qu'il cache au public... y aurait-il d'autres documents dont il évite soigneusement de nous parler?

« Cette fois, il n'y a que cinq personnes environ qui ont eu accès à ce document-là. On a cru pendant un temps que cette taupe pouvait être un élu, mais il est de plus en plus clair qu'il s'agit

d'un ou de plusieurs fonctionnaires. Si on les attrape, ils vont avoir affaire à nous autres. » C'est digne de la mafia de Chicago, ce bel extrait-là!

« Quant à moi, cette personne-là pourrait bien quitter la Ville qu'on ne s'en porterait pas plus mal. Et regardez bien, on s'en va en campagne et d'autres documents vont être coulés, j'en suis certain. » Avec des certitudes comme ça, à quoi sert de dilapider l'argent public dans une enquête administrative? Qui plus est, y a-t-il d'autres dossiers que le maire nous cache? Pourquoi craint-il tant que d'autres documents soient coulés? Ça fait très « cour d'école de primaire » comme attitude.

Pour de nombreux citoyens, l'arrogance sans fin du maire Labeaume ne « passe pas » car il a beau tenter de noyer le poisson avec sa demande pour une enquête administrative (la fameuse « chasse aux sorcières ») qui sera conduite à nos frais mais le fond du scandale, c'est le fait qu'il a soigneusement évité de communiquer l'existence de la lettre de Ross Gaudreault à la population de Québec.

En tant que citoyens, c'est normal d'être inquiets de voir que le maire Labeaume cache sciemment des documents d'intérêt public. Et si le maire considère que l'existence d'un projet qui prévoit l'établissement d'un hôtel de 15 étages à la tête du Bassin Louise ne le concerne que lui, il fait fausse route: ce projet concerne toute la population. Point final.

Alors voilà, c'est le plus récent « show de boucane » du maire Labeaume qui tente de trouver un coupable pour masquer son obsession apparemment malade du secret. Que ce soit clair: l'intérêt du public devrait toujours passer avant l'intérêt du maire, que ce soit le « maire Labeaume » ou n'importe quel autre maire. Si ses petites combines en catimini lui éclatent au visage, il n'a que lui-même à blâmer.

Bassin Louise

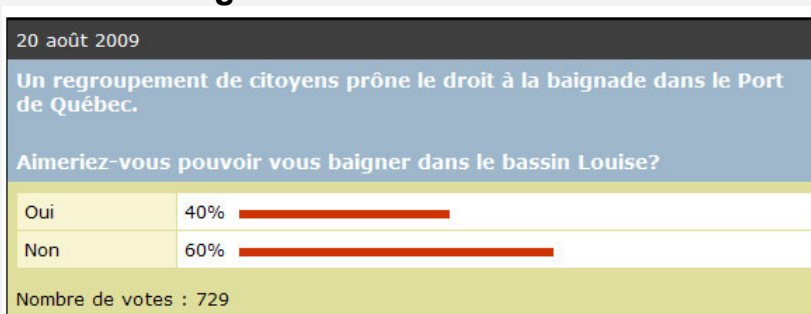
Étude écartée

L'administration Labeaume n'entend pas suivre les recommandations de la firme d'architectes Bélanger, Beauchemin, Morency au sujet du plan de développement envisagé par la Ville au bassin Louise. Les recommandations formulées dans l'étude ont été écartées par les services administratifs de la Ville et ne se sont pas rendues au comité exécutif qui en ignorait l'existence jusqu'à hier, a fait savoir l'attaché de presse du maire Paul-Christian Nolin. Selon M. Nolin, l'étude n'a pas coûté plus de 25 000 dollars à la Ville.

Dans son plan d'urbanisme, la Ville de Québec manifeste tout de même son intention de réaménager le bassin Louise qu'elle considère à la fois « sous-exploité » et offrant un « potentiel récréatif important en raison de sa localisation à proximité du plan d'eau. » De plus, la firme d'architectes Bélanger, Beauchemin Morency précise, dans son étude, qu'elle « constitue la première étape de l'élaboration d'un concept d'aménagement et de développement pour l'ensemble du secteur que la Ville compte entreprendre dans l'avenir. »

« C'est certain que ça fait partie de nos plans de développement, a reconnu M. Nolin. Mais c'est pas chez nous, on ne dira pas au Port quoi faire chez lui. » Le maire Labeaume s'est lui-même montré prudent, en début de semaine, lorsqu'invité à commenter la volonté de l'Administration portuaire de construire un hôtel de 15 étages à la tête du bassin Louise. Pour sa part, le pdg du Port, Ross Gaudreault, n'était pas disponible hier pour livrer ses commentaires.

Sondage-maison sur le réseau TVA *



<http://tva.canoe.ca/stations/cfcm/resultats.html>

* Le libellé de la question invite carrément une réponse négative. Elle laisse entendre que la SGB « prône le droit à la baignade dans le Port de Québec » et veut « pouvoir se baigner dans le bassin Louise » actuel ! **Ceci est entièrement faux.** Les résultats eussent été différents si la question eut expliqué que les lieux seraient complètement réaménagés pour le grand public.

Voir les résultats du sondage-maison de Québec-Hebdo au bas de la page 59.



Annie Saint-Pierre
Le 19 août 2009

Bassin Louise

Les gens de baignade peuvent se rhabiller

Le président du Port de Québec, Ross Gaudreault, demande à l'Association des gens de baignade de se calmer, car ce n'est pas demain la veille qu'il y aura un complexe immobilier avec hôtel au bassin Louise. « Les terrains de la tête du bassin Louise appartiennent au Port de Québec et ils seront toujours à nous puisque nous ne pouvons pas les vendre. Nous avons bel et bien un projet de développement pour ce site que nous avons présenté à la Ville, mais nous n'avons encore rien de concret ni aucun promoteur en vue », a lancé M. Gaudreault, au lendemain de la publication, par le Journal, des conclusions d'un rapport d'une firme d'architectes qui déconseille l'aménagement d'un site de baignade au bassin Louise, puisque les sédiments sont contaminés.

Un tel aménagement est souhaité depuis longtemps par l'Association des gens de baignade, mais pour l'administration du Port de Québec, le secteur du bassin Louise présente plutôt un potentiel de développement d'une autre nature.

Au grand dam de l'Association des gens de baignade, le président du Port de Québec parle d'un projet immobilier et non de plage au Bassin Louise.

Zonage

Le changement récent de zonage du site du bassin Louise n'empêche pas le président du Port de vouloir poursuivre le démarchage d'investisseurs prêts à développer le site. M. Gaudreault rappelle que le Port de Québec, qui relève de la compétence fédérale, n'est pas tenu de respecter la réglementation municipale pour ses aménagements. Par contre, il compte bien réaliser le développement, dans le secteur du bassin Louise, avec la collaboration et l'approbation entière de la Ville de Québec. « Alors, lorsque nous aurons un projet officiel, nous discuterons avec la Ville et nous modifierons à nouveau le zonage si c'est vraiment nécessaire », poursuit M. Gaudreault.

Opposition

De son côté, la chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Anne Beaulieu, considère que la direction du Port de Québec devrait faire connaître clairement ses intentions et le plus rapidement possible au sujet du bassin Louise. Elle se dit d'ailleurs très étonnée du fait que l'administration du maire Labeaume prétend qu'elle ignorait l'existence du rapport de la firme d'architectes alors qu'il en a été question lors du conseil tenu le 15 juin et au cours duquel le conseiller Pierre Maheux en a fait état.



Québec, le 19 août 2009.

ENTREVUE

Carl Langelier avec Ross Gaudreault, pdg du Port de Québec

Carl Langelier : Ross Gaudreault se sent attaqué par des rumeurs...rumeurs de construction d'hôtel au bassin Louise.

Ross Gaudreault : C'est vraiment un coup bas de petits politiciens local...pour essayer de nous donner une jambette...parce qu'on dit non au projet de Léonce Naud.

Carl Langelier : Léonce Naud, c'est l'homme qui milite pour faire de ce terrain une plage. Il aurait – selon Ross Gaudreault – manigancé avec les élus de l'Arrondissement de La Cité pour zoner « vert » le fameux terrain et ainsi éviter toute construction.

Léonce Naud : M. Gaudreault, est-ce qu'il pense que les élus de Québec ne sont pas assez intelligents pour penser par eux-mêmes ?

Louise Lapointe : M. Gaudreault – maintenant il est rendu agent immobilier...

Carl Langelier : Les élus ont voté en faveur du zonage et ont le dirigeant du Port à l'œil.

Louise Lapointe : Et maintenant que c'est zoné – depuis le 11 août que c'est effectif – M. Gaudreault se devra d'aller en consultations publiques s'il veut faire modifier le règlement de zonage.

Carl Langelier : Mais le principal intéressé n'a pas apprécié toute la manœuvre. Il a d'ailleurs écrit au maire pour le lui dire. Sa lettre s'est retrouvée devant le Conseil municipal. Une preuve que Ross Gaudreault planifie quelque chose, dit-on.

Léonce Naud : Ce qu'il veut, c'est d'avancer un projet immobilier tellement loin que la population et les élus de Québec, et les élus du gouvernement provincial et fédéral seront mis devant un fait accompli par le Port de Québec.

Ross Gaudreault : C'est toujours ça, c'te gars là, qui active la presse tout le temps, pis tout le monde, pour rien.

Carl Langelier : Jamais, dit Ross Gaudreault. Il y a bien eu quelques idées, çà et là, mais aucun projet n'est sur la table présentement. Et tant qu'à y être, dit-il, mettons les choses au clair : Une plage, il n'y en aura pas.

Ross Gaudreault : Et on n'admettra pas des baigneurs à travers les bateaux, c'est dangereux...alors la réponse, c'est non !

Carl Langelier : Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le document traitant de l'avenir du bassin Louise, qui devait atterrir sur le bureau du maire, s'est retrouvé dans le Journal de Québec, *avant* que Régis Labeaume en prenne connaissance : il cherche le coupable.

Régis Labeaume : On va l'attraper, quant à moi! Cette personne-là travaille contre son employeur actuellement. C'est une taupe.

Carl Langelier : Et maintenant, avec ce que vous venez d'entendre : y a-t-il, selon vous, oui ou non, un projet d'hôtel qui traîne quelque part, dans les cartons? Ici Carl Langelier, TVA.



Québec, le 19 août 2009

ENTREVUE

Paul Ouellet avec Ross Gaudreault, pdg du Port de Québec

P. Ouellet : On parle depuis hier soir d'un hôtel de luxe qui verrait le jour à la tête du bassin Louise. Ce projet a été révélé par les citoyens de l'association des Gens de Baignade, qui ont sonné l'alarme à la réunion du conseil municipal de lundi. Ils ont rendu publique une lettre de l'administration portuaire de Québec adressée au maire Labeaume. On faisait état à ce moment là d'un projet de construction d'un hôtel de luxe. Je veux en savoir davantage : j'en parle avec le pdg du port de Québec, M. Ross Gaudreault. M. Gaudreault, bonjour !

R. Gaudreault : Salut, M. Ouellet.

P. Ouellet : Bon, M. Gaudreault, faisons le point...

R. Gaudreault : ...bon, bon, je vais vous faire le point, moi, là, parce que j'arrive de l'extérieur de la ville, pis je vois que mon ami Léonce Naud des Gens de Baignade a réussi à exciter toute la presse de Québec sur un projet qui n'existe pas.

P. Ouellet : bon, bon, attendez ! Le projet, vous me dites qu'il n'existe pas...alors pourquoi avoir...? D'abord la lettre. Est-ce que vous avez envoyé une lettre à la Ville de Québec ?

R. Gaudreault : Je vais vous expliquer ça. Là, à la tête du bassin Louise, c'est pas d'hier, ça fait des années qu'on regarde à faire peut-être possiblement un projet, puis on a commencé avec M. L'Allier pour y implanter un cirque permanent qui malheureusement n'a pas fonctionné parce qu'ils n'ont pas eu les fonds...les subventions. [*Projet Phénix*]

Alors, après ça est arrivé notre locataire, Travaux Publics Canada, qui sont dans une des bâtisses sur nos terrains à l'Anse-aux-Foulons. La bâtisse est désuète et ils sont allés en soumissions, et on était [*la tête du bassin*] dans un des terrains qu'ils regardaient. Alors, on a proposé un projet avec eux-autres, qui comprenait un projet d'hôtel...peut-être...de boutiques...un projet aussi de bureaux. Alors, tant qu'à développer le terrain – c'est un des beaux terrains qui reste à développer à Québec – on va le développer comme du monde.

Alors c'était simplement un projet, mais ce dossier-là est devenu un dossier politique pis compliqué, alors on a retiré simplement notre projet. Mais Léonce Naud, avec les Gens de la

Baignade, pis y'a des échevins dans l'Arrondissement alentour du port qui sont d'accord à ce qu'on vire...qu'on change la marina pour une plage, alors ils ont amendé...juste pour nous donner un p'tit coup en bas de la ceinture...ils ont amendé le règlement de zonage sans nous consulter...pis...écoutez...là, on a un Comité Port-Ville pis [*Jacques*] Joli-Cœur siège là-dessus, alors il était très au courant de tout le dossier.

Alors, de connivence avec un fonctionnaire qui s'en va à sa retraite bientôt, là, ils nous ont donné un p'tit coup avant de partir. Alors, j'ai avisé M. Labeaume avec qui j'ai une excellente relation, qui m'a expliqué que, effectivement, c'est l'Arrondissement qui a la responsabilité d'amender le règlement de zonage. Mais ils ont fait ça en sachant aussi que le Port de Québec n'est pas assujéti au règlement municipal. Alors, c'était un petit coup des Gens de la Baignade. Par la voie de l'accès à l'information, Léonce Naud savait – par les échevins – qu'on avait envoyé une lettre à M. Labeaume. Alors il a demandé une copie de la lettre, puis il a fait parvenir ça à toute la presse. Alors, présentement, il n'y en a pas de projet.

P. Ouellet : Bon, mais là, si je comprends bien, on a demandé de zoner vert ce secteur là...

R. Gaudreault : ...sans consulter le Port de Québec !

P. Ouellet : ...sans consulter le Port de Québec.

R. Gaudreault : ...les échanges...alors on a mis sur pied un Comité Port-Ville justement parce qu'on a un excellent dialogue avec la Ville de Québec. Alors ils ne nous ont nullement consultés avant de changer le règlement de zonage, pis ils l'ont zonné vert.

P. Ouellet : bon, si le secteur est zonné vert, c'est-à-dire que vous ne pourriez plus construire...en tous cas...si vous vouliez construire...vous seriez obligé de passer en audiences publiques ?

R. Gaudreault : C'est-à-dire qu'il faudrait aller amender le règlement de zonage, point à la ligne.

P. Ouellet : Bon, donc, ça veut dire qu'il n'y aurait pas obligation de consultation. Mais au moment où on se parle, M. Gaudreault...

R. Gaudreault : ...faut aller quand même à l'Hôtel-de-Ville pour demander un permis. On fait jamais rien sans travailler avec l'Hôtel-de-Ville. D'ailleurs le projet était une idée de promoteurs pour voir qu'est-ce qu'on pouvait développer à la tête du bassin Louise, et on a toujours travaillé avec la Ville de Québec. On l'a montré, cette possibilité de projet-là aux fonctionnaires de la ville de Québec, à plusieurs échevins... Alors, les gens de l'Arrondissement qui nous ont dit qu'on a fait ça en cachette...c'est pas vrai du tout. Les gens de l'Hôtel-de-Ville étaient au courant qu'un jour on aimerait faire un développement à la tête du bassin Louise!

P. Ouellet : Donc, si ça ne se fait pas là [*maintenant*], ça pourra se faire un jour!

R. Gaudreault : Un jour...c'est un excellent terrain à développer. Peut-être qu'un jour il pourrait y avoir un projet, mais il va falloir consulter la Ville, faut s'asseoir...surtout là qu'ils ont amendé le règlement alors...ça ne peut pas se faire en cachette...surtout un projet de cette envergure-là, mais c'est pas pour demain matin, pis il n'y a rien présentement sur la table à dessin!

P. Ouellet : Mais il y avait quand même des maquettes, M. Gaudreault.

R. Gaudreault : Il y avait des maquettes. Il y a des gens, qui sont des promoteurs, qui ont dit, bon, écoutez, ça c'est un beau terrain, on pourrait avoir une idée. Quand on a regardé la possibilité de mettre une soumission pour Travaux Publics, ben, on pouvait pas laisser juste ce terrain-là avec juste un bureau. Alors, on a regardé la possibilité de qu'est-ce qu'on pourrait faire avec ça. Mais c'était une esquisse, point à la ligne. Cela n'a jamais été un projet.

P. Ouellet : Mais c'est un désir...

R. Gaudreault : C'était un désir de développer la tête du bassin, pis ça fait longtemps qu'on a ce désir-là. Est-ce qu'il va se réaliser ? Ça, je ne le sais pas. Est-ce qu'il va se réaliser d'ici quelques années ? Ça non plus, je ne le sais pas. Mais je sais qu'on ne le ferait pas sans aller à la Ville de Québec. Parce que j'en ai parlé avec M. le Maire, j'en ai parlé avec beaucoup d'échevins. Tout le monde semblait dire : « Ben, écoutez, c'est un beau terrain, on pourrait regarder ça, mais il n'y a jamais eu de *commitment* de personne.

P. Ouellet : Donc, on ne se baignera pas au bassin Louise cette année !

R. Gaudreault : C'est sûr qu'on ne se baignera pas! J'ai dit à Naud : « *Prends ton bicycle, pis va à la baie de Beauport* ». On a fait un projet là extraordinaire pour la grande région de Québec, alors on ne tournera pas le port de Québec en plage partout sur nos terrains. Alors au centre-ville, c'est une marina, on a une liste d'attente, elle est très bien gérée, et on fait plein de choses pour la région de Québec – le Moulin à Images, le Cirque du Soleil sur nos terrains, la baie de Beauport, l'Anse Brown, l'Agora. Alors, ça suffit, O.K. ?

P. Ouellet : Merci, M. Gaudreault.

R. Gaudreault : Au revoir.

Zonage au bassin Louise: « De la petite politique locale », selon Ross Gaudreault

Le président du Port de Québec, Ross Gaudreault, accuse le conseil d'arrondissement de La Cité de faire de « la petite politique locale » après avoir changé, sans le consulter, le zonage du secteur situé à la tête du bassin Louise. Une situation qui freine, selon lui, tout projet d'aménagement de l'endroit. M. Gaudreault est irrité du fait que l'organisme Gens de baignade ait rendu public au conseil municipal, lundi, le contenu d'une lettre que le président du Port a fait parvenir en février au maire Régis Labeaume. Une lettre dans laquelle il enjoint le maire d'empêcher le conseil d'arrondissement de changer le zonage du terrain situé à la tête du bassin Louise pour en faire un espace vert.



Le secteur convoité, qui sert toujours de stationnement, ne semble pas faire partie des priorités de développement, ni de la Ville, ni du Port.

Note : la photo n'illustre pas le bon endroit.

Dans sa missive, M. Gaudreault explique que, si le zonage change, le Port ne pourrait pas réaliser un projet immobilier de construction d'hôtel assorti de bureaux et de commerces sur lequel il travaille depuis deux ans. En entrevue au Soleil, mercredi, le président du Port était cependant plus nuancé, niant presque avoir dans ses cartons un projet de ce type. « Il n'y a pas de projet de construction d'hôtel », a-t-il lancé d'abord, avant d'ajouter ensuite que « c'est une option envisagée, mais ce n'est pas un projet final [...] On s'est mis à rêver [...] Il n'y a même pas de plan. » Le président du Port croit que la diffusion publique de sa lettre au maire Labeaume n'est que de la « petite politique locale » orchestrée par les Gens de baignade et les échevins locaux de l'arrondissement de La Cité pour favoriser le projet de plage publique pour lequel militent les Gens de baignade.

« Quand ils disent qu'on fait tout en cachette, eux-mêmes l'ont fait en cachette », clame Ross Gaudreault, en faisant référence au changement de zonage qui a été réalisé au début de l'été. Ce genre de décision doit se faire en collaboration avec le Port, allègue-t-il, rappelant qu'il existe un comité entre le Port et la Ville.

Manque de communication

En entrevue au Soleil en juin, la présidente du conseil d'arrondissement de La Cité, Louise Lapointe, avait déploré le manque de communication du Port pour justifier ce changement de zonage. « Avec le Port, c'est toujours unilatéral. On ne peut pas discuter. » Déjà couraient les rumeurs de construction d'un hôtel. « Si le Port veut faire modifier le zonage, il devra nous en faire

la demande. Il est possible qu'il y ait un référendum. Cela nous permettra de faire un débat public de ce qu'on veut faire au bassin Louise », avait alors déclaré la conseillère.

À ce sujet, M. Gaudreault réitère qu'il n'y aura jamais de plage publique au bassin Louise. Il précise qu'il « ne fait rien en cachette » même si le Port n'est pas assujéti à la réglementation municipale parce qu'il s'agit de terrains fédéraux. Quel que soit le projet envisagé, il se réaliserait en collaboration avec la Ville, conclut-il.

Un chat échaudé...

Ce n'est pas la première fois que les terrains situés à la tête du bassin Louise suscitent la controverse. En mars 1992, l'administration Gaudreault avait détruit une butte gazonnée pour y construire un stationnement de 300 places. L'espace vert en forme d'amphithéâtre avait été aménagé pour Québec 84. Le Port voulait en faire un stationnement qui devait servir à la marina et à la Société de l'assurance automobile du Québec. Selon ce qui a été écrit dans les médias, le Port cherchait de nouveaux moyens de financement.

Maire outré

À l'époque, le maire suppléant en l'absence de Jean-Paul L'Allier, en vacances, Claude Cantin, s'était montré outré des agissements du Port. Il avait qualifié ce comportement « politiquement et socialement inadmissible [...] Ils fonctionnent encore en roi et maître. C'est inacceptable de ne pas avoir avisé la Ville. C'est un coup de force. C'est évident qu'ils [les gens du Port] voulaient mettre la Ville et la population devant le fait accompli », rapportaient les journaux.

La Ville était d'autant plus offusquée que cette portion de territoire était zonée « récréative » et ne permettait pas la construction d'un stationnement. Le comité exécutif de la Ville avait demandé aux autorités du Port d'interrompre les travaux et de remettre en état les terrains concernés. À ce jour, un stationnement occupe encore l'emplacement.

L'avenir reste encore flou

Le secteur convoité, qui sert toujours de stationnement, ne semble pas faire partie des priorités de développement, ni de la Ville, ni du Port. En début de semaine, le maire Labeaume a expliqué qu'il devait s'occuper de « bien d'autres projets plus avancés » avant de s'attaquer à la tête du bassin, même s'il juge que c'est un « coin recherché par tous les promoteurs et il ne pouvait pas y avoir n'importe quoi à cet endroit ».

En début d'année, la Ville a reçu une étude sur le potentiel récréatif de l'endroit, mais n'a pas retenu les recommandations qui s'y trouvaient. L'étude n'a même pas fait l'objet de discussions au conseil exécutif. De son côté, le président du Port, Ross Gaudreault, a affirmé, mercredi, qu'il y « avait d'autres choses à faire ben avant ça ». Seule précision, le projet retenu devra, selon lui, intégrer le stationnement déjà en place, nécessaire pour la clientèle de la Société de l'assurance automobile, de la marina, du marché public et des autres activités qui se déroulent dans le secteur.



Sylvain Trépanier
 (Avec la collaboration de Kathleen Frenette)
 Le jeudi 20 août 2009

Labeaume part à la chasse à la taupe

Le maire de Québec entend demander une enquête administrative pour découvrir qui, dans l'organisation municipale, laisse filtrer des documents. S'il n'a pas d'opinion sur la guerre qui oppose les Gens de Baignade et l'Administration du Port de Québec sur le projet d'implantation d'un hôtel de 15 étages au bassin Louise, le maire de Québec, Régis Labeaume, est déterminé à partir à la chasse aux fonctionnaires qui laissent filtrer des documents aux médias. Questionné sur sa position quant à ce projet d'implantation, le maire Labeaume a d'abord fait une sortie en règle contre des fonctionnaires dont il ignore l'identité mais qu'il qualifie de « nostalgiques de l'ancien régime ».

« Il y a une taupe dans l'organisation, cette personne-là travaille contre son employeur et on va la « pogner », s'est presque emporté le maire de Québec. Le maire faisait référence à une étude commandée par l'administration municipale concernant le plan de développement du Vieux-Port et dont les recommandations qui ne se sont jamais rendues jusqu'au comité exécutif ont été dévoilées dans les médias.

Ce n'est pas la première fois que le maire sort publiquement contre certaines personnes de l'administration publique qui rendent publics des documents aux médias. « Cette fois, a précisé le maire, il n'y a que cinq personnes environ qui ont eu accès à ce document-là. On a cru pendant un temps que cette taupe pouvait être un élu, mais il est de plus en plus clair qu'il s'agit d'un ou de plusieurs fonctionnaires. Si on les attrape, ils vont avoir affaire à nous autres. « Quant à moi, cette personne-là pourrait bien quitter la Ville qu'on ne s'en porterait pas plus mal. Et regardez bien, on s'en va en campagne et d'autres documents vont être coulés, j'en suis certain », a ajouter le maire.

Le bassin?

Quant au développement du bassin Louise, le maire a réitéré que pour son administration la priorité dans le secteur était le développement du marché public. Joint par le Journal pour commenter la sortie de M. Labeaume, le président de l'Alliance des professionnels et des professionnelles de la ville de Québec, Denis Lavallée, a trouvé que le maire était égal à lui-même. « S'il veut faire une enquête, qu'il en fasse une, mais pour l'instant, comme il a fait une accusation d'ordre général, nous allons le laisser faire », a-t-il dit, en ajoutant que si, au terme de l'investigation, l'un de ses membres était directement visé, l'Alliance réagirait.

Municipaliser le port de Québec ?

Il y a 10 ans encore, à Québec, les rêveurs de la rivière Saint-Charles étaient traités de « planteux de gazon ». Puis, on vit le maire L'Allier lui-même participer à une plantation symbolique sur l'îlot Marie-de-l'Incarnation. Et voyez donc le résultat aujourd'hui...! La revitalisation de la Saint-Charles n'est pas le fruit de la vision d'élus, de fonctionnaires municipaux, et encore moins celle d'une quelconque firme de professionnels. La rivière est devenue ce qu'elle est aujourd'hui d'abord à cause de citoyens engagés — et financièrement désintéressés.

Idem pour la tête du Bassin Louise. Les personnes qui se butent à la qualité actuelle de l'eau et de l'aménagement des lieux peuvent-ils imaginer un avenir différent ou sont-ils à ce point dépourvus de vision? Et ceux-là qui s'arrêtent simplement à l'aspect 'plage' du projet des Gens de Baignade saisissent-ils les enjeux fondamentaux qui se jouent actuellement devant Québec? La définition du développement durable inclut l'économie mais aussi l'environnement et les gens.

S'il ne faut s'en tenir qu'à l'économie, alors je demande: puisque le seul petit armateur qui ait réussi à tirer son épingle du jeu devant Québec (AML et son Louis Jolliet) est amarré au seul quai qui soit municipal à proprement parler, quel serait l'effet sur l'économie régionale si plus de quais étaient municipalisés devant Québec? Songeons — abstraction faite des contraintes constitutionnelles — à quoi aurait l'air le littoral fluvial de la Vieille Capitale si l'Administration portuaire relevait de Québec plutôt que d'Ottawa? Que gagnerait Québec à municipaliser son port, à l'image d'autres villes dans le monde?

Certes, il y a ce danger de voir se développer la plate-forme immobilière ayant actuellement prise à la Pointe-à-Carcy — les odieux condos Terrasses du Vieux-Port en sont l'emblème. Mais l'actuel Administration portuaire excède déjà son mandat maritime et fait maintenant dans le stationnement — question de rentabiliser ses réserves foncières — ainsi que dans l'immobilier. Un hôtel à la tête du bassin Louise fermera définitivement l'accès et l'usage direct des populations du centre-ville à un plan d'eau d'envergure, à l'abri du vent et des marées. Pourquoi?

Est-ce pour réaliser un vieux rêve issu de vieilles idées: une palissade immobilière (Palais de Justice, édifice de la SAAQ, etc.) érigée afin de défendre les bonnes et honnêtes gens du Vieux-Port et du Vieux-Québec contre les hordes en haillons de Saint-Roch et de Limoilou?

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ

RÉUNION DU 24 AOÛT 2009



Pierre Maheux : Je veux m'exprimer sur un sujet relativement simple qui a fait couler beaucoup d'encre et délier des langues qui avaient été très silencieuses sur ce dossier : je veux parler de l'aménagement de la tête du bassin Louise. On a appris, grâce à M. Léonce Naud, de manière publique, que le Port s'objectait de manière vigoureuse à l'aménagement d'un espace vert à la tête du bassin Louise.

Pour employer son expression, il demandait au Maire de « *tuer dans l'œuf* » le projet proposé par l'Arrondissement de La Cité, qui avait quand même suivi le processus de consultation publique, en cadre avec l'harmonisation réglementaire. On se rappellera, qu'à ce moment-là, plusieurs Conseils de quartier, comités de citoyens et groupes, tant de l'Arrondissement de La Cité que de Limoilou, avaient fait des représentations dans le sens d'espace vert.

C'est sûr que, quand on prend connaissance de la lettre de M. Ross Gaudreault, on s'aperçoit qu'on a bien fait de zoner vert étant donné « *qu'il n'y a pas de projet mais qu'il y en a un projet* ». Là-dessus, il y a une dialectique assez subtile... Mais moi, ce qui m'a fait un peu sourire, parce qu'on se rappellera que, tant moi que vous madame la présidente, que M. Joli-Cœur, avons à quelques reprises interpellé la Ville, le maire et les membres de l'exécutif sur ce dossier, de manière assez précise.

De plus, il y a M. Naud qui fait, d'une manière persévérante, depuis plusieurs années qu'il interpelle tous les acteurs politiques – je pense – de la région sur ce dossier, il n'a pas vu le dossier. Parce que, ce qui est le « fun » en lisant des fois les journaux, c'est qu'on apprend des choses, au niveau des élus, qu'on saurait pas si on lisait pas les journaux, entre autres des rapports de la Ville, le rapport Morency sur l'aménagement complet...la proposition d'aménagement complet du bassin Louise. Une chance qu'on a les journaux pour informer les élus de ce que la Ville fait, parce que sans cela, où irait-on ?

Mais ce que j'ai trouvé fascinant, effectivement, c'est que personne à l'exécutif, à la Mairie, soit au courant alors qu'à plusieurs reprises, on les a interpellés là-dessus, et que les réponses étaient relativement vagues. C'est là-dessus...un peu...j'ai trouvé ça...je dois avouer une certaine ironie dans tout ça...je dois avouer en même temps une certaine désolation. Mais je pense que, quand un rapport est fait puis que quand on en a pris connaissance, nier qu'on en a pris connaissance, comme homme public ou comme femme publique, je ne pas que ça soit la meilleure des attitudes vis-à-vis des citoyens et des citoyennes.

Sur ce, je tiendrais sincèrement à féliciter M. Naud avec sa belle demande d'accès à l'information qui a fait – je pense – dérailler plusieurs plans de « *com* » la semaine passée, et qui a permis de mettre un dossier avec des positions très claires, un dossier qui fait parler de lui, Depuis très longtemps, en fait depuis 1988, pour être plus précis, qu'on a commencé à parler de l'aménagement de la tête du bassin Louise – sous Jean Pelletier, histoire de nous rajeunir un peu tous et toutes.



Louise Lapointe : Je tiens à faire un complémentaire à ce que M. Maheux vient de déclarer. J'ai accordé une entrevue à TVA – Carl Langelier –, où mes propos n'ont pas tous été retransmis en ondes. Donc, on m'entend dire que M. Gaudreault « se transforme en agent immobilier » – c'est vrai. J'ai dit aussi que j'attendais son appel, sinon qu'on allait l'appeler pour pouvoir en parler.

J'ai dit aussi qu'il y avait trois instances qui pouvaient négocier au niveau de la tête du bassin Louise : le Fédéral, le Comité Port-Ville et la Ville de Québec, et que M. Gaudreault n'était pas seul dans cette alternative de modification et d'aménagement du bassin Louise. Et j'ai dit aussi qu'il n'y avait pas de « *sous-élus* » dans cette Ville-là, que nous étions des conseillers et des conseillères (parce qu'il nous appelle encore les échevins...là je pense qu'il est passé date), que nous étions des conseillers et conseillères au service des citoyens et non pas de *petits conseillers* et de *petits échevins bas de gamme*, comme il nous a traités.

Alors je tiens à vous dire que j'ai essayé de remettre les choses au point, mais tout n'a pas été retransmis à TVA et je tenais à vous le dire ce soir. Parce qu'on a vraiment été qualifiés de grossiers et de personnages...des élus bas de gamme qui faisaient tout en cachette. Et ce n'est pas vrai, on a toujours été très clairs, très transparents et très honnêtes, puis au service des citoyens et surtout, au niveau de tous les conseils de quartier qui avaient appuyé cette demande de zoner la tête du bassin...de zoner vert. Ça fait que je voulais remettre les choses à l'ordre.



Line Cauchon (citoyenne) : M. Maheux – le conseiller de Saint-Roch et des Faubourgs – nous a expliqué que vous ne receviez pas d'information. Bon. M. Joli-Cœur est sur le Comité [Ville-Port]...dans tous ces documents-là, il est nommé qu'il est présent. Alors, je pense qu'entre élus, je ne comprends pas que vous ne vous parliez pas. Et, est-ce que les élus ont le droit à l'accès à l'information et pourquoi vous ne l'utilisez pas quand vous avez un organisme comme le Port, un organisme qui vraiment ne vous respecte pas et ne vous donne pas d'information ?



Jacques Joli-Cœur : Oui, madame la présidente. D'abord, j'ai été absent du dernier Conseil municipal. Je suis le « *petit échevin du lieu* », pour reprendre une expression utilisée par un certain président directeur-général, et je siège au Comité Port-Ville. Au Comité Port-Ville, à quelques reprises, j'ai attiré l'attention des participants que la Ville de Québec et que l'Arrondissement de La Cité allaient mettre à jour le zonage sur le pourtour du bassin Louise. Je l'ai fait à plusieurs reprises et j'ai invité le directeur administratif du Port, M. Marcel Labrecque, à se mettre en liaison avec M. Fernand Martin, qui siège au même comité, pour qu'on tente de développer une vision commune Port-Ville sur ce joyau extraordinaire qu'est le bassin Louise.

J'ai aussi, à plusieurs reprises, incité M. Marcel Labrecque à entrer en communication avec le consultant de la Ville en ce dossier, M. Rémi Morency, auquel nous avons commandé un rapport (la Ville) que nous n'avons pas eu, nous les élus, et à ma connaissance ni les responsables de l'aménagement du territoire. J'ai bien expliqué à plusieurs occasions aux assemblées du Comité Port-Ville que (à défaut) et aussi aux instances de la Ville...je l'ai indiqué ici à de nombreuses reprises, qu'à défaut d'être mieux informés, d'avoir un projet...une hypothèse sur l'aménagement du pourtour du bassin Louise, qu'en tant qu'élus de l'Arrondissement, bien nous allions faire un zonage vert, et c'est bien ce que nous avons fait, ensemble, tous les élus, sans exception.

Et puis je veux féliciter bien sûr l'action de Gens de Baignade, notamment, qui se sont assurés auprès de chacun des conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité que cette vision d'un zonage vert en tête de bassin Louise serait bien respectée. C'est ce qui a été fait, et qui est en force de loi depuis quelques jours.



Pierre Maheux

Concernant le rapport Morency, on a déjà échangé entre nous-autres, lors d'un plénier, et il n'y a aucun élu de l'arrondissement n'avait eu...on lui avait proposé une copie du rapport Morency. On avait montré, à un moment donné, à un élu, si je ne me trompe pas, une page, c'est tout. Cela avait arrêté là. Il n'y a aucun élu de l'arrondissement de La Cité qui a eu entre ses mains le rapport Morency remis par la Direction de la Ville.



Line Cauchon

Je n'ai pas parlé du rapport Morency. La seule chose que je veux savoir : comment se fait-il que nous autres, on est capables d'avoir des comptes-rendus [du comité] où siège M. Joli-Cœur, et que vous, élus, vous le nes avez pas ? c'est juste ça.



Pierre Maheux

C'est parce qu'on le demande pas! C'est tout simplement ça. C'est parce qu'on les a pas demandés.

« Contre les hordes en haillons de Saint-Roch et de Limoilou? »

Il y a 10 ans, à Québec, les rêveurs de la rivière Saint-Charles étaient traités de « planteux de gazons ». Puis, on vit le maire L'Allier lui-même participer à une plantation symbolique sur l'îlot Marie-de-l'Incarnation. Et voyez donc le résultat aujourd'hui...!

La revitalisation de la Saint-Charles n'est pas le fruit de la vision d'élus, de fonctionnaires municipaux, et encore moins celle d'une quelconque firme de professionnels. La rivière est devenue ce qu'elle est maintenant grâce à des citoyens engagés et financièrement désintéressés. Idem pour la tête du Bassin Louise. Les personnes qui se butent à la qualité actuelle de l'eau et de l'aménagement des lieux peuvent-ils imaginer un avenir différent, ou sont-ils à ce point dépourvus de vision? Et ceux-là qui s'arrêtent simplement à l'aspect « plage » du projet des Gens de baignade, saisissent-ils les enjeux fondamentaux qui se jouent actuellement devant Québec?

La définition du développement durable inclut l'économie, mais aussi l'environnement et les gens. S'il ne faut s'en tenir qu'à l'économie, alors je demande: puisque le seul petit armateur qui ait réussi à tirer son épingle du jeu devant Québec (AML et son Louis-Jolliet) est-il amarré au seul quai qui soit municipal à proprement parler? Quel serait l'effet sur l'économie régionale si davantage de quais étaient municipalisés devant Québec? Songeons – abstraction faites des contraintes constitutionnelles – de quoi aurait l'air le littoral fluvial de la Vieille Capitale si l'Administration portuaire relevait de Québec plutôt que d'Ottawa? Que gagnerait Québec à municipaliser son port, à l'image d'autres villes dans le monde?

Certes, il y a ce danger de voir se développer la plate-forme immobilière ayant actuellement prise à la Pointe-à-Carcy – les odieux condos Terrasse du Vieux-Port en sont l'emblème.

Mais l'actuel Administration portuaire excède déjà son mandat maritime et fait maintenant dans le stationnement – question de rentabiliser ses réserves foncières – ainsi que dans l'immobilier. Un hôtel à la tête du Bassin Louise fermera définitivement l'accès et l'usage directs des populations du centre-ville à un plan d'eau d'envergure, à l'abri du vent et des marées.

Pourquoi? Ne serait-ce pas pour réaliser un vieux rêve issue de vieilles idées: une palissade immobilière (Palais de justice, édifice de la SAAQ, etc.) érigée afin de défendre les bonnes et honnêtes gens du Vieux-Port et du Vieux-Québec contre les hordes en haillons de Saint-Roch et de Limoilou?

Louis-H. Campagna, Québec



Régys Caron
Le 21 septembre 2009

Labeaume promet des investissements La valse des millions commence à Québec

Régis Labeaume vient de promettre des investissements d'une centaine de millions de dollars dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge au cours des cinq prochaines années.

Une bonne partie de ces investissements ont déjà été annoncés et figurent dans les cartons de la Ville de Québec, à commencer par le prolongement de la promenade Samuel-De Champlain, l'enfouissement d'un réservoir de rétention près de la plage du Foulon et la relocalisation de la bibliothèque Monique-Corriveau à Sainte-Foy.

Flanqué des cinq candidats de son parti dans Sainte-Foy-Sillery—Cap-Rouge, M. Labeaume a d'abord promis un investissement de 22 millions \$ qui servira à redresser la courbe de la côte de Sillery, afin de la rendre plus sécuritaire.

Le projet ne pourra se réaliser avant que la Ville ne termine l'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain où Québec prévoit enfouir un réservoir de rétention des égouts pluviaux, au coût de 75 millions, pour rendre la plage du Foulon accessible aux baigneurs.

«On va travailler la côte quand on va savoir ce qu'il y aura en bas», a précisé le maire Labeaume. Le projet n'inclut pas l'installation d'un remonte-pente pour les cyclistes, a précisé la candidate de l'Équipe Labeaume dans Saint-Louis-Sillery, Francine Lortie. Mme Lortie a promis de relier, par voie cyclable, la promenade Samuel-De Champlain à l'aquarium de Québec et à la plage Jacques-Cartier.

Base de plein air

Régis Labeaume a aussi promis un investissement de 18 millions\$ pour le réaménagement de la Base de plein air de Sainte-Foy. Une nouvelle plage sera aménagée sur un des lacs Laberge où la qualité de l'eau sera améliorée, un nouveau bâtiment de services sera construit et une butte sera aménagée pour y faire des glissades en hiver, a promis le chef de l'Équipe Labeaume. «On va améliorer les accès routiers et revégétaliser», a ajouté le maire sortant.

De plus, l'Équipe Labeaume s'engage à ouvrir une voie de contournement afin de désengorger la route de l'Aéroport. Ainsi, la route Jean-Gauvin sera pavée dans sa portion située entre le rang des Beaumont et le boulevard Hamel à l'ouest de l'aéroport. La facture pourrait avoisiner les 5 ou 6 millions\$.

Enfin, M. Labeaume promet l'aménagement d'une voie réservée pour le transport en commun sur le boulevard Robert-Bourassa à la suite des travaux entrepris par le ministère des Transports qui coûteront entre 400 et 500 millions\$.

La base de plein air refaite pour 18 millions \$



Si Régis Labeaume et son équipe sont élus, la base de plein air de Sainte-Foy pourrait bien faire l'objet d'une cure de rajeunissement de 18 millions \$. Le maire veut y aménager une nouvelle plage de 1200 places d'ici cinq ans.

(Québec) La base de plein air de Sainte-Foy aura droit à une importante cure de jeunesse au cours des cinq prochaines années. Équipe Labeaume s'est engagée lundi à y investir 18 millions \$ afin notamment d'y aménager une nouvelle plage de 1200 places.

Véritable havre vert au coeur de la ville de Québec, la base de plein air est sous-exploitée, estime le maire qui dit vouloir y attirer les jeunes familles. « Je pense aux gens de la classe moyenne, ceux qui ont moins d'argent. C'est tellement central comme endroit. C'est facile de s'y rendre, hiver comme été. »

Le principal effort consistera à améliorer la baignade en été. Une nouvelle plage pouvant accueillir jusqu'à 1200 personnes viendra s'ajouter à la petite existant déjà. Le chemin d'accès séparant les deux lacs disparaîtra pour faire place à un seul plan d'eau au coeur duquel baignera une petite île centrale. La Ville devra également s'attaquer à la qualité de l'eau pour éviter les épisodes de coliformes fécaux.

Les amateurs des sports d'hiver ne seront pas en reste puisqu'une butte sera créée de toutes pièces pour permettre la glissade lors de la saison froide. Les sentiers seront également réaménagés pour faciliter les promenades, la base de plein air étant un lieu prisé par les amateurs de raquette et de

ski de fond. La base étant accessible 12 mois par année, un tout nouveau bâtiment d'accueil sera érigé. Les entrées et les sorties de la base seront revues et corrigées, plusieurs visiteurs ayant de la difficulté à localiser l'endroit. Si les lieux attirent chaque année 225 000 visiteurs, ce chiffre pourrait être beaucoup plus élevé avec de meilleures installations, estime Jean Guilbaut, candidat d'Équipe Labeaume dans le district Laurentien. « La base de plein air, c'est le plus grand parc de Québec, plus grand en superficie que les plaines d'Abraham », souligne-t-il.

Des adeptes prudents

L'idée de rajeunir la base de plein air a été accueillie avec prudence par certains adeptes de l'endroit. « Je trouve que c'est une bonne idée de vouloir exploiter plus ce site, mais j'espère en même temps que ça ne deviendra pas un deuxième Village Vacances Valcartier. J'espère que ça va rester un endroit paisible », de dire Annie Robitaille, une jeune mère de famille... ayant quitté Québec pour Lévis. Même si elle habite maintenant sur la rive sud du fleuve, elle a gardé l'habitude de se promener dans ce havre vert. « J'espère qu'ils vont continuer à penser à la nature. On continue à venir ici parce qu'on a l'impression d'un bout de campagne en ville. On est au milieu de la ville, mais on a les lacs, les bois. »



Jean-Marie Desgagnés, ing
Le 23 septembre 2009

Écosystème fragile à la Base de plein air

Les projets du maire Labeaume et de son candidat Jean Guilbaut pour la base de plein air de Sainte-Foy, ne cadrent pas avec la nature des lieux. D'une part, les étangs sont constitués d'eau stagnante, ce qui convient peu à la baignade. Pour y inviter 1200 baigneurs, les étangs devraient être transformés en immense piscine d'eau traitée. Cela ne serait pas de la vision mais plutôt de la mégalomanie. Quant aux sentiers et aux buttes à glissades, ils existent déjà et rien ne montre qu'il en manque. D'autre part la suppression de la chaussée entre les deux premiers lacs sera sans doute une source de problèmes pour l'accès aux sentiers.

Il est question ici d'un lieu où les écosystèmes sont en situation de fragilité. C'est le royaume du canard colvert, parfois du balbuzard, du pic chevelu et d'autres oiseaux rares. Auparavant on y retrouvait le lièvre et la gélinotte. Le boisé peine à survivre tant les arbres sont renversés.

L'ensemble du territoire ne se prête nullement à un envahissement massif d'une population qui pourrait être irrespectueuse de l'environnement. Il y a des améliorations à apporter à la gestion de cet équipement municipal mais il importe de les connaître avant d'inventer des projets pour des fins politiques.

Que le maire se mouille

(À Monsieur Léonce Naud)

Félicitations pour votre « élection » au titre de meilleur rêveur pour Montréal.

Je sais que vous n'êtes pas seul à défendre l'idée d'un accès public à l'eau en plein coeur de Montréal, mais je suis sûre que c'est vous, en grand tacticien, qui avez pensé à la soumettre au concours de La Presse et qui avez su trouver les arguments pour convaincre d'abord le jury, puis les lecteurs. Et tout cela en pleine campagne électorale! Résultat: les trois candidats à la mairie de Montréal se sont « mouillés » en faveur de l'accès public à l'eau au centre-ville.

Bel exploit! Tant qu'à rêver, imaginons le même appui pour le projet d'une plage au bassin Louise. D'autant plus que ce qui n'est qu'un rêve à Montréal est un projet bien concret à Québec, avec un concept détaillé, des manifestations d'appui citoyennes depuis des années, des résolutions de conseils de quartier, un appui officiel du Conseil d'arrondissement...

Il faut absolument que les...ou plutôt le candidat à la mairie de Québec se « mouille » lui-aussi et dise clairement à la population et au Port de Québec que son concept de « Québec, ville flyée » englobe un accès public à l'eau au centre-ville.

Jacqueline Bouchard, Québec

« C'est une société autonome » Josée Verner

Au bord du quai

Le Port de Québec caresse depuis longtemps son projet d'agrandissement. À preuve, il est en train de mettre à jour ses études environnementales. « Leur dernière datait de 1984 », indique Mme Verner. La ministre ne s'oppose pas d'emblée au projet de deux quais de transbordement, dans la mesure où il répond aux exigences environnementales. « Le port, c'est un équipement à grosses retombées économiques, ajoute-t-elle. [...] C'est une société autonome. C'est à eux de parler avec les groupes inquiets. »



Témoignages | Procès-verbal

40e LÉGISLATURE, 2e SESSION

Comité permanent des finances

Le mercredi 7 octobre 2009

Comité permanent des finances

Le président (M. James Rajotte (Edmonton-Leduc, PCC)): Je déclare ouverte la séance du Comité permanent des finances. (...)

M. Ross Gaudreault (président et directeur général, Administration portuaire de Québec): Bonjour, monsieur le président. Je suis Ross Gaudreault, président du Port de Québec, à ne pas confondre avec les porcs du Québec!

Mesdames et messieurs, cela fait 22 ans que je suis président du Port de Québec. Je suis accompagné de Marcel Labrecque, mon vice-président exécutif. Lorsque je suis arrivé au Port de Québec, il y a 22 ans, le port était en mauvaise position. On faisait 11 millions de tonnes et desservait 0 passager. Après 22 ans, cette année, on a fait près de 28 millions de tonnes - on arrive au deuxième rang en importance parmi les ports canadiens, pour ce qui est du tonnage. De plus, on a desservi près de 100 000 passagers.

On a un problème: on n'a plus de place. Il faut donc agrandir. On a un projet d'extension en trois phases. La première phase consiste en un système d'amélioration de nos chargements et déchargements, parce qu'on est devenu - et c'est ce qui a fait la force du Port de Québec au fil des ans - un port des Grands Lacs. We are a port of the Great Lakes. C'est comme ça qu'on a fait du Port de Québec un succès: on sert les Grands Lacs américains et canadiens. On concurrence la côte est américaine et la Nouvelle-Orléans. On sert les aciéries, les fermiers de l'Ouest canadien. On est vraiment un port des Grands Lacs, de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

On n'a donc plus de place, et on a en tête d'agrandir deux quais. Il le faut absolument. On a un projet en trois phases. La première phase consiste à doter le Port de Québec d'équipements plus modernes. En effet, au moment où nous sommes arrivés à saturation de nos espaces, les navires payaient une location de 200 000 \$ par jour. On ne pouvait pas se permettre d'avoir des navires à l'ancre. On a donc investi 30 millions de dollars dans un nouveau système de déchargement plus rapide, ce qui permet aux navires de retourner plus vite et de ne pas payer une amende de 200 000 \$ par jour. On a commandé notre machine, elle est arrivée et on est en train de l'installer, mais on n'a malheureusement pas pu avoir de l'argent du nouveau programme d'Infrastructure Canada, parce qu'on avait déjà commandé nos installations. On a alors emprunté 30 millions de dollars de la Banque Royale et on a quasiment fini d'installer la machine.

Il y a une deuxième phase au projet: il faut absolument construire un nouveau terminal pour le vrac liquide, car on fournit tout le jet fuel d'Air Canada pour l'aéroport Pearson. Cela passe par le Port de Québec. Comme on n'a plus de place, il faut construire un nouveau quai pour le vrac

liquide et il faut approfondir nos quais. En effet, ce qui a fait la force du Port de Québec, c'est qu'il est un port en eaux profondes. Par conséquent, on peut amener à Québec des bateaux de 125 000, 150 000 tonnes et les décharger dans des lacquiers qui s'en vont dans les Grands Lacs. Or, on a présentement seulement un quai à 15 m et on doit approfondir le quai 51-52 à 15 m.

La troisième partie de notre projet consiste à construire deux nouveaux quais pour nous permettre de faire face à la demande de la business. Ce matin, on demande donc au gouvernement du Canada qu'il développe un programme d'infrastructure adapté aux besoins des administrations portuaires canadiennes où la contribution fédérale représenterait 100 p. 100 du coût des infrastructures structurales.

Ensuite, on demande que le gouvernement du Canada reconnaisse l'importance du Port de Québec dans le développement des échanges commerciaux internationaux du Canada en allouant, sur une période de trois ans, un budget de 383 millions de dollars pour la réalisation des trois composantes de la deuxième phase du projet d'agrandissement. Voilà.

Le président: Merci beaucoup. Nous allons passer aux questions des députés.

M. Massimo Pacetti: (...) Monsieur Gaudreault, notre comité est présentement en voyage à l'intérieur du pays. La semaine dernière, nous étions à Vancouver. Beaucoup d'investissements ont été faits en Colombie-Britannique dans la foulée de la Stratégie sur la porte d'entrée du Pacifique. On parle de plus de 500 millions de dollars, voire même de 700 ou 800 millions de dollars. Avant que vous répondiez à cette question, j'aimerais vous en poser une autre. Le Port de Québec est-il en concurrence avec d'autres ports de l'est du Canada, ceux de Halifax, Montréal ou Trois-Rivières, par exemple?

M. Ross Gaudreault: Non, on n'est vraiment pas en concurrence avec d'autres ports du Saint-Laurent. On n'est pas dans le même marché. On est le port des Grands Lacs; on achemine des cargaisons destinées aux Grands Lacs, américains et canadiens.

M. Massimo Pacetti: Dans ces conditions, j'aimerais vous demander s'il ne serait pas temps d'envisager une stratégie commune à tous les ports de l'Est pour élargir les marchés et accroître le commerce international avec l'Europe.

M. Ross Gaudreault: Le gouvernement du Canada a mis sur pied des corridors de commerce, soit celui de l'Ouest, de l'Ontario et du Québec de même que celui de l'Atlantique. Sur les montants qui vont être alloués à ces corridors de commerce, très peu d'argent ira aux ports. Tout est destiné aux voies ferrées, aux routes, aux ponts et aux aéroports. Il ne va rien rester pour les ports. C'est pourquoi on est ici aujourd'hui. Si on avait eu de l'argent dans le cadre des corridors de commerce, on n'aurait pas fait de demande de projet. Il n'y a pas de sous pour nous. Il faut donc prendre une décision: veut-on des ports ou non? On en est là.

M. Massimo Pacetti: Si les compagnies ferroviaires sont reliées aux routes qui vont avoir accès aux ports mais que ces derniers ne font pas partie du projet, je me demande quelle est la stratégie. Par contre, ce n'est pas la situation qu'on a observée dans l'Ouest, à Vancouver.

M. Ross Gaudreault: À Vancouver, le budget pour mettre sur pied ce corridor de commerce était de deux milliards et demi de dollars. Il était facile de faire des projets avec un tel montant. Nous n'avons pas ce genre de budget. Nous ne vivons pas aux crochets du gouvernement du Canada.

Chaque année dans la région de Québec, nous générons 600 millions de dollars dans notre économie régionale. Nous sommes responsables de 6 000 emplois, directs ou indirects, à Québec, et en plus, nous payons chaque année au gouvernement fédéral 54 millions de dollars en taxes. Nous en payons 100 millions au gouvernement du Québec. Nous créons de l'économie.

J'ai été président de l'alliance qui réunit les trois Amériques, à Washington. On dépense des centaines de milliers de dollars chaque année en tentant de trouver une devise qui illustrerait l'importance des ports dans l'économie. On en a trouvé une cette année: « Les ports apportent de la richesse ». C'est vrai. C'est un élément important du transport au Canada, et, en plus, le moins polluant.

M. Mike Wallace: (...) Mes autres questions sont destinées à l'Administration portuaire de Québec. Il y a quelques années, monsieur le président, j'ai pris part à une visite et assisté à une présentation avec certains de mes collègues de Québec. J'avais beaucoup aimé recevoir ces informations. La demande que vous présentez aujourd'hui concerne-t-elle expressément votre port ou se rapporte-t-elle plutôt à un programme national des autorités portuaires dont vous faites partie?

M. Ross Gaudreault: Il y a deux choses. Nous devons absolument obtenir la totalité du financement, sinon le projet ne sera pas réalisable. Par conséquent, notre port bénéficiera du projet, mais il faut modifier légèrement l'approche, étant donné qu'en vertu du programme d'infrastructures, nous devons absorber 50 p. 100 des coûts. Nous ne pouvons nous permettre de payer 50 p. 100 de 382 millions de dollars, étant donné que nous pouvons emprunter au maximum 54 millions de dollars. Nous avons déjà emprunté deux fois 25 millions de dollars et maintenant 30 millions. Nous avons donc dépassé notre limite et nous ne pouvons pas financer un tel projet. C'est impossible, car nous ne produisons pas suffisamment de liquidités pour construire un nouveau quai. Sans le financement du gouvernement du Canada, le projet d'expansion est irréalisable.

M. Mike Wallace: Le projet d'expansion sera utile pour les navires transportant des cargaisons liquides. Est-ce qu'il vise aussi le transport de conteneurs?

M. Ross Gaudreault: Il s'agit de transport en vrac de marchandises liquides ou autres.

M. Mike Wallace: Très bien. Bien entendu, vous n'êtes pas la seule administration portuaire à laquelle la loi impose une limite d'emprunt. D'autres administrations portuaires m'ont parlé de la possibilité de modifier ces limites en mettant leurs actifs en garantie d'emprunt. Si cette limite n'existait pas, pourriez-vous emprunter plus?

M. Ross Gaudreault: Nous avons déjà modifié notre limite. Nous pouvons demander qu'elle soit modifiée et nous l'avons déjà fait à trois reprises. Lorsque nous dépassons notre limite, nous nous adressons à Ottawa qui étudie notre demande et nous accorde 10, 15 ou 20 millions de dollars, selon notre capacité à rembourser. En revanche, même si vous me donniez ce matin le droit d'emprunter 383 millions de dollars, ce serait impossible, car nous ne produisons pas suffisamment de liquidités pour pouvoir rembourser un emprunt aussi important.

M. Mike Wallace: Bien. Ma prochaine question concerne votre expansion. Je me suis rendu dans tous les ports, sauf celui de Montréal, en raison d'un problème qui m'a empêché d'y aller. Souvent, il y a des problèmes avec la municipalité, à cause de l'espace requis pour le projet d'expansion qui est susceptible d'empiéter sur des terrains à vocation récréative ou résidentielle. Avez-vous ce

genre de problème dans le port de Québec? Par exemple, la municipalité préférerait-elle construire des condominiums et...?

M. Ross Gaudreault: Non, le maire de Québec appuie le projet d'expansion du port, étant donné que le terrain nous appartient déjà. Nous avons réalisé une étude environnementale en 1984 et 1985 et nous sommes autorisés à ajouter deux quais au port, après quoi, ce sera terminé.

M. Mike Wallace: L'évaluation environnementale a donc déjà été faite?

M. Ross Gaudreault: Oui, et en ce moment, nous actualisons notre étude, mais nous sommes autorisés à construire deux quais. Après cela, aucune autre expansion ne sera autorisée dans le port de Québec.

Mme Christiane Gagnon: Mes questions vont s'adresser à MM. Gaudreault et Labrecque, du Port de Québec. Je remercie les autres témoins qui sont ici aujourd'hui pour nous éclairer sur différents aspects et défis. Plus tard, mon collègue poursuivra sur d'autres aspects qui ont été soulevés. On veut agrandir le Port de Québec, ce qui serait souhaitable pour le plan économique de Québec.

Cependant, on doit se poser des questions qui inquiètent une partie de la population et certaines associations environnementales. Vous avez développé la baie de Beauport à coups de 20 millions de dollars, et l'agrandissement projeté rendra peut-être certains sports d'hiver moins praticables en raison des vents qui seront coupés, et l'on sait très bien qu'il faut des courants marins pour faire ce qu'on appelle du kite surfing. Des environnementalistes sont également inquiets du fait que cela pourrait entraîner un plus grand achalandage, entre autres.

Dans votre mémoire, vous dites que vous allez vous soumettre à des exigences environnementales. De quel genre d'exigences s'agit-il? Cela devra-t-il passer par le plan d'utilisation des sols, qui est peu exigeant et qui sera fait par le Port de Québec, ou aurez-vous plutôt recours à un commissaire et à des audiences publiques?

Comme députés, nous écoutons les gens. La diversification de l'économie est importante dans la région de Québec et crée de bons emplois, mais il faut aussi considérer d'autres aspects comme l'environnement et le développement de la baie de Beauport. Les utilisateurs de la baie de Beauport sont aussi inquiets de l'agrandissement du Port de Québec. De notre côté, nous n'avons pas vu le projet. Il est peut-être très beau, mais il faudrait peut-être l'ouvrir à plus de personnes.

M. Ross Gaudreault: Je vais répondre à une partie de votre question, et Marcel répondra à la partie sur l'environnement. Il est vrai que vous ne l'avez pas vu. On n'est pas loin de là. Les gens n'ont pas vu le projet. On n'a pas dépensé plus de 20 millions de dollars pour rien à la baie de Beauport; on ne va pas fermer cela par la suite. Le projet d'expansion du Port de Québec ne nuira aucunement à la baie de Beauport. Au contraire, lorsque vous verrez le projet, vous comprendrez. Je ne peux pas vous en parler ce matin, mais au contraire, on améliorera le projet de la baie de Beauport. D'autre part, en ce qui a trait à l'environnement, on fera notre devoir. On ne peut pas faire un projet comme celui-là en cachette. L'expansion du port est un gros projet. C'est très important de le faire dans le respect de l'environnement et c'est ce qu'on fera. Marcel donnera un peu...

Mme Christiane Gagnon: Le ferez-vous par le biais de l'utilisation des sols? Il me semble que ce sera insuffisant, en réalité, pour réaliser l'expansion que vous projetez dans le port.

M. Ross Gaudreault: Marcel répondra à cette question, madame Gagnon.

M. Marcel Labrecque (vice-président exécutif, Administration portuaire de Québec): Madame Gagnon, nous prendrons les moyens voulus pour que le projet soit considéré acceptable sur le plan social. On est conscients des préoccupations des groupes environnementaux et de certaines personnes qui gravitent autour du site de la baie de Beauport. On prendra tous les moyens voulus, soit sur le plan de la loi fédérale, soit en mettant en place des consultations plus élaborées s'il y a des préoccupations plus grandes. C'est un engagement du Port de Québec et de son conseil d'administration.



Luc Fournier
3 novembre 2009

Rendre accessible « l'une des plus belles vues de Québec »

La candidate de l'Équipe Labeaume pour le district Chute-Montmorency, Julie Lemieux, veut revitaliser un petit bout de terre aux allures de presqu'île, aux abords de la bretelle du boulevard des Chutes de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Elle veut faire un parc dans cet endroit laissé à l'abandon, qui appartiendrait au Port de Québec. « C'est une des plus belles vues de Québec », constate l'ex-journaliste du Soleil. Advenant son élection dimanche, elle veut y installer des bancs, des tables et y aménager des sentiers ainsi que des coins pour y faire des feux. Déjà quelques foyers improvisés sont visibles à cet endroit qui n'a vraisemblablement pas de nom et duquel Mme Lemieux a cherché le propriétaire pendant plusieurs jours.



Julie Lemieux imagine un petit parc d'où les Beauportois pourraient avoir une vue sur Québec.

Cet îlot situé au bout du boulevard des Chutes ferait partie, ultérieurement, de la Promenade Samuel-de-Champlain, qu'elle veut prolonger jusqu'à la chute Montmorency. Le coût de l'aménagement du petit parc serait d'environ 100 000\$. L'endroit serait facilement accessible en vélo, moyennant des aménagements somme toute mineurs. Julie Lemieux croit que le site pourrait même servir comme petite halte routière. Pour les Beauportois, il s'agirait d'un accès au fleuve supplémentaire, d'un endroit où l'on pourrait faire des fêtes et observer les feux d'artifice et les bateaux, imagine la candidate.



Régys Caron
Le 9 décembre 2009

À quand la baignade dans le fleuve ?

La Ville de Québec prévoit poursuivre son programme d'assainissement des eaux de la rivière Saint-Charles et du fleuve par la construction de deux vastes réservoirs de rétention des eaux usées à la baie de Beauport et en bordure du boulevard Champlain, dans le secteur du Foulon. Une dépense de 34 millions de dollars est inscrite au PTI 2010-2012 pour la confection des plans et devis. La construction de ces deux ouvrages souterrains permettra à la Ville de compléter un programme entrepris en 2002 et qui a consisté en la construction de 14 réservoirs moyennant des investissements de plus de 125 millions de dollars. Un jour peut-être, ces réservoirs permettront la baignade dans le fleuve...



Pierre-André Normandin
Le 22 décembre 2009

[Bassin Louise : le zonage 'espace vert' est une « problématique » que le conseiller Richard Côté s'engage à régler].

Le marché du Vieux-Port restera en place, en bordure du bassin Louise. (...) Même si le projet ne figure pas au plan des principaux investissements de la Ville, les travaux pourraient débuter dès l'automne 2010, estime Richard Côté. (...) Ainsi, pas question d'ajouter un stationnement souterrain. Pour régler le manque de cases disponibles pour les visiteurs, la Ville est à négocier avec le Port de Québec qui mijote un projet d'hôtel non loin, à la tête du bassin Louise. « Le Port a toujours eu un projet à la tête du bassin. Mais est-ce qu'ils vont le réaliser? S'ils font un hôtel, on sait très bien qu'ils auront besoin d'espaces de stationnement souterrains », de dire M. Côté.

Mais voilà, le secteur convoité par la société fédérale a été classé « espace vert » par les anciens élus de l'arrondissement La Cité, empêchant un projet de voir le jour.

Une « problématique » que s'engage à régler Richard Côté.